

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

ABORIGINAL PEOPLES

Chair:

The Honourable LILLIAN EVA DYCK

Tuesday, September 19, 2017
Wednesday, September 20, 2017

Issue No. 25

Eighteenth meeting:

Study on the new relationship between Canada and First
Nations, Inuit and Métis peoples

and

Fifth meeting:

Study on the federal government's constitutional,
treaty, political and legal responsibilities to
First Nations, Inuit and
Metis peoples

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

PEUPLES AUTOCHTONES

Présidente :

L'honorable LILLIAN EVA DYCK

Le mardi 19 septembre 2017
Le mercredi 20 septembre 2017

Fascicule n° 25

Dix-huitième réunion :

Étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les
Premières Nations, les Inuits et les Métis

et

Cinquième réunion :

Étude sur les responsabilités constitutionnelles,
conventionnelles, politiques et juridiques du
gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations,
des Inuits et des Métis

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Chair*

The Honourable Dennis Glen Patterson, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Boniface	McPhedran
Brazeau	Pate
Christmas	Raine
Doyle	Sinclair
Enverga	* Smith
* Harder, P.C.	(or Martin)
(or Bellemare)	Tannas
Lovelace Nicholas	Watt
Manning	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of December 7, 2016, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Brazeau replaced the Honourable Senator Mégie (*September 20, 2017*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PEUPLES AUTOCHTONES

Présidente : L'honorable Lillian Eva Dyck

Vice-président : L'honorable Dennis Glen Patterson

et

Les honorables sénateurs :

Boniface	McPhedran
Brazeau	Pate
Christmas	Raine
Doyle	Sinclair
Enverga	* Smith
* Harder, C.P.	(ou Martin)
(ou Bellemare)	Tannas
Lovelace Nicholas	Watt
Manning	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 décembre 2016, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Brazeau a remplacé l'honorable sénatrice Mégie (*le 20 septembre 2017*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, September 19, 2017
(57)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:02 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Boniface, Christmas, Doyle, Dyck, McPhedran, Mégie, Pate, Patterson, Raine, Sinclair, Tannas and Watt (12).

In attendance: Brittany Collier and Sara Fryer, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Geneviève Guindon, Senate Communications.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 15, 2016, the committee continued its study on the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 16.*)

WITNESS:

Federation of Sovereign Indigenous Nations:

Sol Sanderson, Senator.

Mr. Sanderson made a statement and answered questions.

At 10:19 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, September 20, 2017
(58)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:45 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Boniface, Brazeau, Christmas, Dyck, McPhedran, Pate, Patterson, Raine, Sinclair, Tannas and Watt (11).

Other senator present: The Honourable Senator Dupuis (1).

In attendance: Brittany Collier and Sara Fryer, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Geneviève Guindon and Marcy Galipeau, Senate Communications.

Also present: The official reporters of the Senate.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 19 septembre 2017
(57)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 2, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Boniface, Christmas, Doyle, Dyck, McPhedran, Mégie, Pate, Patterson, Raine, Sinclair, Tannas et Watt (12).

Également présentes : Brittany Collier et Sara Fryer, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Geneviève Guindon, Communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 15 décembre 2016, le comité poursuit son étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 16 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

Fédération des nations autochtones souveraines :

Sol Sanderson, sénateur.

M. Sanderson fait un exposé, puis répond aux questions.

À 10 h 19, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 20 septembre 2017
(58)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Boniface, Brazeau, Christmas, Dyck, McPhedran, Pate, Patterson, Raine, Sinclair, Tannas et Watt (11).

Autre sénatrice présente : L'honorable sénatrice Dupuis (1).

Également présentes : Brittany Collier et Sara Fryer, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Geneviève Guindon et Marcy Galipeau, Communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Tuesday, February 2, 2016, the committee continued its study on the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls:

Marion Buller, Chief Commissioner;

Michèle Audette, Commissioner;

Brian Eyolfson, Commissioner;

Qajaq Robinson, Commissioner.

Ms. Buller made a statement and answered questions.

Ms. Audette made a statement and, together with Mr. Eyolfson and Ms. Robinson answered questions.

At 7:58 p.m., the committee suspended.

At 8:05 p.m., the committee resumed.

At 8:48 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 2 février 2016, le comité poursuit son étude sur les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées :

Marion Buller, commissaire en chef;

Michèle Audette, commissaire;

Brian Eyolfson, commissaire;

Qajaq Robinson, commissaire.

Mme Buller fait un exposé, puis répond aux questions.

Mme Audette fait un exposé puis, avec M Eyolfson et Mme Robinson, répond aux questions.

À 19 h 58, la séance est suspendue.

À 20 h 5, la séance reprend.

À 20 h 48, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière intérimaire du comité,

Barbara Reynolds

Acting Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, September 19, 2017

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:02 a.m. to study the new relationship between Canada and First Nations, Inuit and Métis peoples.

Senator Lillian Eva Dyck (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning; *tansi*. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, either here in the room or listening via the Web.

Welcome back, senators, and welcome to our guest this morning.

I would like to acknowledge, for the sake of reconciliation, that we are meeting on the traditional, unceded lands of the Algonquin peoples. My name is Lillian Dyck, from Saskatchewan, and I have the honour and privilege of chairing the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples.

I now invite my fellow senators to introduce themselves, starting on my right with the deputy chair.

Senator Patterson: Thank you, Madam Chair. I'm Dennis Patterson, senator for Nunavut.

Senator McPhedran: Marilou McPhedran, Manitoba.

Senator Christmas: Daniel Christmas, Nova Scotia.

Senator Doyle: Norman Doyle, Newfoundland and Labrador.

Senator Tannas: Scott Tannas, Alberta.

Senator Raine: Nancy Greene Raine, British Columbia.

Senator Watt: Charlie Watt, Quebec.

Senator Boniface: Gwen Boniface, Ontario.

The Chair: We also have Senator Mégie, who is just going to move into another chair, and Senator Pate has just arrived. Thank you, senators.

Today, we continue our study on what a new relationship between the federal government and First Nations, Inuit and Metis peoples of Canada could look like. We continue looking at the history of what has been studied and discussed on this topic.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 19 septembre 2017

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 2, pour poursuivre son étude sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

La sénatrice Lillian Eva Dyck (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonjour; *tansi*. Je souhaite la bienvenue à tous les honorables sénateurs et aux membres du public qui sont ici même, dans la pièce, ou qui regardent la séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur le Web.

Bon retour, chers collègues, et bienvenue à notre invité de ce matin.

Dans un esprit de réconciliation, je tiens à souligner que notre séance a lieu sur les terres ancestrales et non cédées du peuple algonquin. Je m'appelle Lillian Dyck, je viens de la Saskatchewan et j'ai l'honneur et le privilège de présider le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones.

J'invite maintenant mes collègues à se présenter, en commençant par le vice-président, à ma droite.

Le sénateur Patterson : Merci, madame la présidente. Je m'appelle Dennis Patterson, et je suis un sénateur du Nunavut.

La sénatrice McPhedran : Marilou McPhedran, Manitoba.

Le sénateur Christmas : Daniel Christmas, Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Doyle : Norman Doyle, Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, Alberta.

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine, Colombie-Britannique.

Le sénateur Watt : Charlie Watt, Québec.

La sénatrice Boniface : Gwen Boniface, Ontario.

La présidente : Nous avons également parmi nous la sénatrice Mégie, qui va devoir changer de siège, et voilà la sénatrice Pate qui vient d'arriver. Merci, chers collègues.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur les nouvelles relations éventuelles entre le gouvernement fédéral et les Premières Nations, les Inuits et les Métis du Canada. Nous

During our hour-long meeting we will be talking about what new relationships will look like respecting the nation-to-nation, government-to-government, sovereignty treaty relations.

We are very pleased and honoured today to welcome our witness, Mr. Sol Sanderson, Senator, Federation of Sovereign Indigenous Nations. He's joined by his wife, Elsie, who will probably keep him on track.

Thank you, Mr. Sanderson; you have the floor. As a reminder, we will have to adjourn after the hour.

Sol Sanderson, Senator, Federation of Sovereign Indigenous Nations: Good morning to all honourable senators and everyone else who is here. It's a pleasure to be here and to be a witness at this hearing.

I've been in First Nations politics for 60 years, starting when I was 15 years old, and Barb and I remember the Penner days. We're going to hang around until it's all implemented.

I have a few minutes to give you 500 years of history between indigenous people and settlers; that's not an easy task, but I've done it before.

To start off with, senators, I'd like to put a couple of questions to you for the Senate to investigate. There is so much talk about the trust funds that were created by your government and set aside for Indian and Inuit people. That trust fund was the result of the government's sitting down to decide how they were going to honour the payments due under treaties that they were going to make with us. They agreed that they would set aside a percentage annually of all revenue generated by the government from different sources to be used to honour the payments due to First Nations and Inuit as a result of making the treaties.

I'm asking you to investigate that trust fund, what the status of that trust fund is today and how we can access it.

The other one is the status of the Crown. Under the treaty process, the empire of England, in dismantling the empire and creating the governments of the country, developed a theory called the novation of the Crown theory where they transferred full responsibilities of the Crown in right of Ireland and England to the Crown in right of Canada. We still haven't patriated the Jay Treaty, and there is still much unfinished treaty business respecting the international status of Treaties 1 to 11.

continuons de passer en revue l'historique de ce qui a été étudié et discuté sur le sujet.

Durant notre séance d'une heure, nous parlerons des formes que pourraient prendre les nouvelles relations, notamment les relations de nation à nation, les relations de gouvernement à gouvernement et les relations dans le contexte de la souveraineté et des traités.

Nous sommes très heureux et très honorés d'accueillir notre témoin d'aujourd'hui, M. Sol Sanderson, sénateur de la Fédération des nations autochtones souveraines. Il est accompagné de son épouse, Elsie, qui l'aidera sans doute à ne pas perdre pied.

Merci, monsieur Sanderson; vous avez la parole. Je rappelle que nous devons lever la séance au bout d'une heure.

Sol Sanderson, sénateur, Fédération des nations autochtones souveraines : Bonjour à tous les honorables sénateurs et à toutes les autres personnes ici présentes. Je suis ravi de venir témoigner devant vous aujourd'hui.

Je travaille dans le domaine de la politique des Premières Nations depuis 60 ans, ce qui signifie que j'ai commencé dès l'âge de 15 ans; d'ailleurs, Barb et moi, nous nous souvenons de l'époque de la commission Penner. Nous n'en démordrons pas tant que le tout sera mis en œuvre.

Je ne dispose que de quelques minutes pour vous parler de 500 ans d'histoire entre les peuples autochtones et les colons; ce n'est pas une tâche facile, mais je l'ai déjà fait.

Pour commencer, sénateurs, j'aimerais porter à votre attention quelques questions qui méritent d'être examinées par le Sénat. On parle beaucoup des fonds en fiducie créés par votre gouvernement et réservés aux Indiens et aux Inuits. Il s'agit de l'aboutissement des négociations menées par le gouvernement pour déterminer comment effectuer les paiements qui nous sont dus aux termes des traités. Ainsi, le gouvernement a accepté de mettre de côté, chaque année, un pourcentage de toutes les recettes qu'il génère à partir de différentes sources en vue de verser les sommes dues aux Premières Nations et aux Inuits en raison des traités qui ont été conclus.

Je vous demande donc d'examiner l'état actuel de ce fonds en fiducie et la façon dont nous pouvons y accéder.

L'autre question porte sur le statut de la Couronne. Dans le cadre du processus des traités, l'empire d'Angleterre, au moment de procéder à son démantèlement et à la création des gouvernements du pays, a élaboré une théorie appelée la novation de la Couronne, qui consiste à transférer toutes les responsabilités de la Couronne du chef d'Irlande et d'Angleterre à la Couronne du chef du Canada. Or, nous n'avons toujours pas rapatrié le Traité de Jay, et il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne le statut international des traités n^o 1 à 11.

The UN study on treaties found that Treaty 6 was an international treaty. The other thing that you must know is Treaties 1 to 11 form one major treaty between the Crown and First Nations.

You have a map that I distributed to you that identifies the status of those treaties today. The coloured areas in that map show all the modern day treaties giving legal effect under the federal legislation and jurisdiction and, in some cases, the provincial government and jurisdiction.

The white sections show Treaties 1 to 11, except for the north; the territories overlapped by the modern-day treaties, the pre-Confederation treaties in the east and the Douglas Treaties on the island are all in white because there's no legislation giving them legal effect.

We exercised our national powers of treaty making long before we met non-Indians on Turtle Island. We made treaties amongst ourselves as nations.

So treaty making wasn't new to us. In order to keep the international status of these treaties effective, both parties have to give them legal effect under their government jurisdiction and law.

That's major outstanding business respecting Treaties 1 to 11. I come from Treaty 6 and Cree territory. To implement those, we'll have to talk about the unique and special forms of the law that are going to be required under First Nations government jurisdiction and law and under federal government jurisdiction and law.

If you flip back to the other side of the chart, there are two samples of what's happening and what can happen. You see the self-determination one, and I'll come to that. First, I want to highlight the self-termination chart that you see. That's based on implementation of the 14th century papal bull and the doctrine of discovery.

There's a lot of discussion about terminating the doctrine of discovery today, but no discussion on how you terminate the 14th century papal bull. There's a great discrepancy between the definition of indigenous peoples under the papal bull and the UN declaration today.

The papal bull is pretty clear: Christian instructions suggesting that indigenous people are not human nor Christian, and because Indian people are not human, they don't have sovereignty and government. Because indigenous peoples are not human, they don't have title to land and resources, and because indigenous people are not human, they don't have rights.

L'étude des Nations Unies sur les traités a révélé que le traité n° 6 était un traité international. Par ailleurs, sachez que les traités n° 1 à 11 forment un seul et même traité majeur entre la Couronne et les Premières Nations.

Je vous ai distribué une carte qui présente l'état actuel de ces traités. Les zones colorées sur la carte illustrent tous les traités modernes qui donnent un effet juridique en vertu des lois et des champs de compétence du gouvernement fédéral et, dans certains cas, des gouvernements provinciaux.

Les zones blanches représentent les traités n° 1 à 11, à l'exception du Nord; les territoires où se chevauchent les traités modernes, les traités conclus avant la Confédération, dans l'Est, et les traités de Douglas sur l'île sont tous représentés en blanc parce qu'aucune mesure législative ne leur donne force de loi.

Nous exerçons nos pouvoirs nationaux de conclusion de traités longtemps avant notre rencontre avec les non-Indiens sur l'île de la Tortue. Nous signions des traités entre nous en tant que nations.

Par conséquent, la conclusion de traités n'a rien de nouveau pour nous. Pour maintenir en vigueur le statut international de ces traités, les deux parties doivent leur donner légalement effet en fonction des champs de compétence et des lois de leurs gouvernements respectifs.

Il reste donc beaucoup à faire relativement aux traités n° 1 à 11. Je viens du territoire cri visé par le traité n° 6. Pour les mettre en œuvre, nous devons tenir compte des formes uniques et spéciales de mesures législatives qui seront requises aux termes des champs de compétence et des lois des gouvernements des Premières Nations et du gouvernement fédéral.

Au verso de la carte, on trouve deux situations : la réalité actuelle et l'avenir possible. Il y a le cas de l'autodétermination, et j'y reviendrai, mais d'abord, j'aimerais me pencher sur le tableau concernant l'autodestruction. Cela repose sur l'application de la bulle pontificale du XIV^e siècle et la doctrine de la découverte.

De nos jours, on parle beaucoup de la fin de l'application de la doctrine de la découverte, mais rien n'est dit sur la façon de mettre un terme à l'application de la bulle pontificale du XIV^e siècle. Il y a un écart énorme entre la définition de peuples autochtones dans la bulle pontificale et la définition actuelle prévue dans la déclaration des Nations Unies.

La bulle pontificale est très claire : selon les instructions chrétiennes, les Autochtones ne sont ni des êtres humains ni des chrétiens et, à ce titre, ils ne sont pas souverains et ils n'ont pas de gouvernement. Par le fait même, les peuples autochtones ne détiennent aucun titre de propriété sur les terres et les ressources et ils ne jouissent d'aucun droit.

I'm talking about the 14th century, senators. We are now in 2017 and we're dealing with the same issues today. That's pretty sad. It's a pretty sad state of affairs.

The indigenous definition under the papal bull is pretty clear. We don't have status at all. We're not human at all. We don't have sovereignty, we don't have government. The UN declaration is totally opposite of that papal bull instruction. How did they implement the papal bull? Through Christian laws. But they made another law that you should be aware of. It's called a law of dominance that made it legal to kill indigenous peoples. That's why you saw the explorers universally slaughtering many of our people, no questions raised about it.

When you look at the 14th century up to the 17th century and those objectives of the doctrine of discovery, the papal bull will still validate the illegal taking of indigenous lands throughout the world. The empires of England, Spain, France and Portugal divided up the world. England had North America, New Zealand and Australia and parts of India. Portugal and France had Africa. Spain had south Central America.

Many historians say that the doctrine of discovery and the papal bull no longer existed after the 17th century. For your information, the empires developed what you call the 1830 detribalization policies, and the objectives were what you see today, including assimilation, integration, civilization, Christianization and liquidation.

How did Canada implement those policies? That 1830 detribalization policy was based on the doctrine of discovery and the 14th century papal bull. Canada developed what you call the 1947 plan to liquidate Canada's Indian population in 25 years, to terminate the status of our treaties and to terminate the special rights and status of Indians, to start the process of transferring legal fiscal responsibility from federal jurisdiction to provincial jurisdiction in various sectors of health, education, social services, child welfare and so on.

I could go on about what was being done in 1947 under the liquidation plan, including establishing local governments on reserves under provincial government jurisdiction and law. In 1969, the white paper was introduced and it was even more specific on how to develop or construct new law, or amend existing law, targeting the termination of the special rights and status of Indians, and set up the first generation devolution policies to continue with the transfer of responsibilities from the

Je parle du XIV^e siècle, sénateurs. Nous sommes maintenant en 2017 et, pourtant, nous faisons face aux mêmes enjeux aujourd'hui. C'est vraiment triste. En fait, c'est une situation déplorable.

La définition de peuples autochtones en vertu de la bulle pontificale est très claire. Nous n'avons aucun statut. Nous ne sommes pas des êtres humains. Nous n'avons pas de souveraineté; nous n'avons pas de gouvernement. La déclaration des Nations Unies est aux antipodes de cette instruction pontificale. Comment a-t-on mis en œuvre la bulle pontificale? Par l'entremise de lois chrétiennes. Cependant, on a adopté une autre loi que vous devriez connaître. Il s'agit de la loi de la dominance, en vertu de laquelle il est légal de tuer des Autochtones. C'est pourquoi les explorateurs du monde entier ont massacré bon nombre de nos gens, sans que leurs actes soient remis en question.

Quand on examine la période allant du XIV^e au XVII^e siècle et les objectifs de la doctrine de la découverte, force est de constater que la bulle pontificale rend toujours valide l'appropriation illégale de terres autochtones partout dans le monde. Les empires britannique, espagnol, français et portugais se sont partagé le monde. L'Angleterre régnait sur l'Amérique du Nord, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et certaines régions de l'Inde. Le Portugal et la France occupaient l'Afrique. L'Espagne, pour sa part, dominait l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud.

De nombreux historiens affirment que la doctrine de la découverte et la bulle pontificale ont cessé d'exister après le XVII^e siècle. Je vous informe qu'en 1830, les empires ont établi ce qu'on appelle des politiques de détribalisation, dont les objectifs correspondent à ceux d'aujourd'hui, à savoir l'assimilation, l'intégration, la civilisation, la christianisation et la liquidation.

Comment le Canada a-t-il mis en œuvre ces politiques? La politique de détribalisation de 1830 reposait sur la doctrine de la découverte et la bulle pontificale du XIV^e siècle. Le Canada a élaboré ce qu'on appelle le plan de 1947 visant à liquider la population indienne du Canada dans un délai de 25 ans pour révoquer le statut de nos traités, ainsi que le statut et les droits particuliers des Indiens, et pour commencer à transférer les responsabilités financières légales du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux dans divers secteurs, dont la santé, l'éducation, les services sociaux, les services d'aide à l'enfance, et j'en passe.

Je pourrais parler longuement de ce qui se faisait en 1947 dans le cadre du plan de liquidation, notamment l'établissement de gouvernements locaux dans les réserves en vertu des champs de compétence et des lois des gouvernements provinciaux. Le livre blanc, publié en 1969, contenait des directives encore plus détaillées sur la façon de concevoir de nouvelles lois ou de modifier les lois existantes dans le but de mettre un terme au statut et aux droits particuliers des Indiens. C'est ce qui a permis

federal government to provincial government for Indian services and health, education, social services and so on. It was the same thing with the Inuit in their territory.

Then came the 1974-76 native policy, recruiting Indians, Inuit, Métis on the front lines to be champions to propose these policies and implement these colonial policies and strategies, still being done today. Now they have the 1980 Buffalo Jump second-generation devolution policies, and refining new, existing laws and constructing new laws to terminate the special rights and status of Indians.

In five minutes, senators, that's 500 years of history of what we're dealing with and what you're expected to make changes on now, and the potential is here to make those changes.

At the bottom of that chart on self-termination, we have a whole series of entities incorporated under provincial law and jurisdiction — not just in Saskatchewan but right across this country — implementing provincial jurisdiction for education authorities, health authorities, child welfare agency authorities and so on, tribal councils, various organizations. On the other side, where they are not under provincial government jurisdiction for implementation, it's under Indian Affairs self-government policy. That means nothing to how you implement our sovereignty and our forms of government.

Now go to the other side of the chart on self-determination. I developed this chart for several reasons. People don't have a scope on what the full picture looks like of what's impacting on us, and as non-Indians. I also developed it because after the new year, I got some calls from our people saying, "What do we do now?" I said, "You have two choices. You can continue down the road of self-termination or you can take the journey of self-determination."

One other sensitive issue that we have to deal with, and you have to give it some attention, is the issue of sovereignty.

I got a call a few months ago from one of your senior officials in government saying, "Senator Sol, you know that the national powers of governing are not on the table for negotiation." I said, "I think you're talking about the Crown's assumed sovereignty national powers." He said yes.

d'établir la première série de politiques de transfert des responsabilités du gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux afin de poursuivre les efforts en ce sens dans des domaines comme les services de santé, l'éducation et les services sociaux destinés aux Indiens. Les Inuits ont connu le même sort sur leur territoire.

Vinrent ensuite les politiques de 1974-1976 concernant les Autochtones et visant à recruter des Indiens, des Inuits et des Métis comme intervenants de premier plan chargés de proposer et de mettre en œuvre ces politiques et stratégies coloniales, comme c'est le cas encore aujourd'hui. Il y a maintenant les politiques de transfert des responsabilités de deuxième génération, dans la foulée de la politique du « précipice à bisons » des années 1980; on peaufine les lois existantes ou on en crée de nouvelles pour révoquer le statut et les droits particuliers des Indiens.

Voilà, sénateurs, 500 ans d'histoire résumés en cinq minutes; c'est la situation à laquelle nous faisons face et c'est ce que vous devriez changer maintenant. Nous avons l'occasion ici d'apporter ces changements.

Au bas du tableau concernant l'autodestruction, il y a toute une série d'entités incorporées en vertu des lois et des compétences provinciales — non seulement en Saskatchewan, mais partout au pays — dans le but de mettre en œuvre les compétences provinciales pour les autorités scolaires, les autorités sanitaires, les organismes d'aide à l'enfance, les conseils tribaux et diverses autres organisations. De l'autre côté, on trouve des entités qui ne relèvent pas des gouvernements provinciaux, mais qui sont assujetties à la politique d'autonomie gouvernementale d'Affaires autochtones. Cela n'apporte rien à la question de savoir comment mettre en œuvre notre souveraineté et nos formes de gouvernement.

Examinons maintenant l'autre côté dans le tableau sur l'autodétermination. J'ai créé ce tableau pour plusieurs raisons. Les gens n'ont pas une vue d'ensemble des facteurs qui ont une incidence sur nous, comparativement aux non-Indiens. Je l'ai également créé, car après le Nouvel An, j'ai reçu des appels de la part d'Autochtones me demandant : « Que devons-nous faire maintenant? » Je leur ai dit : « Vous avez deux choix : vous pouvez continuer dans la voie de l'autodestruction ou vous pouvez prendre le chemin de l'autodétermination. »

L'autre question délicate que nous devons également régler et à laquelle vous devez prêter attention, c'est la question de la souveraineté.

Il y a quelques mois, j'ai reçu un appel d'un haut fonctionnaire fédéral qui m'a dit : « Sénateur Sol, vous savez que les pouvoirs nationaux de gouvernance ne sont pas négociables. » Je lui ai répondu : « Je crois que vous parlez des pouvoirs nationaux liés à la souveraineté proclamée de la Couronne. » Il a acquiescé.

I said, "For your information, our inherent sovereignty national powers are not on the table for negotiation, either." And he said, "You're not prepared to negotiate relationships?" He has the chart that you're looking at. He has the documents that support the information on how to implement those new institutions and structures of government.

Sovereignty treaty relations have a comprehensive framework, senators, which is not being respected and recognized. You're still operating on the other side of the chart, the status quo under the BNA Act and your colonial policies. The comprehensive strategy that you need to be aware of is one of a comprehensive legal-political relationship. The framework is governed by the inherent rights and title, the sovereign relations, the treaties, the Royal Proclamation of 1763, the Constitution Act 1982, UN international laws and the UN declaration.

When we talk about the interface of government jurisdiction and law respecting the inherent sovereignty of our nations and your assumed sovereignty of the Crown, we're talking about how we implement our forms of government, our jurisdiction, our laws and our courts. It's the same thing on your side. It's how you implement your government, your jurisdiction, your laws and your courts.

There's no reason to be intimidated about your sovereignty here in Canada. Those sovereign relations exist under that comprehensive legal-political framework. And you're not dealing with that at all today. When you go down the middle of that chart, you'll see the relationships that I'm talking about, what form of political relations we negotiate and implement, the quality of government, jurisdiction, law and courts respecting Inuit, Metis and First Nations government and the federal provincial governments.

Regarding implementing economic relations, I tabled a major chart with you some time ago on how we will implement a First Nations economy that's community-based, regional, national, international under our jurisdiction, our governments. We can't pretend we're going to benefit from your economy. We've tried it over 150 years with your infrastructure and your opportunities and economics. It's not going to happen.

Under your process, you will assess a provincial and federal royalty fee on all resource development. We will assess a First Nations fee on all resource development, not just on a reserve by band, but throughout our traditional lands and resources territory. And the Inuit, I expect, would do the same thing. The Metis will also have to be accommodated.

J'ai enchaîné en disant : « Pour votre information, nos pouvoirs nationaux de souveraineté inhérente ne sont pas négociables, eux non plus. » Alors, il a demandé : « Vous n'êtes pas prêt à négocier les relations? » Il a reçu le tableau que vous avez sous les yeux. Il a les documents d'information sur la façon de mettre en œuvre ces nouvelles institutions et structures de gouvernement.

Les relations dans le contexte de la souveraineté et des traités prévoient un cadre global qui n'est ni respecté ni reconnu. Vous fonctionnez toujours selon l'approche indiquée dans l'autre colonne du tableau, c'est-à-dire le statu quo en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et les politiques coloniales. La stratégie globale dont vous devez prendre connaissance repose sur une relation juridique et politique globale. Le cadre est régi par les droits et titres inhérents, les relations souveraines, les traités, la Proclamation royale de 1763, la Loi constitutionnelle de 1982, le droit international et la déclaration des Nations Unies.

En ce qui a trait à l'interface entre la compétence gouvernementale et les lois concernant la souveraineté inhérente de nos nations et la souveraineté proclamée de la Couronne, nous parlons de la façon dont nous instaurons nos formes de gouvernement, nos champs de compétence, nos lois et nos tribunaux. C'est la même chose pour vous. C'est ainsi que vous mettez en œuvre votre gouvernement, vos champs de compétence, vos lois et vos tribunaux.

Il n'y a aucune raison d'être intimidés par votre souveraineté ici au Canada. Ces relations souveraines existent aux termes du cadre juridique et politique global, mais ce n'est pas ce dont vous êtes saisis aujourd'hui. Si vous regardez au milieu du tableau, en bas, vous verrez les relations dont je parle, à savoir la forme de relations politiques que nous négocions et mettons en œuvre, la qualité du processus gouvernemental, les champs de compétence, les lois et les tribunaux en ce qui concerne les gouvernements des Inuits, des Métis et des Premières Nations, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

Au sujet de la mise en œuvre des relations économiques, je vous ai remis, il y a quelque temps, un graphique important qui précise comment nous entendons instaurer une économie des Premières Nations à l'échelle communautaire, régionale, nationale et internationale, qui relève de notre ressort et de nos gouvernements. Nous ne pouvons plus prétendre que nous allons bénéficier de votre économie. Nous avons essayé de le faire pendant 150 ans selon vos infrastructures, vos débouchés et vos principes économiques. C'est peine perdue.

Dans le cadre de votre processus, vous exigerez des redevances provinciales et fédérales pour tous les projets d'exploitation des ressources. Pour notre part, nous imposerons des frais sur tous les projets d'exploitation des ressources des Premières Nations, non seulement dans les réserves de bandes, mais sur toutes nos terres traditionnelles et sur nos territoires où

When we look at the judicial relations, there's a critical area. It's time we implemented our own justice system and our own inherent legal system.

Go back to that chart I was on. You have all those modern-day treaties that you've made. You have 47 exploratory tables going on today and 315 bands under Indian Affairs self-government policy.

Senator, no one is dealing with the fact that we need to establish our own justice system, our own courts, our own inherent legal system. If you want nation-to-nation, government-to-government to be effective, we can't go without establishing our own courts and our own justice system and implementing our own laws and jurisdiction under our inherent legal system.

I'm talking to you now about new institutions and structures that you have to create in Parliament and in the federal government. When we talk about fiscal relations, we'll occupy the field with our jurisdiction, under our own finance administration acts, with full accountability. We'll set up our own budgets, create our own budgets, all the work that's been done historically. I've gone through those reports, including RCAP. Not one of you, in the reports, talk about what a budget will look like at the First Nations community level. Not one, senators. It's 2017, and you're still using budgets in the form of funds that are allocated to us. Those aren't budgets.

So we'll occupy the field under our own jurisdiction, our own finance administration acts. We'll mandate the legal, jurisdictional responsibility to enter into fiscal agreements under your jurisdiction, under the Financial Administration Act of Canada and our First Nations finance administration act.

In Saskatchewan, we have about 40 bands buying into the Federal Accountability Act that you have. What for when we have the capacity create our own finance administration act providing for full accountability? While I'm here this week, I'm meeting with the Auditor General's office. Last time I was here, we met with the Auditor General and his people to set up our own auditor general's office in Saskatchewan. The chiefs in assembly have mandated that.

se trouvent des ressources. Je suppose que les Inuits en feront de même. Il faudra aussi répondre aux besoins des Métis.

Sur le plan des relations juridiques, il s'agit d'un domaine essentiel. Il est temps que nous mettions en œuvre notre propre système de justice et notre propre régime juridique inhérent.

Revenons au tableau précédent. Voilà tous les traités modernes conclus par le gouvernement fédéral. On compte aujourd'hui 47 tables de discussion exploratoire qui sont en cours et 315 bandes régies aux termes de la politique d'autodétermination d'Affaires autochtones.

Sénateurs, nous devons établir notre propre système de justice, nos propres tribunaux et notre propre régime juridique inhérent, mais personne ne s'en occupe. Si vous voulez que les relations de nation à nation et de gouvernement à gouvernement soient efficaces, nous ne pouvons pas nous abstenir d'établir nos propres tribunaux et notre propre système de justice et de mettre en œuvre nos propres lois et champs de compétence dans le cadre de notre régime juridique inhérent.

Je vous parle maintenant de la mise en œuvre de nouvelles institutions et structures du Parlement et du gouvernement fédéral. S'agissant des relations financières, nous occuperons ce champ de compétence, en vertu de nos propres lois sur la gestion des finances publiques, en rendant pleinement compte de nos activités. Nous établirons et créerons nos propres budgets et nous accomplirons tout le travail effectué par le passé. J'ai passé en revue les rapports pertinents, y compris le rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones. Dans les rapports, personne n'explique à quoi ressemblera un budget au niveau des collectivités des Premières Nations. Pas une personne n'en parle, sénateurs. Nous sommes en 2017, et vous utilisez toujours des budgets sous forme de fonds qui nous sont alloués. Ce ne sont pas là des budgets.

Nous occuperons donc ce champ de compétence aux termes de nos propres lois sur gestion des finances publiques. Nous assumerons, dans le cadre de notre mandat, la responsabilité juridique et gouvernementale de conclure des accords financiers relevant de votre ressort, en vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques du Canada et de notre loi sur la gestion des finances publiques des Premières Nations.

En Saskatchewan, une quarantaine de bandes ont décidé d'adhérer à la Loi fédérale sur la responsabilité. À quoi bon si nous avons la capacité de créer notre propre loi sur la gestion des finances publiques qui prévoit une reddition de comptes complète? Durant mon séjour ici cette semaine, je vais rencontrer des représentants du bureau du vérificateur général. La dernière fois que j'étais ici, j'ai rencontré le vérificateur général et ses collaborateurs en vue d'établir notre propre bureau en la matière en Saskatchewan. Il s'agit d'un mandat confié par l'assemblée des chefs.

You're making accounting firms very rich. Meyers, Norris and Penny has hundreds of third-party-management agreements across this country to do third-party management for bands under your policies and your rules.

Your own Auditor General has told you — INAC, FNIHB, Health Canada — that your policies have no legislative base. To do an acceptable audit under your laws and policies, you need to know what laws are governing program standards. You don't know, from day to day, what laws are governing program standards federally. It's time we dealt with that issue too, in the form of constructing new laws and policies. I'll come to that.

When we look at the implementation and the fiscal relations, you used your creativity to identify how you provide for fiscal relations between the provincial, territorial, municipal governments and Nunavut government. What's wrong with using the same creativity with respect to our fiscal relations?

Under the Nisga'a agreement, you amended the Financial Administration Act, section 19(1), to provide for grant funding and total funding to the total population of the Nisga'a Nation. Our people get funding for on-reserve Indians, and some of them haven't even been told that there are two categories of Indians under the Indian Act. All are registered as Indians, but some have no status and no rights. Some have full benefits and full rights.

We have currently, senators, about 11,000 babies not registered in Western Canada today. We have 36,000 young people under child welfare today in Western Canada.

When we look at that whole process of fiscal relations and your amendment to 19(1) of the Financial Administration Act, you provide grant funding under the Consolidated Revenue Fund to the Nisga'a. They don't chase you around from federal department and agency. There are 234 federal departments and agencies receiving funding from Parliament and finance and revenue today, and over half of them include Aboriginal funding for Indians, Metis and Inuit.

When you look at the amendment, it also invoked sections 87 and 89 of the Indian Act, with a tax exemption for the Nisga'a.

I'll come back to that as well.

Des cabinets comptables roulent sur l'or grâce à vous. Le cabinet Meyers, Norris et Penny a conclu des centaines d'ententes au pays pour s'occuper de la gestion des bandes à titre de séquestre-administrateur conformément à vos politiques et à vos règles.

Votre propre vérificateur général vous a dit — Affaires autochtones et du Nord Canada, Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits, Santé Canada — que vos politiques n'ont aucun fondement législatif. Pour réaliser un audit adéquat conformément à vos lois et à vos politiques, il faut connaître les lois qui régissent les normes des programmes. Vous ne savez pas d'un jour à l'autre les lois qui régissent les normes des programmes sur la scène fédérale. Il est aussi temps de régler cette question en élaborant de nouvelles lois et politiques. J'en parlerai plus tard.

En ce qui a trait à la mise en œuvre et aux relations financières, vous avez fait preuve de créativité pour trouver comment mettre en place des relations financières entre les administrations provinciales, territoriales, municipales et le gouvernement du Nunavut. Quel est le problème à utiliser la même créativité en ce qui concerne nos relations financières?

En vertu de l'Accord nisga'a, vous avez modifié le paragraphe 19(1) de la Loi sur la gestion des finances publiques pour inclure le financement par subventions et le financement total remis à la population de la nation Nisga'a. Nous recevons du financement destiné aux Indiens vivant dans les réserves, et certains d'entre eux n'ont pas été informés qu'il y a deux catégories d'Indiens en vertu de la Loi sur les Indiens. Ils sont tous inscrits comme Indiens, mais certains n'ont pas de statut et n'ont aucun droit, tandis que d'autres profitent de tous les avantages et de tous les droits.

Nous avons actuellement environ 11 000 bébés non inscrits dans l'Ouest canadien. Environ 36 000 jeunes sont actuellement pris en charge par les services de protection de l'enfance dans l'Ouest canadien.

En ce qui a trait à l'ensemble du processus relatif aux relations financières et à votre modification du paragraphe 19(1) de la Loi sur la gestion des finances publiques, le financement par subventions que vous versez à la nation Nisga'a provient du Trésor. Les divers organismes fédéraux ne vous talonnent pas. Il y a 234 organismes fédéraux qui reçoivent actuellement des crédits parlementaires, du financement et des revenus, et plus de la moitié d'entre eux reçoivent du financement destiné aux Autochtones, soit les Indiens, les Métis et les Inuits.

La modification concerne également les articles 87 et 89 de la Loi sur les Indiens en raison de l'exonération fiscale pour les membres de la nation Nisga'a.

Je reviendrai aussi sur cet aspect plus tard.

We look at the international relations. As I told Minister Wilson-Raybould in Saskatchewan, “We’re going to validate the UN declaration and implement the UN declaration. You’re talking about our rights, not yours.”

We’re going to validate how? We’re going to validate by identifying all those inherent rights, and, for your information, chair, there’s a clear definition between inherent rights, indigenous, Aboriginal rights, treaty rights and human rights. But you don’t go there. Even the courts have failed to recognize that, and Judge Lamer and others have also identified, in the Supreme Court, that our rights are not defined.

Like I told the Justice panel on section 35 on Friday — former Supreme Court Justice Ian Binnie was the keynote speaker there — when we look at that whole process of implementation of inherent rights, they are granted to us by the creator. Sovereignty, inherent rights and title are all granted to us by the creator, and they come from no other source. They don’t come from a treaty, a constitution or any man-made laws. They’re governed by the relationships between humankind and nature, and they’re governed by our world view, our philosophy, our traditions, our customs, our practices, our beliefs and our values.

We will define each of those inherent rights, which includes all our inherent rights to health, education, social development, justice, economics, lands, resources, citizenship, our own self-determination and our own forms of government. Also, when we look at that process, we’ll identify the rights we have to air and water.

There’s a whole range of inherent rights that we have, and we’ll define them under our respective languages, based on our world view, our philosophy, our traditions, customs, practices, values and beliefs.

When we define them, there are also, senators, collective duties and responsibilities associated with each of those inherent rights that we have, and they reinforce individual rights. When we identify those, we will develop the plans and strategies for how they’re implemented by sector. When we do that, it will provide lawful instructions on the form of law that we need to implement, giving them legal effect under our jurisdiction and our laws by sector.

That’s our responsibility, senators, to develop and implement the UN declaration. From there, then you can at least get some form of instruction on the form of a federal law that’s needed to honour and respect that UN declaration.

Nous pensons aux relations internationales. Comme je l’ai mentionné à la ministre Wilson-Raybould en Saskatchewan : « Nous validerons la déclaration de l’ONU et la mettrons en œuvre. Vous parlez de nos droits et non des vôtres. »

Comment la validerons-nous? Nous le ferons en déterminant tous ces droits inhérents; à titre informatif, monsieur le président, les droits inhérents, les droits ancestraux, les droits issus de traités et les droits de la personne ont chacun une définition qui leur est propre, mais vous ne faites pas la distinction. Même les tribunaux n’en tiennent pas compte, et le juge Lamer et d’autres ont également constaté à la Cour suprême que nos droits ne sont pas définis.

Comme je l’ai mentionné vendredi à la table ronde du ministère de la Justice au sujet de l’article 35 — Ian Binnie, l’ancien juge de la Cour suprême, y était le conférencier principal —, lorsque nous nous penchons sur l’ensemble du processus de mise en œuvre des droits inhérents, c’est le créateur qui nous accorde ces droits. La souveraineté, les droits inhérents et les titres ancestraux nous sont tous accordés par le créateur et ne proviennent d’aucune autre source. Ces éléments ne sont pas issus d’un traité, d’une constitution ou de lois créées par des humains. Ils sont régis par les relations entre l’humanité et la nature et notre vision du monde, notre philosophie, nos traditions, nos coutumes, nos pratiques, nos croyances et nos valeurs.

Nous définirons chacun de ces droits inhérents, ce qui inclut tous nos droits inhérents en matière de santé, d’éducation, de développement social, de justice, d’économie et de citoyenneté, nos droits inhérents sur les terres et les ressources et nos droits inhérents à notre propre autodétermination et à nos propres formes de gouvernement. Par ailleurs, lorsque nous nous pencherons sur ce processus, nous déterminerons les droits que nous avons au regard de l’air et de l’eau.

Nous avons une vaste gamme de droits inhérents, et nous les définirons dans nos propres langues et en fonction de notre vision du monde, de notre philosophie, de nos traditions, de nos coutumes, de nos pratiques, de nos valeurs et de nos croyances.

Lorsque nous les définissons, je vous rappelle, sénateurs, qu’il y a également des responsabilités et des devoirs collectifs associés à chacun de nos droits inhérents, et cela renforce les droits individuels. Lorsque nous les déterminerons, nous élaborerons des plans et des stratégies concernant leur mise en œuvre par secteur. Lorsque nous le ferons, cela nous donnera des orientations légitimes sur la forme des lois à adopter pour que ces droits aient force de loi dans les domaines relevant de notre compétence en vertu de nos lois par secteur.

C’est notre responsabilité, sénateurs, d’adapter et de mettre en œuvre la déclaration de l’ONU. De ce point de départ, vous pouvez ensuite au moins tirer une certaine orientation quant à la forme que doit prendre une loi fédérale nécessaire pour se conformer à cette déclaration de l’ONU et la respecter.

When we look at those relationships, the Prime Minister announced, the other day, a new ministry of Crown-Aboriginal relations. As far as I'm concerned, those relationships that I just highlighted for you have to be in that ministry. Secretariats should be established for each of those areas: political relations secretariat, treaty relations secretariat, judicial relations secretariat, economic relations secretariat, fiscal relations secretariat and an international relations secretariat.

That framework does something else. It identifies clearly that we have inherent rights and title. We have sovereignty. We have treaties, and we have treaty rights. So how do you implement the spirit and intent of treaties that our people always talk about? You implement them, senators, under a new federal law and we under our own First Nations law, along with the Inuit and the Metis, in the form of implementation of inherent rights and treaty rights to education. How? By developing a First Nations inherent rights and treaty rights education act in the form of a traditional, contemporary education act that scopes out full jurisdiction for education at the community level. We delegate to our own education districts as part 2 of that act and, as part 3, to the regional level, with regional authorities that we establish under our jurisdiction and law, not integrating into provincial systems. We don't need that, and we don't want it. When we look at that whole process, that form of legislation is required in every sector, and we talk about that, senators.

I want to give you an example of some of the sensitive areas that you're having to deal with, and nothing is really being done about it. Taxation. I'm putting together a comprehensive document that shows how much it costs to run this federal government and Parliament, your 10 provincial governments and legislatures, two territorial governments and their legislatures, the Nunavut government and your urban municipalities, almost 4,000 of them, suggesting that we are the taxpayer's burden. When you see that picture, senators, you will know who the taxpayers' burden really is. But we want our share of that revenue.

We talk about fiscal relations in financing, but when do we examine the source of revenue that is available to all of us? Our percentage of revenue is much higher than what's being provided today.

When we talk about the implementation of taxation, your own revenue department did a secret study a few years ago. What did the study tell you? It said there are two categories of tax you have to look at. One category is tax immunity; the other is tax exemption.

En ce qui concerne ces relations, le premier ministre a annoncé l'autre jour la création du nouveau ministère des Relations Couronne-Autochtones. À mon avis, les relations que je viens de vous présenter doivent relever de ce ministère. Des secrétariats devraient être créés dans chacun des domaines suivants : un secrétariat des relations politiques, un secrétariat des relations issues de traités, un secrétariat des relations juridiques, un secrétariat des relations économiques, un secrétariat des relations financières et un secrétariat des relations internationales.

Ce cadre permet aussi autre chose. Cela établit clairement que nous avons des droits et des titres inhérents. Nous avons la souveraineté. Nous avons des traités et nous avons des droits issus de ces traités. Bref, comment mettre en œuvre l'esprit et l'intention des traités dont notre peuple parle sans cesse? Vous le faites, sénateurs, par l'entremise d'une nouvelle loi fédérale, et les Premières Nations, les Inuits et les Métis adoptent leur propre loi pour mettre en œuvre leurs droits inhérents et issus de traités en matière d'éducation. Comment le faire? Il faut élaborer une loi sur les droits inhérents et issus de traités des Premières Nations en matière d'éducation sous la forme d'une loi sur l'éducation traditionnelle et contemporaine qui délègue l'entière responsabilité de l'éducation aux autorités locales. Nous déléguons la responsabilité à nos propres districts scolaires dans le cadre de la deuxième partie de cette loi; pour ce qui est de la troisième partie, nous déléguons la responsabilité à l'échelle régionale aux autorités régionales que nous créons dans ce domaine relevant de notre compétence en vertu de nos lois; nous n'intégrons pas le tout aux systèmes provinciaux. Nous n'en avons pas besoin, et nous ne le voulons pas. Lorsque nous examinons l'ensemble du processus, une telle forme de loi est nécessaire dans chaque secteur, et nous en discutons, sénateurs.

J'aimerais vous donner un exemple des sujets délicats dont vous devez traiter, mais rien n'est vraiment fait à cet égard. Prenons la fiscalité. Je prépare un document exhaustif pour calculer le coût de fonctionnement du gouvernement fédéral et du Parlement, de vos 10 gouvernements provinciaux et de leurs assemblées, des deux gouvernements territoriaux et de leurs assemblées et du gouvernement du Nunavut et de ses municipalités urbaines; il y en a près de 4 000. Ce document laisse entendre que nous sommes un fardeau pour les contribuables. En voyant le portrait complet, sénateurs, vous serez à même de comprendre qui est réellement un fardeau pour les contribuables, mais nous voulons notre part de ces revenus.

Nous parlons des relations financières et du financement, mais je me demande quand nous examinerons la source de revenus qui est accessible à nous tous. Notre pourcentage des revenus est beaucoup plus élevé que ce qui nous est remis actuellement.

En ce qui concerne la mise en place de mesures fiscales, votre propre ministère du Revenu a réalisé une étude secrète il y a quelques années. Qu'est-ce que cette étude vous a appris? Il y a deux catégories de mesures fiscales dont vous devez tenir compte. Vous avez l'immunité fiscale et l'exonération fiscale.

When you talk about tax immunity, what is that? We have tax immunity because we have sovereignty. We have tax immunity because we have a treaty. We have tax exemption because there are provisions in the treaties that provide for goods and services in the form of education, health, social services and so on. We have tax exemption because in the treaties it provides for socio-economic development. We have tax exemption under sections 87 and 89 of the Indian Act. Why are we still paying your taxes and getting nothing back?

We're going to occupy the field of taxation with our own tax regime. We'll identify our forms of tax exemption and immunity, not just by community but regionally, nationally and internationally. We're not going to run a First Nations economy internationally without going there.

The other one is the Indian Act membership issue. You want to do away with the Indian Act? Well, let's examine the issue of citizenship.

When we made Treaties 1 to 11 — the international treaties — the Crown recognized our jurisdiction over membership and citizenship. You didn't have Indian Act membership lists, you had treaty unity lists that acknowledged the status and the rights of our people to decide who would be members of each community.

When we talk about that jurisdiction, we made the treaty with the Crown in right of Ireland and England. They extended dual citizenship status under the treaties in the form of British-subject status. That's the dual citizenship we have under the treaties with the Crown in right of England and Ireland.

You created the Indian Act to make us wards of the government. When you look at the international treaties, they have to be implemented in the form of new citizenship law. When we talk about dual citizenship status, we have dual citizen status of Native Americans under the Jay Treaty.

What else did you do, senators? You know section 35 of the Constitution Act of Canada. Section 35(2) recognizes Inuit, Metis and Indians in what form? Not members of Canada; it's a form of citizenship in Canada. I'm a citizen of the Cree Nation. I have dual citizenship status as a Canadian, with full benefits and rights. When you amend your Citizenship Act, you have to incorporate a part that deals clearly with this arrangement, with the full benefits and rights of Indians under the Citizenship Act

Qu'est-ce que l'immunité fiscale? Nous avons une immunité fiscale, parce que nous avons la souveraineté. Nous avons une immunité fiscale, parce que nous avons un traité. Nous avons une exonération fiscale, parce qu'il y a des dispositions dans les traités qui s'appliquent au sujet des biens et des services dans les domaines de l'éducation, de la santé, des services sociaux, et cetera. Nous avons une exonération fiscale, parce que des dispositions des traités portent sur le développement socioéconomique. Nous avons une exonération fiscale en vertu des articles 87 et 89 de la Loi sur les Indiens. Pourquoi continuons-nous de payer vos impôts sans rien recevoir en retour?

Nous nous occuperons de la fiscalité avec notre propre régime fiscal. Nous déterminerons les formes que prendront notre exonération et notre immunité fiscales; nous le ferons non seulement dans chaque collectivité, mais aussi aux échelles régionale, nationale et internationale. Autrement, nous ne pourrions pas gérer une économie des Premières Nations sur les marchés internationaux.

L'autre élément est l'enjeu de l'appartenance définie par la Loi sur les Indiens. Voulez-vous vous débarrasser de la Loi sur les Indiens? Eh bien, penchons-nous sur la question de la citoyenneté.

Lorsque nous avons conclu les traités n^{os} 1 à 11 — les traités internationaux —, la Couronne a reconnu notre champ de compétence en matière d'appartenance et de citoyenneté. Vous n'aviez pas de listes des membres en vertu de la Loi sur les Indiens; vous aviez des listes de l'unité des traités qui reconnaissaient le statut et les droits de notre peuple de décider des membres qui faisaient partie de chaque collectivité.

En ce qui concerne ce champ de compétence, nous avons conclu ce traité avec la Couronne du chef de l'Irlande et du Royaume-Uni. Cela nous accordait la double citoyenneté en vertu des traités en faisant de nous des sujets britanniques. Voilà la double citoyenneté que nous avons en vertu des traités conclus avec la Couronne du chef du Royaume-Uni et de l'Irlande.

Vous avez créé la Loi sur les Indiens pour faire de nous des pupilles de l'État. En ce qui a trait aux traités internationaux, nous devons les mettre en œuvre sous la forme d'une nouvelle loi sur la citoyenneté. Pour ce qui est de la double citoyenneté, nous avons la double citoyenneté à titre d'Autochtones américains en vertu du Traité de Jay.

Qu'avez-vous fait d'autre, sénateurs? Vous connaissez l'article 35 de la Loi constitutionnelle du Canada. Quelle forme de reconnaissance le paragraphe 35(2) prévoit-il quant aux Inuits, aux Métis et aux Indiens? Ce ne sont pas des membres du Canada; c'est une forme de citoyenneté au Canada. Je suis citoyen de la nation crie. J'ai une double citoyenneté à titre de Canadien, et cela vient avec les mêmes droits et les mêmes avantages. Lorsque vous modifiez votre Loi sur la citoyenneté, vous devez inclure une disposition qui traite clairement de cet

and recognizing our jurisdiction over who will be a citizen of our nations and our communities.

Those are a couple of examples of the form of new law that's needed in the form of specific and special legislation. Don't tell me you cannot do that either. You already have French law in the province of Quebec implementing the Civil Code, English law for the rest of Canada.

Now you have the James Bay Cree-Naskapi (of Quebec) Act and the Nisga'a Final Agreement Act. So when I talk about the need for new forms of legislation to be implemented, that is the kind of stuff I'm talking about.

Your own people failed to recognize the status of the Crown. Assuming it no longer exists under your Crown's assumed sovereignty, you have never dealt with the unfinished business of the novation of the Crown theory, and you're not respecting the recognition of our Treaties 1 to 11 as being international treaties. I ask why.

When you look at that whole process of the Royal Prerogative of the Crown, when do you acknowledge the Crown's existence? That's the only time you recognize it, when you assert the Royal Prerogative of the Crown with unilateral authority to determine issues impacting us where there is no law governing the issue.

The ministers and even some senior officials have invoked the Royal Prerogative of the Crown to deal with our issues, with no laws governing the status of those issues that have to be addressed, but unilaterally determining them and using them to terminate reserves, band status and other issues affecting us. I don't see you using the Royal Prerogative of the Crown on any non-Indians. It's all used on Inuit, Metis and Indian people and our governments.

When do we come together in processes? You have all these processes going. To sustain the process, senator, we need new legal and political institutions and structures of Parliament, the federal government, First Nations, Indian nations, Inuit nations and the Metis Nation. We need new legal and political institutions and structures.

This Senate committee should have a formal committee of sovereignty treaty relations respecting what I'm talking about having to be implemented. Put some teeth into your committees that have some authority to move ahead with these types of agenda items.

accord, qui prévoit les mêmes droits et les mêmes avantages pour les Indiens en vertu de la Loi sur la citoyenneté et qui reconnaît notre champ de compétence au sujet des gens qui seront citoyens de nos nations et de nos collectivités.

Voilà des exemples de nouvelles mesures législatives nécessaires et de lois précises et spéciales en ce sens. Ne me dites pas que vous ne pouvez pas le faire non plus. Vous avez déjà des lois françaises au Québec qui visent à mettre en œuvre le Code civil et des lois anglaises dans le reste du Canada.

Vous avez maintenant la Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec et la Loi sur l'Accord définitif niska'a. Donc, lorsque je parle de la nécessité d'adopter de nouvelles formes de loi, voilà des exemples de ce dont je parle.

Vos propres gens ne reconnaissent pas le statut de la Couronne. Si nous admettons que cela n'existe plus selon votre concept de la souveraineté proclamée de la Couronne, vous ne vous êtes jamais donné la peine de traiter des questions en suspens concernant la novation de la théorie de la Couronne et vous ne considérez pas nos traités n^{os} 1 à 11 comme des traités internationaux. J'aimerais comprendre pourquoi.

Lorsque nous pensons à l'ensemble du processus de la prérogative royale de la Couronne, quand reconnaissez-vous l'existence de la Couronne? La seule fois où vous la reconnaissez, c'est lorsque vous faites valoir la prérogative royale de la Couronne de prendre unilatéralement des décisions sur des enjeux nous concernant lorsqu'aucune loi ne régit cette question.

Les ministres et même certains hauts fonctionnaires ont invoqué la prérogative royale de la Couronne pour s'occuper d'enjeux nous concernant lorsqu'aucune loi ne régit ces questions à régler. Vous avez pris unilatéralement des décisions à ce sujet et vous vous en êtes servis pour mettre fin aux réserves et au statut de bande et traiter d'autres enjeux nous concernant. Je ne vous vois pas avoir recours à la prérogative royale de la Couronne dans le cas des non-Indiens. Vous l'utilisez seulement dans le cas des Inuits, des Métis et des Indiens et de nos gouvernements.

Quand collaborons-nous dans ces processus? Vous avez de nombreux processus en cours. Pour soutenir le processus, sénateurs, nous avons besoin de nouvelles institutions et structures juridiques et politiques du Parlement, du gouvernement fédéral, des Premières Nations, des nations indiennes, des nations inuites et de la nation métisse. Nous avons besoin de nouvelles institutions et structures juridiques et politiques.

Votre comité sénatorial devrait avoir un comité officiel sur les relations souveraines établies par traités qui se pencherait sur les éléments à mettre en place que je mentionne. Il faut donner du mordant à vos comités qui ont le pouvoir de faire avancer les choses dans ces dossiers.

There will be internal resistance. It is there all the time. We remember the Penner days — a lot of resistance internally. But as we discussed with the Minister of Justice in Saskatoon, that internal resistance is not only with your people. The internal resistance is with our people as well. How do we move ahead with respecting the jurisdiction of laws and policies under First Nations government jurisdiction?

There's a real need, senators, to provide for comprehensive education and training to everyone. The whole historical relationship that I gave you in the last 20 minutes is not known, never mind being understood. I don't know how many Senate members are here. I see a couple or so that might know that those treaties you made with us are international treaties. The ones in colour on that chart I gave you are called "domestic treaties." Why? Because only one party to the treaty gave them legal effect. That's why there are domestic treaties. Our treaties are international treaties that need to be given legal effect under the jurisdiction and governments of First Nations and the Crown in right of Canada.

The interface of government jurisdictional law will also require the interface of jurisdiction of laws. You're doing that with the French Civil Code in Quebec and the English common law in Canada. It has been done across the border between tribal, state and federal governments. When do we move to accommodate the First Nations indigenous law with respect to how it interfaces with your English common law and the French Civil Code?

I think your committee, in looking at your new institutions and the future, has to examine how that will be done and implemented. On Friday I told them, "Look, one of the new institutions in your justice system will have to create four seats in the Supreme Court of Canada representing indigenous First Nations law." You already have four French judges enforcing the French Civil Code of Quebec and the rest enforcing the English common law of Canada.

I've given you a document, senator, on how we need to implement new legal and political institutions and structures in the federal government and Parliament. That document clearly identifies the type of new offices and new structures needed in the federal government, with the justice department establishing a First Nations indigenous federal judicial relations division, with Finance and other departments doing the same thing.

The Prime Minister has now announced a new ministry that can move ahead with the implementation of those relationships, but in the restructuring of Parliament, we need that reconciliation

Il y aura une résistance à l'interne; c'est tout le temps le cas. Nous nous souvenons de l'époque Penner; il y avait énormément de résistance à l'interne. Cependant, comme nous en avons discuté avec la ministre de la Justice à Saskatoon, cette résistance à l'interne n'est pas seulement présente de votre côté. Il y a également de la résistance à l'interne de notre côté. Comment faire en sorte de respecter le champ de compétence des lois et des politiques des gouvernements des Premières Nations?

Il est réellement nécessaire, sénateurs, d'offrir une formation approfondie à tout le monde et de sensibiliser les gens à la question. La relation historique que je vous décris depuis 20 minutes est méconnue et encore moins comprise. Je ne sais pas combien de sénateurs sont ici. J'en vois un petit nombre qui sait peut-être que les traités que vous avez conclus avec nous sont des traités internationaux. Les traités en couleur sur le document que je vous ai remis sont ce que nous appelons des « traités intérieurs ». Pourquoi? C'est parce qu'une seule partie prenante au traité leur a donné force de loi. Voilà pourquoi ce sont des traités intérieurs. Nos traités sont des traités internationaux auxquels les gouvernements des Premières Nations et la Couronne du chef du Canada doivent donner force de loi.

L'articulation du droit relatif aux compétences du gouvernement nécessitera aussi l'articulation du champ de compétence des lois. Vous le faites avec le Code civil français au Québec et la common law anglaise au Canada. Nous l'avons déjà vu de l'autre côté de la frontière entre des gouvernements tribaux et étatiques et le gouvernement fédéral. Quand déciderons-nous d'adapter le droit des Premières Nations et de trouver comment l'arrimer à la common law anglaise et au Code civil français?

Lorsque votre comité se penchera sur les nouvelles institutions et l'avenir, je crois qu'il devra examiner la façon dont ce sera fait et mis en œuvre. Vendredi, j'ai dit aux représentants : « L'une des nouvelles institutions dans votre système de justice devra créer quatre sièges à la Cour suprême du Canada pour représenter le droit des Premières Nations. » Vous avez déjà quatre juges français qui font respecter le Code civil français du Québec, et le reste des juges font respecter la common law anglaise du Canada.

Je vous ai remis un document, sénateurs, sur la nécessité de mettre en place de nouvelles institutions et structures juridiques et politiques au gouvernement fédéral et au Parlement. Dans ce document, je mentionne clairement le type de nouveaux postes et de nouvelles structures nécessaires au gouvernement fédéral. Au ministère de la Justice, il y a la création d'une section sur les relations juridiques entre le gouvernement fédéral et les Premières Nations; le ministère des Finances et les autres ministères feront de même.

Le premier ministre a maintenant annoncé la création d'un nouveau ministère qui peut aller de l'avant avec la mise en œuvre de ces relations. Toutefois, quant à la restructuration du

council that former Judge Sinclair of the commission recommended. I told him he didn't give it a home. He said, "I gave it a home in Parliament," but we also need a treaty commission institution in Parliament as well.

Those things can be established right now, senator. If we're going to sustain the momentum that's here now, we need to establish new legal and political institutions as structures of Parliament in the federal government and First Nations, Inuit and Metis nations now — not 11 months from now when you're going into a federal election. And all parties, senator, have to buy into this process. And those colonial policies that I talked about, the 1969 white paper was Liberal policy; the 1980 Buffalo Jump was Conservative policy. The NDP try to say they weren't part of those policies. I lived in Saskatchewan all my life, and over half of that is under NDP government, and they have many of these same policies. We don't have one party in Canada that hasn't been engaged in implementing those colonial policies of devolution and self-termination.

When we look at this whole scenario, I would love to have had at least a day and a half with you to go into depth on all these processes now where in your information you have changed your consultation policy now to engagement policies, by reform by sector: reform in education, health, social development and justice. And you can only be there by invitation. You can't go there on your own. The engagement process is now restricted to invitation only, and in some of the first processes that I have seen you're inviting Indians who are working for you, in that process. What the hell kind of process is that?

What does section 35 do? I was there from start to finish on section 35, and everywhere I've gone, I can look around this room here, and I didn't see any of you in London, England. I spent many days over there all by myself, senators, dealing with having to maintain section 35 in the Constitution.

I've given you the background now of why it's there, but each time I went to those meetings with the committee in the House of Lords and the Foreign Affairs Committee of cabinet, they said section 35 is an empty box. I said, "How in the hell can it be an empty box? Did you not pass the Royal Proclamation of 1763? Yes, you did."

What does it do? It recognizes the sovereignty of our nations. These are the words of our late Judge Dickson. When I sat down with him, he was rewriting the terms of reference for the royal commission, and I took my charts to him. I was a chief then, and

Parlement, nous avons besoin du conseil de réconciliation qu'avait recommandé l'ancien juge Sinclair, qui a présidé la commission. Je lui ai dit qu'il ne lui avait pas trouvé de place. Il m'a répondu que sa place était au Parlement, mais nous avons également besoin au Parlement d'une commission des traités.

Je vous rappelle, sénateurs, que vous pouvez dès maintenant mettre en place ces éléments. Si nous voulons profiter de l'élan dont nous profitons actuellement, nous devons établir maintenant de nouvelles institutions juridiques et politiques du Parlement au sein du gouvernement fédéral, des Premières Nations, des nations inuites et de la nation métisse. Nous ne devons pas attendre 11 mois pour le faire, parce que nous aurons les élections fédérales. Tous les partis et tous les sénateurs doivent adhérer à ce plan. En ce qui concerne les diverses politiques colonialistes dont j'ai parlé, le livre blanc de 1969 était une politique libérale, et le précipice à bisons des années 1980 était une politique conservatrice. Le NPD essaie de dire qu'il n'a pas pris part à ces politiques. J'ai habité toute ma vie en Saskatchewan, et nous avons eu des gouvernements NPD durant plus de la moitié de cette période. Bon nombre des politiques sont les mêmes. Il n'y a aucun parti au Canada qui n'a pas participé à la mise en œuvre de ces politiques colonialistes de transfert des responsabilités et d'auto-termination.

En regardant l'ensemble de ce scénario, je me dis que j'aurais aimé disposer d'au moins un jour et demi avec vous afin d'aller en profondeur dans tous ces processus où vous avez changé votre politique de consultation pour une politique d'engagement, par réforme et par secteur : réforme en éducation, en santé, en matière de développement social et dans le domaine de la justice. Et l'on ne peut participer que si l'on a reçu une invitation. On ne peut pas le faire de son propre chef. Le processus d'engagement ne fonctionne plus que par invitation, et dans certains des premiers processus que j'ai vus, vous invitez les Indiens qui ont travaillé pour vous à ce processus. Quelle sorte de procédé est-ce là?

Que fait l'article 35? Pour l'article 35, j'étais là du début à la fin, et où que je sois allé à Londres, en Angleterre, je n'ai pas vu un seul d'entre vous. J'ai passé bien des jours là-bas, seul, pour tenter de maintenir l'article 35 dans la Constitution.

Je vous ai expliqué les raisons historiques qui justifient la présence de cet article dans la Constitution, mais chaque fois que je me suis rendu à ces séances du comité de la Chambre des lords et du comité du cabinet des Affaires étrangères, on m'a dit que l'article 35 était une boîte vide. Je leur ai dit : « Comment peut-il être une boîte vide? N'avez-vous pas adopté la Proclamation royale de 1763? Si, vous l'avez fait. »

Mais que fait l'article 35? L'article 35 reconnaît la souveraineté de nos nations. Ce sont les mots de feu le juge Dickson. Lorsque je l'ai rencontré, il était en train de réécrire les conditions de la commission royale et je lui ai montré mes

he said, “Chief, never let them leave out the Royal Proclamation of 1763 in the Constitution and the framework, and here’s why. It recognizes your sovereignty of your nations and your national powers of treaty making, it establishes the treaty making between the First Nations and the Crown, and it recognizes all of your inherent rights and title.”

He said it’s the recognition of our inherent rights and titled sovereignty in the form of a bill of rights. That’s our royal instructions that form the laws of Canada today. He said, “You will still need your own charter of rights under your own government, jurisdiction and law.”

You look at the application of section 35 today. I told the Minister of Justice, “Look, section 35 expands your powers and your jurisdiction under section 91(24) in a major way. You can now legislate, and you have the capacity to legislate in every sector impacting on our relationships and our arrangements under sovereignty treaty relations implementing inherent rights and treaty rights by sector.”

But section 35 does something else. Section 91(24) has been delegated to Indian Affairs in the past as a ministry. Section 35 impacts on all ministries, the Prime Minister’s Office, the Privy Council and every department and agency federally; it’s not restricted to any one ministry. As I have always said, the treaties provide the portability of our sovereignty, our inherent rights and treaty rights and treaties. Section 35, senators, now does the same thing: It provides for the portability of our status in terms of our sovereignty, our rights, our treaty rights and inherent rights and treaties.

The Chair: Senator, we only have about 20 minutes left, and I know some senators would like to ask you questions.

Mr. Sanderson: Okay. I think I gave you a lot to think about.

The Chair: You definitely have, and I know you also have lots and lots of information that you have shared with me that I tabled with the clerk previously.

I know that you are holding up the booklet with the new institutions and structures. If we could consider that, if you could table a copy it could become part of our evidence, because you have information that you have not been able to share. As you

tableaux. J’étais chef à l’époque et voici ce qu’il m’a dit : « Chef, ne leur laissez jamais faire abstraction de la Proclamation royale de 1763 dans la Constitution et dans le cadre, et je vais vous dire pourquoi. La Proclamation royale reconnaît la souveraineté de vos nations et votre autorité nationale à négocier des traités. Elle fournit le cadre à la négociation des traités entre les Premières Nations et la Couronne, et elle reconnaît tous vos droits et titres inhérents. »

Il a dit que l’article établissait la reconnaissance de nos droits inhérents et de notre souveraineté sous la forme d’une charte des droits. Ce sont les instructions royales qui encadrent l’établissement des lois dans le Canada d’aujourd’hui. Il a ajouté : « Vous allez néanmoins avoir besoin de votre propre charte des droits sous les auspices de votre propre gouvernement, et aux termes de vos propres compétences et de vos propres lois. »

Mais qu’en est-il de l’application de l’article 35 à l’heure actuelle? Voici ce que j’ai dit à la ministre de la Justice : « Voyez, l’article 35 étend considérablement votre autorité et vos compétences aux termes du paragraphe 91(24). Vous pouvez légiférer — et vous avez la capacité de le faire — dans tout secteur qui pourrait avoir une incidence sur nos relations et sur les arrangements que nous avons pris dans le cadre des négociations des traités de souveraineté établissant nos droits inhérents et les droits découlant des traités par secteur. »

Mais l’article 35 fait d’autres choses encore. Par le passé, le paragraphe 91(24) relevait d’Affaires indiennes en tant que ministère. Sauf que l’article 35 a des répercussions dans tous les ministères, au Bureau du premier ministre, au Conseil privé et dans tous les organismes gouvernementaux du pouvoir fédéral. Il ne concerne pas qu’un seul ministère. Comme je le dis tout le temps, les traités fournissent la transférabilité de notre souveraineté, de nos droits inhérents et des droits conférés par nos titres et nos traités. L’article 35 fait maintenant la même chose : il permet la transférabilité de notre statut en ce qui concerne notre souveraineté, les droits conférés par traités, et les droits et titres inhérents.

La présidente : Sénateur Anderson, il ne nous reste que 20 minutes, et je sais que certains sénateurs aimeraient vous poser des questions.

M. Sanderson : D’accord. Je crois que je vous en ai donné beaucoup à vous mettre sous la dent.

La présidente : C’est effectivement le cas, et je sais que vous avez des tonnes d’autres renseignements à nous donner, dont ceux que vous m’avez communiqués antérieurement et que j’ai remis à la greffière.

Je sais que vous retenez le document qui porte sur les nouvelles institutions et les nouvelles structures. Nous aimerions pouvoir y jeter un coup d’œil. Je vous prierais par conséquent d’en déposer une copie au comité pour que nous puissions

said, I know you have some tremendous ideas, but in the time we have for you, you weren't able to get through all of it, so if we could get a copy of that, we will distribute it to our analyst and the members of our committee.

Mr. Sanderson: I will leave this other one, this policy document on the implementation agreements by sector. It lays out the scope of First Nations law and new federal law needed by sector. This has been adopted by the chiefs in our assembly and the one that lays out the scope of laws that are needed was also tabled at the Treaty 1 to 11 gathering in Edmonton. Over 300 chiefs and proxies were there, adopting and modifying that schedule of law. I will leave these two documents.

Senator, one of the other ones I want to leave with you is the latest information on implementation of what I'm talking about, and I can leave that. It includes the document on the scope of the legal political framework and the implementation of section 35.

Now, the budgeting document I put together 25 years ago on how a First Nations community can provide for implementing and creating a budget. As I said, no one has gone there or done it, and you're expecting them to move ahead with new fiscal relations. I want to leave a copy of this as well. We thought we did a hell of a good job on it, senators, but when we looked at it we forgot to budget for the sector called justice, and we need to add that sector.

The Chair: Thank you. We have several senators who wish to ask questions, starting with our deputy chair, Senator Patterson.

Senator Patterson: We're very privileged to hear from you, senator, and benefit from your lifetime of passionate work on behalf of indigenous peoples, so thank you. It has been very timely to the study we're doing about the new relationship.

I will try to make this very brief.

At the beginning you referred to an agreement at treaty making that a percentage of revenues would be set aside to make payments for treaties. I wonder if you could give us more detail about how those commitments were made. Maybe that's in the documents that you're going to table, but I'd like to learn more about that process and how that happened.

l'annexer à nos témoignages, car il y a de l'information que vous n'avez pas été en mesure de nous communiquer. Comme vous l'avez dit, je sais que vous avez certaines idées formidables. Or, comme vous n'êtes pas arrivé à nous les présenter toutes dans le temps qui vous était imparti, nous aimerions avoir une copie de ce document pour que notre analyste et les membres du comité puissent en prendre connaissance.

M. Sanderson : Je vais vous laisser cet autre document concernant les accords de mise en œuvre par secteur. Il décrit l'étendue du droit des Premières Nations et les nouvelles lois fédérales qui seront requises selon les secteurs. Le document a été adopté par les chefs de notre assemblée, et celui qui définit l'étendue des lois requises a aussi été déposé lors de la rencontre d'Edmonton sur les traités n° 1 à 11. Les 300 chefs et représentants de chefs présents à cette rencontre ont travaillé à l'adoption et à la modification de cette liste de lois. Je vais vous laisser ces deux documents.

L'autre document que je tiens à vous remettre fait le point sur la mise en œuvre de ce dont j'ai parlé, et je peux vous en laisser une copie. Il contient le document sur la portée des relations juridiques et politiques et sur la mise en œuvre de l'article 35.

Il y a aussi le document que j'ai préparé il y a 25 ans à l'intention des Premières Nations sur la façon de créer un budget et de le mettre en œuvre. Comme je l'ai dit, personne n'est allé dans cette direction ou n'a réussi à cet égard, et pourtant, vous vous attendez à ce qu'ils embrassent les nouvelles relations financières. Je vais aussi vous en laisser une copie. Nous pensions que nous avions fait de l'excellent travail, mais nous nous sommes aperçus que nous n'avions pas prévu de budget pour le secteur de la justice, ce à quoi il faudra remédier.

La présidente : Merci. Plusieurs sénateurs souhaitent vous poser des questions, en commençant par le vice-président du comité, le sénateur Patterson.

Le sénateur Patterson : C'est un privilège, sénateur, de vous avoir parmi nous et de pouvoir profiter de tout le travail passionné que vous avez fait au cours de votre vie au nom des peuples autochtones. Pour cela, je vous dis merci. Vos propos tombent pile avec l'étude que nous menons présentement sur les nouvelles relations.

Je vais tenter d'être très bref.

Au début de votre exposé, vous avez parlé d'une entente conclue aux termes d'un traité pour faire en sorte qu'un certain pourcentage des revenus soit mis de côté afin de payer pour les traités. Pourriez-vous nous donner des détails sur ces engagements qui ont été pris? Cette information figure peut-être dans les documents que vous allez déposer, mais j'aimerais néanmoins en savoir un peu plus sur ce processus et sur la façon dont cet accord a été conclu.

I will try to make this very tight. You talk about First Nations governments grounded at the community level and having real community budgets, rather than the contribution agreements that we all know about.

First Nations people are increasingly living off-reserve, and that may be due to the neglect of the Crown in properly providing services to reserves. I'm not blaming anyone who doesn't live on-reserve and has moved off-reserve, but increasing numbers, as you know, are off-reserve, living scattered throughout Canada in urban communities; and, of course, the Metis as well are intermixed with the non-Native population.

You've talked clearly about setting up a sovereign level of First Nations government. I'm just wondering how that can be organized when we are not just sure of where the residents of that government would exist and would live and how they can be organized. I don't know if I'm making myself clear, but can you address that please?

Mr. Sanderson: Yes. On your first one, when you go into your own records, you'll find discussions by officials and ministers talking about if we make the treaties, how we can honour our commitments. In that discussion you'll find them talking about the need to set aside a percentage of revenue annually to honour those commitments. You should be able to find that in your records, and it will describe to you in more detail what they intended do annually to create that trust fund.

With this other one on community-based government, I'm talking about our traditional form of government. You're familiar with your system of governing, and I want to say that your system of governing is top down.

Ours is community-based.

The inherent rights of self-determination and the powers of governing are with the people and members of our communities, not with the chief and council. Where did you learn democratic systems of governing from? Most of the people who have come to Canada come from countries that had only dictatorships, not democratic systems of governing. You learned democratic systems of governing from our systems of the kinship clan systems, and the functions of the clans incorporated a lot of the functions of your executive, legislative and judicial branches, and administrative management systems.

Je vais tenter de resserrer cela autant que faire se peut. Vous parlez des gouvernements des Premières Nations comme d'entités qui seraient présentes dans la communauté et qui fonctionneraient à partir de vrais budgets « communautaires », plutôt qu'avec les ententes de contribution que nous connaissons tous.

Les membres des Premières Nations vivent de plus en plus en dehors des réserves. Cela est peut-être attribuable au fait que l'État néglige d'y fournir des services adéquats. Je ne blâme personne qui ne vivrait pas dans une réserve ou qui aurait déserté les réserves, mais, comme vous le savez, ils sont de plus en plus nombreux à vivre à l'extérieur de ces réserves. Ils sont éparpillés dans les villes d'un peu partout au pays et, bien entendu, les Métis se sont passablement mélangés à la population non autochtone.

Vous avez clairement parlé de l'établissement d'un gouvernement souverain pour les Premières Nations. Je me demande simplement comment cela pourrait s'organiser, attendu que nous ne savons pas où les résidents de ce gouvernement seraient et où ils vivraient, et que nous ignorons comment ils pourraient s'organiser. Je ne sais pas si je me suis bien exprimé, mais pourriez-vous, s'il vous plaît, nous dire de quoi il retourne?

M. Sanderson : Oui. En ce qui concerne votre première question, si vous consultez vos propres archives, vous allez trouver des discussions de fonctionnaires et de ministres sur la façon de respecter les engagements pris dans le cadre des traités conclus. On y discute aussi de la nécessité de réserver chaque année une partie des revenus pour être en mesure d'honorer ces engagements. Vous devriez pouvoir retrouver ces discussions dans vos archives ainsi que des détails sur les choses qu'ils comptaient faire sur une base annuelle pour constituer ce fonds en fiducie.

En ce qui concerne votre question à propos du gouvernement axé sur la communauté, sachez que je veux parler de notre système traditionnel de gouvernance. Vous êtes au fait de votre propre façon de gouverner. C'est un système où la gouvernance se fait de haut en bas.

Notre gouvernance est axée sur la communauté.

Les droits inhérents relatifs à l'autodétermination et les pouvoirs permettant de gouverner appartiennent au peuple et aux membres de nos communautés, et non au chef et au conseil. De qui avez-vous appris les systèmes de gouvernance axés sur la démocratie? La plupart des personnes qui sont venues au Canada viennent de pays qui ne connaissaient que la dictature. Vous avez appris ces systèmes démocratiques de gouvernance de nos systèmes claniques fondés sur la parenté, et les fonctions des clans reprenaient une bonne partie des fonctions de vos pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires, et des systèmes de gestion administrative.

We had portfolios in our governing system. They weren't called portfolios. They were highly structured and disciplined societies in every sector that we were governing on. Those societies weren't restricted to only one nation. Some of these societies crossed over into other nations on Turtle Island, not just Canada. When we look at a community-based governing system, then, you already had overlapping jurisdiction for your own citizens. When you live in Ottawa as an MP and you're back home as an MP, nothing changes for you. You have overlapping jurisdiction and benefits in every one of those jurisdictions. We'll have overlapping jurisdictions as well, and you already accommodate the Nisga'a Nation as having a local government in Vancouver for the Nisga'a citizens in Vancouver. That's what I'm talking about. Use your creativity to accommodate what you want to do and how you can do it for yourselves. We can do it in the same way.

When we talk about dual citizenship status, we need to have our own. Why does an Inuit have to lose their status when they marry into Cree territory, or why does a Cree lose their status when they marry into Inuit territory? What is wrong with us having our own dual citizenship for our people? Nothing.

So the kind of thing you're asking about, senators, you're already doing. You have overlapping jurisdictions in federal, provincial and municipal governments. In new institutions and structures, you'll need to find a way of accommodating how we implement our jurisdiction and law, respecting yours.

Senator Tannas: Thank you very much to both of you for being here today. As an aside, I think that — and you mentioned this in your presentation — whatever the result is, if we can ever find a way forward and agree on it, it will have to be explained clearly to the other 90 or 94 per cent of Canadians who are not of Aboriginal descent. And it will have to be explained to Aboriginal people, too, that this is the way forward.

I've been on this committee for four and a half years, and it is not clear to me what perfect looks like. What we were hoping to do with this study — we're finishing the history, and you've given us a lot of good information, as others have, about the history — is that now we're saying the answer is going to be looking forward into the future and trying to develop principles that come from a vision of what perfect looks like for your grandchildren and their grandchildren. What does it look like? What do they do every day in that perfect world? How do they interact with other Canadians, with their culture? What do you suppose their life would look like in perfect?

Notre système de gouvernance avait des portefeuilles, mais on ne les appelait pas comme cela. Il s'agissait de sociétés disciplinées et savamment structurées qui œuvraient dans tous les secteurs où nous gouvernions. Ces sociétés n'étaient pas limitées à une seule nation. Certaines faisaient le pont avec d'autres nations de l'Île de la Tortue. Elles ne se limitaient pas au Canada. Dans le système de gouvernance dont je parle, il faut se rappeler qu'il y a déjà eu un chevauchement de statut pour vos propres citoyens. Lorsque vous êtes député et que vous vivez à Ottawa, et que vous retournez dans votre patelin en tant que député, rien ne change pour vous. Vous avez le même statut et les mêmes avantages aux deux endroits. Nous aurons aussi un chevauchement des statuts. Vous permettez d'ailleurs déjà à la nation Nisga'a d'avoir un gouvernement local à Vancouver pour les citoyens Nisga'a de Vancouver. Voilà de quoi je parle. Vous vous servez de votre créativité pour tenir compte de ce que vous voulez faire et pour vous permettre d'y arriver. Nous pouvons procéder de la même façon.

Pour avoir la double citoyenneté, il faut que nous ayons la nôtre. Pourquoi un Inuit perd-il son statut lorsqu'il se marie en territoire cri? Pourquoi un Cri perd-il son statut lorsqu'il se marie en territoire inuit? Qu'y a-t-il de mal à ce que nos gens aient leur propre double citoyenneté? Rien.

Ces choses au sujet desquelles vous me posez des questions, ce sont des choses que vous faites déjà. Il y a un chevauchement entre les pouvoirs fédéral, provinciaux et municipaux. Avec les nouvelles institutions et les nouvelles structures, il faudra trouver une façon de nous permettre de concrétiser nos pouvoirs et nos lois comme nous l'entendons, dans le respect des vôtres.

Le sénateur Tannas : Merci beaucoup à vous deux d'être ici aujourd'hui. Soit dit en passant — et vous en avez parlé dans votre exposé —, peu importe ce que sera le résultat de ce processus, je crois que si nous réussissons à trouver une marche à suivre et à nous entendre là-dessus, il faudra l'expliquer clairement aux 90 ou 94 p. 100 de Canadiens qui ne sont pas de descendance autochtone. Il faudra également l'expliquer aux Autochtones eux-mêmes.

Je siège à ce comité depuis quatre ans et demi, et je ne sais toujours pas à quoi ressemble la situation idéale. Ce que nous espérons faire grâce à la présente étude — nous terminons le volet historique, et vous nous avez donné une masse de bons renseignements à cet égard, comme d'autres l'ont fait avant vous —, bref, ce que nous cherchons à faire c'est ceci : nous estimons désormais que la réponse sera de regarder l'avenir et d'essayer d'élaborer des principes émanant d'une vision de ce à quoi l'idéal doit ressembler pour vos petits-enfants et les petits-enfants de ces derniers. À quoi cet idéal ressemble-t-il? Que font-ils au quotidien dans ce monde parfait? Comment interagissent-ils avec les autres Canadiens, avec leur culture? Selon vous, à quoi leur vie devrait-elle ressembler dans ce monde idéal?

I would ask you a couple of questions along these lines. Could either of you tell me, what would you like for your great-grandchild's life to look like, as an adult or as a child living in Canada, under a system where all of this is behind us because we have structures in place that you would approve of looking down from heaven someday?

Could you give us any guidance that will help us form principles so that we can then try and find our way forward? I have to tell you, with everything I heard, my head is just spinning. I don't know how to formulate a solution or principles out of what you said. So I'm wondering if we could impose on you to give us some future-looking thoughts about your own descendants.

Mr. Sanderson: That's a good question because you can also look at the French Civil Code in Quebec and the English common law. You're quite comfortable as a French man in Quebec functioning anywhere in Canada, including this province, without changing your status or identity. I'm a Cree. Right now, my great-grandchildren, my *câpâns*, are registered as Indians with no benefits or status at all under your current law.

Senator Tannas: Where do they live?

Mr. Sanderson: Prince Albert, Saskatchewan.

When we talk about off-reserve, on-reserve Indians, I just told you, our sovereignty and rights and status are portable. Whether you're an on-reserve or off-reserve Indian, with policy, right now, you don't have to wait. Get rid of it now. When I talk about me being a Cree, I want all my grandchildren and great-grandchildren to be Crees, fully identified as a Cree, recognizing their full status and their rights as a Cree, their culture and language as a Cree. They can function anywhere, as you do, in any capacity, with full representation and participation when they have that status secure, and that's what we have to do under our laws and jurisdiction.

That's what you have to accommodate, as you have done for yourselves, French-English common law, French Civil Code and English common law. But it doesn't violate your status, your identity or your benefits. Yes, you will need to have special rights and benefits under the treaties and our inherent rights. And yes, it will take a hell of a lot of education, but you know what you're doing now? You're implementing reconciliation through universities, and what are they doing? They're offering new training and education with your funding that we're trying to access for our First Nations University of Canada to do the training I'm talking about. You're training Indians in universities on how to colonize Indians, Inuit on how to colonize Inuit and Metis on how to colonize Metis. That is not reconciliation,

J'aurais deux questions à vous poser dans cette veine. Est-ce que l'un de vous pourrait me décrire la vie qu'il souhaiterait voir pour ses arrière-petits-enfants vivant au Canada à l'âge adulte ou comme enfant dans un système où toutes les structures seraient établies et où tout ce dont nous discutons maintenant serait loin derrière?

Pouvez-vous nous donner une orientation qui nous permettra d'établir des principes à partir desquels nous pourrions trouver la marche à suivre pour la suite des choses? Je dois vous l'avouer : avec tout ce que j'ai entendu, j'ai la tête qui tourne. Je ne sais pas comment je pourrais formuler une solution ou des principes à partir de ce que vous avez dit. Alors, je me demandais s'il vous serait possible de nous faire part de vos réflexions concernant la vie à venir de vos propres descendants.

M. Sanderson : C'est une bonne question, car vous pouvez faire un parallèle avec le Code civil français au Québec et la common law anglaise. Un Français du Québec peut très bien fonctionner partout au Canada, y compris dans sa province, sans changer de statut ou d'identité. Je suis un Cri. Aux termes de la loi actuelle, mes arrière-petits-enfants, mes *câpâns*, sont inscrits comme Indiens, sans statut ni avantages.

Le sénateur Tannas : Où vivent-ils?

M. Sanderson : À Prince Albert, en Saskatchewan.

Lorsqu'il est question des Indiens qui vivent hors réserve ou dans les réserves, comme je viens de vous le dire, notre souveraineté, nos droits et nos statuts sont transférables. Il n'y a pas de raison d'attendre. Débarrassez-vous tout de suite de cette politique qui sépare les Indiens qui vivent hors réserve de ceux qui vivent dans les réserves. Quand je dis que je suis un Cri, je veux que mes petits-enfants et mes arrière-petits-enfants soient des Cris eux aussi. Je veux qu'ils soient pleinement reconnus comme des Cris, et que leur culture et leur langue soient celles des Cris. Lorsque ce statut leur sera acquis, ils pourront vivre leur vie n'importe où, comme vous le faites, et faire n'importe quoi. Ils seront dûment représentés et ils pourront s'investir pleinement dans ce qu'ils choisiront de faire. Voilà ce que nos lois et nos pouvoirs doivent viser.

C'est ce que vous devez permettre, comme vous l'avez fait pour vous-mêmes avec le Code civil français et la common law anglaise. Cela n'enlèvera rien à votre statut, à votre identité et aux avantages dont vous jouissez. Oui, vous allez devoir prévoir des droits et avantages spéciaux dans les traités, et tenir compte de nos droits inhérents. Eh oui, il faudra des efforts colossaux pour éduquer les gens. Or, vous savez ce que vous faites à l'heure actuelle? Vous êtes en train de mettre en œuvre la réconciliation par l'intermédiaire des universités. Et que font les universités? Elles offrent de nouveaux programmes de formation et d'enseignement grâce à votre financement, celui-là même que nous tentons d'obtenir pour financer notre Université des Premières nations du Canada et la formation dont je vous parle. Vous êtes en train d'enseigner aux Amérindiens comment

senators. You want education? Let's get on with some real fundamental basis of education in this country.

One of the most sensitive ones I've talked about is sovereignty. As you sit here today, your government and your Parliament are resisting the recognition of the inherent sovereignty of our nations, even though you have Supreme Court instructions that are valid. Reconciliation has to be addressed under that comprehensive legal-political framework. You have little frameworks for fiscal relations, for reconciliation, a little framework for 94 calls to action and for reform of justice. That comprehensive legal-political framework governs all of those initiatives.

Why are you going to create little frameworks for all those when the comprehensive legal framework is there? I understand and appreciate what you're talking about in terms of your head spinning. You should have seen the Justice people on Friday in the presentation I made over there. I said, "I'm not here just to provide you information. I'm here to help brainwash you."

Senator Sinclair: I was at a meeting, senator. I welcome you and apologize for being late for your presentation.

I was at a meeting where assimilation was the topic. One of the speakers, an indigenous leader, said, "Nothing wrong with assimilation. In fact, our plan is to try to assimilate all of you."

I recognize that we're at a point in the day where we're nearing the end of your presentation, and there are many issues that we want to try to learn from you in the time that we've got. I appreciate the documents that you've given to us because I've seen them in various forms to this point in time.

One of the topics that this committee is going to try to address and concern itself with is the question of what self-government will look like in the future, and that begins us thinking about the question of what the instruments of self-government are at the local level. Are we talking about expanding the powers, the jurisdiction, the authority of those entities that are now entities created by the Indian Act? Are we talking about creating some other form of entity? Are we talking about organizing or facilitating the organizational structures of the Cree Nation to become an entity of self-government? Are we talking about doing it on a treaty basis? Are we talking about doing it on a regional basis?

I wonder if you might share some thoughts about that with us before you leave here.

coloniser les Amérindiens, aux Inuits, comment coloniser les Inuits, et aux Métis, comment coloniser les Métis. La réconciliation, ce n'est pas cela. Vous voulez éduquer? Dans ce cas, pourquoi ne pas enseigner les vraies notions de base?

Parmi celles dont j'ai parlé, l'une des plus délicates est la question de la souveraineté. Actuellement, votre gouvernement et votre Parlement refusent de reconnaître la souveraineté inhérente de nos nations, et ce, malgré les instructions valides émanant de la Cour suprême. La réconciliation doit être envisagée en fonction de ce cadre juridico-politique exhaustif. Il n'y a pas de cadre sérieux pour les relations fiscales ou pour la réconciliation. Il y a un cadre modeste pour donner suite aux 94 appels à l'action et pour réformer la justice. Toutes ces initiatives devraient s'inscrire dans ce cadre juridico-politique exhaustif.

Pourquoi devez-vous créer tous ces petits cadres lorsque vous avez ce cadre juridique exhaustif? Je comprends ce que vous me dites lorsque vous affirmez que la tête vous tourne. Vous auriez dû voir les gens de Justice, vendredi, lorsque je leur ai fait mon exposé. Je leur ai dit : « Je ne suis pas ici pour vous donner de l'information. Je suis ici pour aider au lavage de votre cerveau. »

Le sénateur Sinclair : J'ai assisté à une réunion, monsieur Sanderson. Je vous souhaite la bienvenue et je m'excuse d'être arrivé en retard à votre présentation.

J'assistais à une réunion où il était question d'assimilation. Un des intervenants, un dirigeant autochtone, a dit : « Il n'y a rien de mal à assimiler un groupe. En fait, notre plan est d'essayer de vous assimiler tous ».

Je reconnais que nous approchons la fin de votre intervention et que nous voulons essayer d'apprendre bien des choses de vous pendant le temps dont nous disposons. Je vous sais gré des documents que vous nous avez donnés parce que je les ai vus en différents formats à ce jour.

Un des sujets dont le comité se soucie et qu'il essaiera de traiter est celui de savoir à quoi ressemblera l'autonomie gouvernementale de demain, sujet qui nous porte à penser à la nature des instruments d'autonomie gouvernementale à l'échelle locale. Est-il ici question d'élargir les pouvoirs, la compétence et l'autorité des organes qui sont maintenant des organes créés par la Loi sur les Indiens? Est-il ici question de créer d'autres types d'organes? Est-il ici question d'organiser ou de faciliter les structures organisationnelles de la nation crie pour devenir un organe d'autonomie gouvernementale? Est-il ici question de le faire sur la base d'un traité ou sur une base régionale?

Je me demandais si vous pouviez nous dire ce que vous en pensez avant de partir.

Mr. Sanderson: Yes. Senator, I appreciate that question because it's coming up internally as well amongst our own people, and we have to scope out the broad base of powers at the community level. Like I said, inherent rights and powers are with the people and the families and community, and the broad base of powers includes how we regulate our internal, external and international affairs through our governing systems.

A political organization and governing structure has to be established that recognizes formally, in today's terms, the legislative branch of our government, which is members of the community, family reps to a family council, with the powers of governing, still having the chief and council and the boards and commissions forming the executive branch. The family council and the members in assembly will form the legislative branch, and the executive branch, like I said, will be the chief and council, the various boards and commissions and senior management. We'll set up our judicial branch to establish our restorative justice system.

Your system is a punitive-type justice system that exists today. Our system is restorative justice, having to restore balance and harmony wherever there is an offence committed by an individual on community or family, and we look at the process then. From the 1900s to 1950, we had chiefs and councils elected under the Indian Act, with the Indian agent in full charge of everything. One of the reasons for that, as you know, is that it was against the law for us to assemble under the Indian Act until 1950.

So, in 1960, the federal government set up what you call self-administration structures, implementing federal and provincial law and jurisdiction. That was in 1960, senators.

In 2017, we're still doing the same thing. We don't have formal, political, organizational governing structures. So, in the federation of nations, for example, we went from the splinter groups to the Union of Saskatchewan Indians to the FSIN in 1980. In the early 1980s, we went to the federation of nations, under a convention, which is a political agreement that is ratified by all the bands of Saskatchewan. We travelled the province for two and a half years to get it ratified by the members of the communities, not just by chief and council.

That political agreement is forming the federation of nations that crosses the boundaries of four nations, the Sioux Nation, the Saulteaux Nation, the Cree and the Dene Nation. It crosses the boundaries of the treaties that are there. It accommodates the

M. Sanderson : Oui. Sénateur Sinclair, je vous sais gré d'avoir posé cette question, car les Autochtones se demandent la même chose à l'interne, et nous devons déterminer la portée de la base élargie des pouvoirs à l'échelon communautaire. Comme je l'ai dit, ce sont les gens, les familles et la collectivité qui détiennent les droits et pouvoirs inhérents, et la base élargie des pouvoirs comprend la façon dont nous réglons nos affaires internes, externes et internationales par l'intermédiaire de nos systèmes de gouvernance.

Il faut mettre en place une organisation politique et structure de gouvernance qui reconnaisse officiellement, selon les règles d'aujourd'hui, le pouvoir législatif de notre gouvernement, composé de membres de la collectivité, de représentants des familles à un conseil de famille, investis du pouvoir de gouverner, mais en gardant le chef et le conseil ainsi que les offices et les commissions qui forment le pouvoir exécutif. Le conseil de famille et les membres de l'assemblée formeront le pouvoir législatif, tandis que le chef et le conseil ainsi que les divers offices et commissions et la haute direction formeront le pouvoir exécutif, comme je l'ai mentionné. Nous mettrons en place notre pouvoir judiciaire en vue d'instaurer notre système de justice réparatrice.

Votre système actuel est un système de justice pénale punitif. Notre système est réparateur : il doit rétablir l'équilibre et l'harmonie quand une personne commet une infraction à l'encontre de sa collectivité ou de sa famille, et nous examinons ensuite le processus. Des années 1900 aux années 1950, nous avons eu des chefs et des conseils élus conformément à la Loi sur les Indiens, et l'agent des Indiens était pleinement responsable de tout. Comme vous le savez, une des raisons qui expliquent cela est que, jusqu'à 1950, la Loi sur les Indiens nous interdisait de nous assembler.

Alors, en 1960, le gouvernement fédéral a établi ce que vous appelez des structures d'auto-administration pour mettre en œuvre les lois et compétences fédérales et provinciales. C'était en 1960, mesdames et messieurs les sénateurs.

En 2017, nous faisons toujours la même chose. Nous n'avons pas de structures de gouvernance organisationnelles, politiques et officielles. En conséquence, dans la fédération des nations, par exemple, nous sommes passés des groupes dissidents à l'Union of Saskatchewan Indians et à la FSIN en 1980. Au début des années 1980, nous sommes allés à la fédération des nations au titre d'une convention, qui est un accord politique ratifié par toutes les bandes de la Saskatchewan. Nous avons parcouru la province pendant deux ans et demi pour la faire ratifier par les membres des collectivités, pas seulement par le chef et le conseil.

Cet accord politique forme la fédération des nations qui franchit les limites de quatre nations, soit les Sioux, les Saulteaux, les Cris et les Dénés. Il franchit les limites des traités qui sont là. Il permet la reconnaissance politique de l'autonomie

political recognition of the autonomy of each community. The treaties only recognize communities and political units of their respective nations. It's the Indian Act that created bands.

Under the convention of the federation of nations, we already have the capacity to implement the FSIN that recognizes the political autonomy of each of the communities, under their political organization and governing structures, and the tribal councils.

How we implemented the convention of the FSIN is called the Convention Act. It formally puts in place the governing bodies of the FSIN. We sit in lawful assembly, the chiefs in assembly. Those seats are designated to their communities, not to the chief. We sit in those assemblies, making law and policy, like you do here in Parliament and in your legislatures. That's a lawful political assembly already in place. The governing bodies of the executive and the executive council are all legislated under the Executive Act establishing those governing bodies, with their functions, duties and responsibilities.

We need to do the same thing at the community level on how we clearly identify the roles and functions of the chiefs and councils and their governing bodies. The tribal councils, again, were incorporated under your policies, federally. They are not having to be incorporated now. We can have the Prince Albert Grand Council Convention Act, implementing the convention that forms their political organization and governing structures under our First Nations government jurisdiction and law.

When we look at the status of our governing systems, then, we're implementing our inherent sovereignty and our forms of government based on our traditions, customs and practices, and you're familiar with those. But, like I said, senators, it's time we reinstated some of those highly structured and disciplined societies that we had, implementing the functions and duties of government, but all under our own government jurisdiction and law.

Senator Watt: Thank you, Mr. Sanderson and his wife. We are happy to have you here. You and I have been focusing on a lot of those issues that you have brought forward over a number of years. I would say that we started off leading up to 1982. Many years have passed.

There are a lot of subject areas that have to be revisited and dealt with to come up with conclusions, matters that you have brought forward. Those are very important steps that have to be taken by the "system," I guess you could say, by the government, by the Parliament, including the Senate.

de chaque collectivité. Les traités ne reconnaissent que les collectivités et les unités politiques de leurs nations respectives. C'est la Loi sur les Indiens qui a créé les bandes.

Au titre de la convention de la fédération des nations, nous avons déjà la capacité de mettre en œuvre la FSIN qui reconnaît l'autonomie politique de chacune des collectivités, dans le cadre de leur organisation politique et structures de gouvernance, et des conseils tribaux.

Nous avons mis en œuvre la FSIN en application de la Convention Act, qui établit officiellement ses organes de gouvernance. Nous nous assemblons en toute légalité — l'Assemblée des chefs. Ces sièges ne sont pas assignés aux chefs, mais bien à leurs collectivités. Nous siégeons dans ces assemblées et adoptons des lois et politiques, comme vous le faites au Parlement et dans vos assemblées législatives. Il s'agit d'une assemblée politique légale qui est déjà en place. Les organes de gouvernance de l'exécutif et du conseil exécutif sont régis par la loi exécutive portant création de ces organes de gouvernance, qui définit leurs fonctions, leurs devoirs et leurs responsabilités.

Nous devons faire la même chose à l'échelon communautaire en ce qui concerne notre façon de cerner clairement les rôles et fonctions des chefs et des conseils ainsi que de leurs organes de gouvernance. Encore une fois, les conseils tribaux ont été constitués conformément à vos politiques fédérales. Ils n'ont plus à l'être maintenant. La Prince Albert Grand Council Convention Act peut mettre en œuvre la convention au titre de laquelle sont formées leur organisation politique et structures de gouvernance en application des lois et compétences de notre gouvernement des Premières Nations.

Lorsque nous examinons l'état de nos systèmes de gouvernance, nous constatons que nous mettons en œuvre notre souveraineté inhérente et nos types de gouvernement en fonction de nos traditions, de nos coutumes et de nos pratiques, que vous connaissez. Cependant, comme je l'ai mentionné, mesdames et messieurs les sénateurs, il est temps que nous rétablissions certaines de ces sociétés hautement structurées et disciplinées que nous avons en appliquant les fonctions et devoirs du gouvernement, mais dans le contexte de nos propres lois et compétences gouvernementales.

Le sénateur Watt : Merci, monsieur Sanderson et merci aussi à votre conjointe. Nous sommes heureux de vous accueillir aujourd'hui. Vous et moi avons accordé beaucoup d'attention aux questions que vous avez soulevées sur un certain nombre d'années. Je dirais que nous avons commencé à l'approche de 1982. C'était il y a de nombreuses années.

Il faut réexaminer et traiter bien des sujets pour tirer des conclusions, des questions que vous avez soulevées. Il s'agit là d'étapes très importantes que doit suivre le « système », comme on pourrait l'appeler, le gouvernement, le Parlement, y compris le Sénat.

We are almost at the point of probably another election coming up soon, and the question is, are we going to repeat this again after the election, dealing with the same subject matter, such as not really knowing exactly where we are going, at least from the Parliament side. They have not given any directive in any shape or form. Neither have we, as an Aboriginal people, come forward with a tangible solution that we think could work. Those are long overdue.

If we continue to wait for the Government of Canada or the Parliament to come up with a solution or proposal, I don't think it's going to be coming. I think the onus is on us to do what we can to come up with a solution and put forward those tangible solutions.

Now, you have brought forward a lot of subject areas that no one, up to now, has brought forward. This pretty well, the way I understand it, encompasses areas that we have to visit and also have to find a solution for.

Keeping that in mind, you only had one hour to make your presentation. That's not enough; that's not good enough.

Continuity of your presentation is going to have to be seriously looked at by this committee because you have brought a lot of information to this table here, and we have to decide, as a committee, how we are going to shorten it and deal with it. Keeping that in mind, I'm concerned about the continuity. We don't really have a system within the committee itself that would allow you to be recognized and put aside that this is a very different person that is bringing in a new subject matter that needs to be dealt with.

I wish this committee would come to realize that you have brought forward a lot of information that we have to deal with. At the end of the day, the senators here, on the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, have to come up with some recommendations.

Before that recommendation is brought forward, I would like to have a bit of influence over my colleagues to make sure that we bring you back again. It may be not once but several times in order to be sure about what we are going to bring forward as recommendations.

I would like to make that recommendation because I don't have the time to go into the other areas which I wish I had. But you don't have the time and I don't have the time right now because the time is running out today.

Senator Pate: Thank you very much, Senator Sanderson. I thank you too for your life's work; I feel like I'm in kindergarten in your initiative. I'm going to ask you about an area about which I feel a little more like I'm maybe in Grade 1, and that is some of the work in particular that you've talked about, and other materials that I have had the privilege of reading around

Nous aurons probablement une autre élection prochainement, et la question est de savoir si nous allons remettre cela après l'élection et traiter du même sujet, par exemple celui de ne pas vraiment savoir où nous allons, du moins du côté du Parlement. Il ne nous a donné aucune directive que ce soit. Le peuple autochtone n'a pas non plus dégagé de solution concrète qui, selon nous, pourrait marcher. Il est grand temps que cela change.

Si nous continuons à attendre que le gouvernement du Canada ou le Parlement trouve une solution ou fasse une proposition, je crois que nous perdons notre temps. Je pense que c'est à nous qu'il revient de faire ce que nous pouvons pour trouver des solutions concrètes.

Vous avez soulevé nombre de sujets dont personne, à ce jour, n'a parlé. Si je comprends bien, ils couvrent assez bien les secteurs que nous devons visiter et pour lesquels nous devons aussi trouver une solution.

Cela dit, vous n'aviez qu'une heure pour faire votre présentation. Ce n'est pas suffisant; vous auriez eu besoin de plus de temps.

Le comité devrait se pencher sérieusement sur ce que vous avez soulevé dans votre présentation, car vous nous avez donné beaucoup de renseignements, et nous devons décider comment nous allons les abréger et les traiter. Cela étant dit, je m'inquiète de ce qui viendra ensuite. Le comité n'a pas vraiment de système qui vous permettrait d'être reconnu et de faire valoir que vous êtes un intervenant très différent qui soulève un nouveau sujet devant être traité.

J'aimerais que les membres du comité finissent par prendre conscience du fait que vous avez présenté beaucoup de renseignements que nous devons traiter. Au bout du compte, les sénateurs qui siègent au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones doivent formuler des recommandations.

Avant que cette recommandation soit formulée, j'aimerais exercer un peu d'influence sur mes collègues pour m'assurer que nous puissions vous inviter de nouveau, non pas une fois, mais plusieurs pour être certain des recommandations que nous formulerons.

J'aimerais formuler cette recommandation parce que je n'ai malheureusement pas le temps d'aborder les autres sujets que j'aurais aimé aborder. Cependant, ni vous ni moi n'avons le temps de le faire en ce moment, car la réunion tire à sa fin.

La sénatrice Pate : Merci beaucoup, monsieur Sanderson. Je vous remercie aussi pour l'œuvre de votre vie; votre initiative me donne l'impression d'être au niveau de la maternelle. Je vais vous poser une question pour laquelle j'ai plus l'impression d'être en première année, et elle concerne une partie du travail dont vous avez parlé en particulier et d'autres documents que j'ai

the work that needs to be done around justice and social justice and some of those sorts of areas.

My question is twofold: Is it possible to do this in an incremental way? Is it possible, for instance, to tackle some of the social justice issues separate from the overall sovereignty? I ask that in a humble way. I heard what you said about the need to develop an overarching look at the sovereignty of First Nations and Inuit and Metis people, but is it possible to do it incrementally? One of my fears, and I ask for your comments on this, is that there may be the potential for some of the justice areas to be examined separately, but I also fear that that may lead to an offloading onto indigenous communities of the issues now, including multiple generations of the impact of colonization that you've spoken about in other areas: suicides, mental health issues, child welfare and over-incarceration.

Is it possible to do it in an incremental way? How do we do that in a way that decolonizes? Some of the justice committees that I've had the privilege of meeting and engaging with have very much almost accepted the colonial structure and are even trying to do restorative justice in ways that are very much colonized. I invite your comments on that. I apologize if it's so rudimentary that I should know it, but I don't.

Mr. Sanderson: That's a very good question. It comes up all the time. You see, what we're dealing with here, on this side of the chart, is all based on administrative agendas and prioritizing item by item, never mind sector by sector.

As a leader, I've never prioritized anything. I've always worked across the board. If you want to prioritize, you can prioritize in education or in health and in various sectors, but never prioritize education over justice, justice over economics and so on.

You need to elevate that agenda to a political agenda. That's the major resistance right now. Everybody is stuck on the administrative agenda and not moving it and elevating it to a political agenda that deals with the kind of thing that I just presented to you.

On the funding side, it's serious not only to create new legal institutions and structures of government now. We need to get serious funding made available to First Nations. For all the documents that I brought to you here and all the work that I've done, there was no money. I've done it on my own.

eu le privilège de lire concernant le travail qu'il est nécessaire d'accomplir sur les plans de la justice et de la justice sociale et de domaines du genre.

Ma question est à deux volets : est-il possible de faire cela graduellement? Est-il possible, par exemple, de s'attaquer à certaines des questions de justice sociale indépendamment de la question de la souveraineté en général? Je le demande bien humblement. J'ai entendu ce que vous avez dit concernant le besoin de jeter un regard global sur la souveraineté des Premières Nations, des Inuits et des Métis, mais est-il possible de le faire graduellement? Une de mes craintes — et je vous demande de vous prononcer là-dessus — est qu'il est possible qu'on puisse étudier certains secteurs de la justice séparément, mais je crains aussi que cela pourrait mener à un délestage des problèmes sur les collectivités autochtones, y compris l'incidence de la colonisation sur de multiples générations dont vous avez parlé dans d'autres domaines : le suicide, les questions de santé mentale, le bien-être des enfants et l'incarcération disproportionnelle des Autochtones.

Est-il possible de le faire graduellement? Comment pouvons-nous le faire de façon à décoloniser? Certains des comités de la justice que j'ai eu le privilège de rencontrer et avec lesquels j'ai pu m'entretenir ont, dans les faits, quasiment accepté la structure coloniale et essaient même de pratiquer la justice réparatrice en suivant vraiment les principes de la colonisation. Je vous invite à vous prononcer sur ce point. Je m'excuse si c'est un sujet si élémentaire que je devrais le savoir, mais je ne le sais pas.

M. Sanderson : C'est une très bonne question. Elle m'est posée constamment. Vous voyez, la situation à laquelle nous devons faire face de ce côté du tableau est entièrement fondée sur des programmes administratifs et elle accorde la priorité à un point à la fois au lieu d'aborder les questions secteur par secteur.

En tant que dirigeant, je n'ai jamais accordé la priorité à quoi que ce soit. J'ai toujours travaillé à toutes les questions. Si vous voulez établir des priorités, vous pouvez le faire dans le secteur de l'éducation ou de la santé et dans divers secteurs, mais n'accordez jamais la priorité à l'éducation au détriment de la justice, à la justice au détriment de l'économie, et cetera.

Vous devez rehausser le niveau du programme pour en faire un programme politique. C'est sur ce point que l'on oppose une forte résistance en ce moment. Tout le monde est coincé dans le programme administratif sans le faire avancer et le rehausser pour en faire un programme politique qui traite le genre de sujet que je viens de vous présenter.

Côté financement, il est important de ne pas seulement créer de nouvelles institutions juridiques et structures gouvernementales maintenant. Nous avons besoin de verser un financement appréciable aux Premières Nations. Je n'ai eu aucun financement pour produire tous les documents que je vous ai apportés et accomplir tout le travail que j'ai fait. J'ai tout fait sans aide.

My trip here was on my Aeroplan points. That's what I call the colonial SWAT strategy: special words and tactics, economic intimidation, fiscal intimidation and judicial intimidation.

If I had half the money any one of you senators is getting, you'd have a hell of a lot more information here than I've got now. I'm just kidding.

But those are good questions. That's the major problem right now. We're stuck at this administrative colonial level. We need to elevate to that sovereignty treaty relations level, and that political level. You have to go there as a Senate. You're one of the national institutions of Canada. Do you want to maintain security and sustainability? Create a sovereignty treaty relations committee of the Senate. Can you do that? Yes, you can do that. So do it. You see, in my position, I get questions and suggestions, and I say "do it."

I'm suggesting, senator, as the chair of the Senate, I want you to examine how you can move ahead with creating a sovereignty treaty relations committee of the Senate here. Let's get serious. If we're serious, let's do it. Let's not be afraid of talking about sovereignty. Let's not be afraid of talking about the interface of jurisdictional law and government.

I hope that provides you a bit of an answer to your question. Like I said about the logistics of prioritizing, I can prioritize within a sector, but I never prioritize sector over sector.

Senator Pate: Would you see an incremental change then as essentially prioritizing? I'll give you an example of one of the areas in which a number of us are trying to encourage communities to actually use the legislation that currently exists to bring back people from their communities who are currently imprisoned. There are sections in the legislation that allow that to happen, but the policies have limited that. So the money that's currently being used to jail people could be in communities. That would be an incremental way. I wouldn't necessarily see it as prioritizing justice; I would see it as getting resources back to do some of those things. When we're talking about women, our parliamentary budget officer says that's \$348,000 a year. That's a lot of money that could go into communities. That's some of what I'm thinking.

You're smiling so it probably sounds like a stupid question, and I'm happy to be corrected.

Mr. Sanderson: I smile, senator, because that's come up too. Let me give you a glaring example of what the logistics and problems are. On the reserve, we get \$7,000 per student for tuition. If that same student leaves the reserve and goes to a joint

J'ai payé mon voyage à Ottawa avec mes points Aéroplan. C'est ce que j'appelle la stratégie tactique coloniale : des tactiques et des mots spéciaux, et de l'intimidation sur les plans économique, financier et judiciaire.

Si j'avais eu la moitié du financement dont les sénateurs disposent, vous auriez mille fois plus de renseignements que je vous en ai fournis. Je plaisante.

Mais ce sont de bonnes questions. C'est le principal problème en ce moment. Nous sommes coincés à ce niveau administratif colonial. Nous devons l'élever au niveau des relations souveraines découlant de traités et au niveau politique. Le Sénat doit le faire. Vous êtes une des institutions nationales du Canada. Voulez-vous assurer la sécurité et la viabilité? Créez un comité sénatorial sur les relations découlant d'un traité et la souveraineté. Pouvez-vous le faire? Oui, vous le pouvez. Alors faites-le. Vous voyez, dans ma position, je réponds à des questions et je fais des suggestions, et je dis « Faites-le ».

Je suggère, sénatrice Pate, à titre de président du Sénat, que je veux que vous examiniez les mesures que vous pouvez prendre pour créer un comité sur les relations souveraines découlant de traités au Sénat. Soyons sérieux. Si nous le sommes, faisons-le. N'ayons pas peur de parler de souveraineté. N'ayons pas peur de parler de l'interface du droit juridictionnel et du gouvernement.

J'espère que cela répond, en quelque sorte, à votre question. Comme je l'ai dit concernant la logistique d'établir des priorités, je peux prioriser des questions dans un secteur, mais je ne donne jamais la priorité à un secteur au détriment d'un autre.

La sénatrice Pate : Pour vous, apporter un changement graduel équivaldrait-il alors à établir des priorités? Je vais vous donner l'exemple d'un des secteurs dans lequel un certain nombre d'entre nous essayons d'encourager les collectivités à vraiment se servir de la loi en vigueur pour ramener chez eux des gens qui se trouvent actuellement en prison. Certaines parties de la loi le permettent, mais les politiques en ont limité la possibilité. En conséquence, le financement qui sert actuellement à incarcérer des gens pourrait être investi dans les collectivités. Ce serait une façon graduelle de procéder. Je ne verrais pas nécessairement cela comme une façon d'accorder la priorité à la justice, mais plutôt de récupérer des ressources pour faire une partie de ces choses. Lorsqu'il est question des femmes, notre directeur parlementaire du budget dit que le montant se chiffre à 348 000 \$ par année. C'est une somme considérable qui pourrait être investie dans les collectivités. C'est en partie ce que je pense.

Vous souriez, alors cela semble peut-être bête comme question, et je ne demande pas mieux que vous me corrigiez.

M. Sanderson : Je souris, madame la sénatrice, car on l'a aussi mentionné. Permettez-moi de vous donner un exemple flagrant de la logistique et des problèmes. Dans la réserve, nous recevons 7 000 \$ par étudiant pour couvrir les droits de scolarité.

school, they get \$18,000 for tuition. If that same student gets in trouble and enters into your correctional centre, that's \$120,000 a year for that student. Give me \$120,000 a year per student in tuition and I'll show you what we can do. You see?

You want to empty those jails? Pardon 80 per cent of them right now. They didn't commit any major criminal offence. Let them all out. What are you keeping them in for? Give us the \$120,000 per inmate in the community and we'll show you what we can do with that in terms of their economic opportunities in education and training.

I hope that clarifies the question.

Senator Pate: That was excellent. Thank you.

The Chair: Thank you, senators, for your questions. I want to give my special thanks to Senator Sol Sanderson. You've provided us with some very important information. Thank you for tabling the documents. Thank you for encouraging us to be revolutionary in thinking outside the box. We will certainly take your suggestions to heart about how we interact with a special committee because we do have some power, and perhaps we need to think outside the box ourselves instead of always following what has been done in the past. Perhaps it's time for us to think of different ways of moving forward in the future.

Thank you so much, again. We will certainly give serious consideration to having you return because you have such a wealth of wisdom to share with us.

(The committee adjourned.)

Si un étudiant quitte la réserve pour aller dans une école conjointe, il obtient 18 000 \$ pour ses droits de scolarité. Si ce même étudiant se retrouve dans le pétrin et entre dans votre établissement correctionnel, il coûtera 120 000 \$ par année. Donnez-moi 120 000 \$ par année en droits de scolarité pour chaque étudiant et je vais vous montrer ce que l'on peut faire. Vous me suivez?

Vous voulez vider ces prisons? Graciez immédiatement 80 p. 100 des prisonniers. Ils n'ont pas commis d'infractions criminelles importantes. Laissez-les tous sortir. Pourquoi les gardez-vous enfermés? Donnez-nous les 120 000 \$ par détenu dans la collectivité et nous allons vous montrer ce que nous pouvons en faire pour développer leurs possibilités au plan économique en leur offrant de l'éducation et de la formation.

J'espère que cela clarifie la question.

La sénatrice Pate : C'était excellent. Merci.

La présidente : Merci de vos questions, mesdames et messieurs les sénateurs. Je tiens à remercier tout spécialement M. Sol Sanderson. Vous nous avez fourni des renseignements très importants. Merci d'avoir déposé les documents. Merci de nous encourager à être des révolutionnaires qui sortent des sentiers battus. Nous prendrons assurément vos suggestions à cœur sur la façon d'interagir avec un comité spécial, car nous avons des pouvoirs, et peut-être que nous avons aussi besoin de sortir des sentiers battus au lieu de toujours suivre la route déjà tracée. Peut-être qu'il est temps pour nous de penser à différentes façons de procéder à l'avenir.

Merci beaucoup encore une fois. Il est clair que nous envisagerons sérieusement de vous inviter de nouveau, car vous avez tant de sagesse à nous transmettre.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, September 20, 2017

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:45 p.m. to study the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples.

Senator Lillian Eva Dyck (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good evening. I would like to welcome all honourable senators and members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples here in the room or listening via the Web. I would like to acknowledge, for the sake of reconciliation, that we are meeting on the traditional, unceded lands of the Algonquin peoples.

My name is Lillian Dyck, from Saskatchewan, and I have the honour and privilege of chairing the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples. I will now invite my fellow senators to introduce themselves, starting on my right with the deputy chair.

Senator Patterson: Dennis Patterson, senator for Nunavut.

Senator Tannas: Scott Tannas from Alberta.

Senator Raine: Nancy Greene Raine from British Columbia.

Senator Watt: Charlie Watt, Nunavik.

[*Translation*]

Senator Brazeau: Patrick Brazeau from Quebec.

[*English*]

Senator Sinclair: Murray Sinclair, senator, Manitoba.

Senator Pate: Kim Pate from Ontario.

Senator Boniface: Gwen Boniface, senator for Ontario.

[*Translation*]

Senator Dupuis: Renée Dupuis, independent senator from Quebec.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 20 septembre 2017

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour étudier les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis.

La sénatrice Lillian Eva Dyck (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonsoir. Je tiens à souhaiter la bienvenue à tous les honorables sénateurs et aux membres du public qui observent cette réunion du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones ici, dans la salle, ou sur Internet. J'aimerais reconnaître, aux fins de réconciliation, que nous nous réunissons sur les terres traditionnelles non cédées des peuples algonquins.

Je me nomme Lillian Dyck, de la Saskatchewan, et j'ai l'honneur et le privilège de présider le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones. J'invite mes collègues à se présenter, en commençant à ma droite avec le vice-président.

Le sénateur Patterson : Dennis Patterson, sénateur du Nunavut.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Watt : Charlie Watt, du Nunavik.

[*Français*]

Le sénateur Brazeau : Patrick Brazeau, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Sinclair : Murray Sinclair, sénateur du Manitoba.

La sénatrice Pate : Kim Pate, de l'Ontario.

La sénatrice Boniface : Gwen Boniface, sénateur pour l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Dupuis : Renée Dupuis, sénatrice indépendante du Québec.

[English]

Senator Christmas: Good evening. Dan Christmas, Nova Scotia.

Senator McPhedran: Marilou McPhedran, independent senator for Manitoba.

The Chair: Thank you, senators.

Tonight, we are meeting under our general order of reference to hear from the commissioners from the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls. Actually, we may find out that this may even be related to our new study with respect to the new nation-to-nation relationship — I'm giving a little heads-up here — how this might be related to what the indigenous nations are when it comes to the role of women.

Tonight, it is our great pleasure and honour to have before us the commissioners from the national inquiry. We have with us: Marion Buller, the Chief Commissioner; Michèle Audette, Commissioner; Brian Eyolfson, Commissioner; and Qajaq Robinson, Commissioner.

As I understand it, Chief Commissioner Buller will make remarks and then the floor will be open to questions from the senators. In that case, then, the other commissioners and/or some of the family members may wish to participate in the answering of questions.

You have the floor, Chief Commissioner Buller.

Marion Buller, Chief Commissioner, National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls: Good evening, Madam Chair and members of this committee. Thank you for inviting us to appear before you to speak about the progress of the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls. My name is Marion Buller. I'm chief commissioner of the national inquiry. With me today are my fellow commissioners, Michèle Audette, Brian Eyolfson, on my side here, and Qajaq Robinson. We are honoured to be part of the important work of this committee. Thank you.

This is the first time we have appeared before you to report on the work of the national inquiry. We are now a few weeks into the second year of our two-year-and-four-month mandate.

The tragedy of our missing and murdered indigenous women and girls is felt so deeply and painfully by indigenous families, but it is also a painful legacy felt by all Canadians. Parliament and the Prime Minister of Canada have chosen finally to address this terrible legacy. The profound commitment of the National

[Traduction]

Le sénateur Christmas : Bonsoir. Dan Christmas, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice McPhedran : Marilou McPhedran, sénatrice indépendante du Manitoba.

La présidente : Je vous remercie, chers collègues.

Ce soir, nous nous réunissons dans le cadre de notre ordre de renvoi général afin d'entendre les commissaires de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. En fait, il se pourrait que nous constatons que cette enquête a un lien avec cette autre étude que nous venons d'entreprendre sur les nouvelles relations entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. En quelque sorte, je vous invite à porter attention au lien qu'il peut y avoir entre ces relations et la façon dont les peuples autochtones considèrent le rôle des femmes.

Ce soir, nous avons l'honneur et le plaisir insignes de recevoir les commissaires de l'enquête nationale, nommément Marion Buller, commissaire en chef, Michèle Audette, commissaire, Brian Eyolfson, commissaire et Qajaq Robinson, commissaire.

D'après ce que j'ai compris, la commissaire en chef va faire une déclaration liminaire, puis nous passerons aux questions des membres du comité. Lorsque nous en serons là, les autres commissaires et les membres des familles pourront intervenir pour répondre aux questions.

Commissaire en chef Buller, vous avez la parole.

Marion Buller, commissaire en chef, Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées : Madame la présidente, distingués membres du comité, bonsoir. Merci de nous avoir invités à comparaître devant vous pour discuter de la progression de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Je m'appelle Marion Buller et je suis la commissaire en chef de l'enquête nationale. Je suis accompagnée aujourd'hui de mes collègues commissaires, Michèle Audette, Brian Eyolfson — ici, à mes côtés — et Qajaq Robinson. Nous sommes honorés de prendre part à l'important travail de votre comité. Merci.

Nous comparaissons pour la première fois devant le comité pour faire rapport sur les travaux de l'enquête nationale. Nous avons entrepris depuis quelques semaines la seconde année de notre mandat de deux ans et quatre mois.

La tragédie de nos femmes et filles autochtones disparues et assassinées cause une douleur profonde et intense aux familles autochtones, mais constitue aussi un lourd fardeau pour tous les Canadiens. Le Parlement et le premier ministre du Canada ont finalement choisi de s'attaquer à ce problème terrible. L'enquête

Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls is to listen to those who have suffered, to share their stories with Canadians, and to learn what we can do to prevent other families and loved ones from experiencing such suffering.

The national inquiry is not inventing its mission or approach; rather, it has been given a mandate by the government with detailed terms of reference. These terms of reference were written following extensive consultations with indigenous communities, survivors and families of missing and murdered indigenous women and girls, and they strongly inform what the national inquiry wants to accomplish. The terms of reference were adopted by all of the provinces and territories, making this a truly national inquiry.

That said, while fulfilling the mandate given to us by governments, the national inquiry has coalesced around the values and priorities it pursues in the conduct of its work. For example, we want to act in a way that is trauma informed and culturally appropriate. The national inquiry wants to ensure that how it conducts the process leads to healing and the means to shed colonial influences which underlie the social, economic, cultural and institutional problems leading to missing and murdered indigenous women and girls.

In fulfilling its mandate, the national inquiry is subject to the structures of working within the federal government. It has to adhere to the human resources, information technology and contracting rules that apply to all areas of the federal government. This national inquiry is not alone in finding these rules frustrating. Constructing the national inquiry was very time-consuming. Simultaneously, stakeholders were expecting urgent engagement and attention to the matters that so deeply concern them.

The good news is that despite the many challenges the national inquiry has experienced, we are on track in getting our staff, offices, technology and networks in place in order to deal with the important substance of our work.

At the same time, the national inquiry research team has done a comprehensive review of related work and has assessed what has been done and not done by governments to follow up on findings and recommendations from that work. It was essential to conduct this assessment so that this national inquiry can take stock, learn from what has worked and what hasn't, and map out its own areas of emphasis so as to get the most value possible, with its own engagements, reflections and recommendations.

This has been a difficult year and for many people our progress has been too slow. But we wanted to do this right because we know that there are risks associated with doing this work quickly and superficially.

nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a pour tâche essentielle d'écouter ceux qui ont souffert, de faire connaître leur histoire aux Canadiens et de découvrir ce que nous pouvons faire pour empêcher que d'autres familles et être chers ne souffrent à leur tour.

La mission et la démarche de l'enquête nationale ne sont pas de son invention. Elle a reçu du gouvernement un mandat et un cadre de référence détaillé. Rédigé à la suite d'une consultation approfondie de communautés autochtones, de survivantes et de familles de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées, ce cadre décrit précisément ce que l'enquête nationale veut accomplir. Le cadre de référence a été adopté par l'ensemble des provinces et des territoires, ce qui fait que l'enquête revêt une portée véritablement nationale.

Cela dit, tout en s'acquittant du mandat que lui ont confié les gouvernements, l'enquête nationale a fait fond sur les valeurs et les priorités qu'elle privilégie dans la conduite de ses travaux. Par exemple, son action se veut fondée sur les traumatismes vécus et adaptée à la culture. L'enquête nationale veut mener le processus de manière à favoriser la guérison et à dissiper les influences coloniales qui sous-tendent les problèmes sociaux, économiques, culturels et institutionnels à la source des assassinats et des disparitions de femmes et de filles autochtones.

Dans la réalisation de son mandat, l'enquête nationale est assujettie aux structures opérationnelles du gouvernement fédéral. Elle doit observer les règles applicables aux ressources humaines, à la technologie de l'information et à la conclusion de marchés dans tous les secteurs du gouvernement fédéral. L'enquête nationale n'est pas la première à considérer que ces règles sont une source de frustration. La mise sur pied de l'enquête a demandé beaucoup de temps. Or, les parties intéressées attendaient une action rapide sur des enjeux qui les touchaient profondément.

Heureusement, malgré les nombreuses difficultés, l'enquête nationale est maintenant en mesure de constituer son effectif et de mettre en place les bureaux, les dispositifs technologiques et les réseaux nécessaires pour s'attaquer au cœur de la question.

Entre-temps, l'équipe de recherche de l'enquête nationale a effectué un examen complet des travaux pertinents et évalué ce que les gouvernements ont fait ou n'ont pas fait à la suite des conclusions et des recommandations issues de ces travaux. Cette évaluation était essentielle pour permettre à l'enquête nationale de faire le point, de tirer des leçons des réussites et des échecs, et de définir ses propres priorités afin que ses travaux, ses réflexions et ses recommandations soient le plus utiles possible.

L'année a été difficile et, pour bien des gens, notre progression a été trop lente. Mais nous voulions bien faire les choses, car nous connaissons les risques qu'entraîne une action précipitée et superficielle.

There are four principles that apply to the work of the national inquiry.

One: We want to empower and support people, not re-victimize them. The survivors of violence and the families of the people who have been victimized have undergone tremendous trauma. We are not going into communities and asking people to put themselves at further psychological risk by talking about their experiences unless we are sure that we can provide them with the supports they need. To live up to that commitment, we, as the national inquiry, need policies, staff and internal education. We have put a health team in place, educated national inquiry staff on trauma-related issues, of course, and adopted a trauma-informed approach to our work.

Two: We want to find solutions together and not impose them. Indigenous people in Canada have been subjected to the colonial policies and agendas of the French, English and Canadian governments. For hundreds of years, experts have sought to “solve” the “Indian problem” through a series of imposed solutions. No one ever seriously thought to consult with indigenous people — let alone indigenous women specifically — about missionary work, reserves, the pass system, the Indian Act, forced relocations, residential schools, or the child welfare system, because they did not trust indigenous people to run their own lives.

We want our work to contribute to the resilience and revitalization of indigenous people. We believe that the most effective strategies will come from indigenous communities and nations themselves.

We committed ourselves to identifying and following culturally specific protocols when working with communities. We will ensure we are welcome in communities before we go there. This takes time and effort, but it is essential to engage truly with communities.

Three: We want to include those who need to be heard. The families of missing and murdered indigenous women and girls are often left feeling excluded and shut out by the police, the courts, social workers and the media. We define families broadly, by what we term “families of the heart.” That includes foster families, adoptive families and close friends. We recognize the importance of including indigenous women who are LGBTQ, non-binary or two-spirit in our work.

Four: We want to build on the good work already done and not reinvent the wheel. We are not studying indigenous women and girls and LGBTQ2S people; we are studying the systemic causes of violence that they have experienced and the efforts and

Les travaux de l’enquête nationale se fondent sur les quatre principes suivants.

Premier principe : nous voulons donner aux gens des moyens d’agir, non les victimiser à nouveau. Les survivantes des situations de violence ainsi que les familles et les gens qui en ont été victimes ont subi un grave traumatisme. Nous n’allons pas nous rendre dans les communautés et demander aux gens de se placer une nouvelle fois en situation de risque psychologique en parlant de leurs expériences, à moins d’avoir l’assurance que nous pouvons leur fournir le soutien nécessaire. Pour respecter cet engagement, nous devons adopter des politiques, disposer du personnel requis et effectuer un travail de sensibilisation interne. Nous avons formé une équipe de la santé, sensibilisé le personnel de l’enquête nationale aux questions entourant les traumatismes et adopté une approche qui tient compte des traumatismes.

Deuxième principe : nous voulons trouver des solutions ensemble, non les imposer. Les peuples autochtones du Canada ont subi les politiques et les ambitions coloniales des gouvernements français, britannique et canadien. Durant des centaines d’années, les experts ont tenté de « régler » le « problème indien » au moyen de solutions imposées. Aucun n’a véritablement songé à consulter les peuples autochtones — et encore moins les femmes autochtones — sur le travail des missionnaires, les réserves, le système des laissez-passer, la Loi sur les Indiens, les déplacements forcés, les pensionnats ou le régime de protection de l’enfance, parce qu’ils ne croyaient pas les peuples autochtones capables de gérer leur propre existence.

Nous voulons que notre travail contribue à la résilience et à la revitalisation des peuples autochtones. Nous estimons que les stratégies les plus efficaces vont venir des communautés et des nations autochtones mêmes.

Nous avons pris l’engagement de connaître et d’observer les protocoles culturels propres aux communautés avec lesquelles nous travaillons. Avant de nous rendre dans une communauté, nous allons nous assurer d’y être bienvenus. Cette démarche demande du temps et des efforts, mais elle est essentielle à une relation véritable avec les communautés.

Troisième principe : nous voulons inclure ceux qui doivent être entendus. Les familles des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées se sentent souvent exclues et réduites au silence par la police, les tribunaux, les travailleurs sociaux et les médias. Nous entendons le mot « famille » dans un sens large, celui des « familles du cœur », ce qui comprend aussi les familles d’accueil, les familles adoptives et les amis proches. Nous reconnaissons l’importance d’inclure les femmes autochtones LGBTQ, non binaires et bispirituelles dans notre travail.

Quatrième principe : nous voulons prendre appui sur le bon travail déjà accompli et ne pas tout réinventer. Notre étude ne porte pas sur les femmes, les filles et les femmes LGBTQ2S autochtones. Nous étudions plutôt les causes systémiques de la

policies of governments and agencies in response to this violence.

We have analyzed 100 reports containing over 1,200 recommendations. This is the most comprehensive literature review concerning existing reports, studies and articles on violence against indigenous women and girls that has been completed to date.

As commissioners, we have collectively and individually been meeting with and taking advice from survivors, the family members of missing and murdered indigenous women and girls, and our National Family Advisory Circle. I'm pleased to say we have a member of our National Family Advisory Circle with us this evening: Ms. Laurie Odjick, whose daughter Maisy still remains missing. She is immediately behind me.

We have also taken advice and worked with elders, knowledge keepers, young people, experts, academics and representatives of national, indigenous, local and feminist organizations. Much of this work — consulting, developing policy, hiring and training staff, reviewing and analyzing reports — has gone on behind the scenes. But we are confident that this time and effort has been well spent.

The work of the national inquiry is becoming increasingly public. Throughout the summer our staff members have been visiting communities across Canada. They meet with local residents to prepare for upcoming community hearings. The first of these hearings was held in Whitehorse in late May and early June of this year; 47 people spoke to us in open hearings and an additional 25 people gave statements in private. In August, we held the first of our expert panels, on indigenous laws and decolonizing perspectives. Our interim report will be released at the end of October, as required by our terms of reference.

Turning now to what we have done, Commissioner Audette.

[*Translation*]

Michèle Audette, Commissioner, National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls: Thank you, Ms. Buller.

[*Editor's Note: The witness spoke in her native language.*]

I would also like to take a few moments to acknowledge the welcome from the Anishinabe Nation. Thank you very much, our brothers and sisters.

violence qu'elles ont subie ainsi que les mesures et les politiques adoptées par les gouvernements et les organismes en réponse à cette violence.

Nous avons analysé 100 rapports contenant plus de 1 200 recommandations. C'est l'analyse la plus complète des rapports, des études et des articles sur la violence envers les femmes et les filles autochtones réalisée à ce jour.

Dans notre rôle de commissaires, nous avons rencontré et écouté, collectivement et individuellement, des survivantes, des membres des familles de femmes et filles autochtones disparues et assassinées, ainsi que des membres du Cercle conseil national des familles. Je suis heureuse d'annoncer qu'une des membres de notre Cercle conseil national des familles est ici, dans l'assemblée. Il s'agit de Mme Laurie Odjick, dont la fille est toujours portée disparue. C'est elle qui est assise directement derrière moi.

Nous avons également rencontré et écouté des aînés, des gardiens du savoir, des jeunes, des experts, des universitaires et des représentants d'organisations nationales, autochtones, locales et féministes. Une grande partie de ce travail — les consultations, l'élaboration des politiques, l'embauche et la formation du personnel, l'étude et l'analyse des rapports — a été exécutée en coulisses, mais nous sommes convaincus que le temps et les efforts qui y ont été consacrés ont été utiles.

Le public se familiarise progressivement avec le travail de l'enquête nationale. Durant tout l'été, les membres de notre personnel se sont rendus dans diverses communautés à l'échelle du pays afin de rencontrer les résidents en prévision des audiences prochaines. Les premières audiences ont eu lieu à Whitehorse, à la fin de mai et au début de juin. Nous avons entendu 47 personnes au cours des audiences ouvertes et reçu 25 déclarations privées. En août, nous avons tenu le premier panel d'experts, sur le thème « Lois autochtones, pratiques et perspectives de décolonisation ». Notre rapport provisoire sera publié à la fin d'octobre, comme le prévoit le cadre de référence.

Je cède maintenant la parole à la commissaire Audette.

[*Français*]

Michèle Audette, commissaire, Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées : Merci, madame Buller.

[*Note de la rédaction : Le témoin s'exprime dans sa langue maternelle.*]

J'aimerais aussi prendre quelques secondes pour saluer la nation anishinabe qui nous accueille. Alors, à nos frères et à nos sœurs, merci beaucoup.

You know, right from when the inquiry was established, everyone knew that the mandate we had been asked to take on would be very complex. Everyone knew that, both emotionally and because of the issue itself, it would be no easy task, that we would encounter difficulties and obstacles, and that we would have to do it right. That is something that inspires us every day.

At the same time, if the national inquiry had been restricted to a very limited task, to fly quickly in and out, to hold hasty consultations, in only a few places, in order, basically, to table a report destined to take its place on a shelf like other reports, our mission would have been doomed to failure, and that is not what we wanted.

We know that the issues we are dealing with are much too important for that. These are issues of life and death. Indigenous women and girls have been brutalized, marginalized, and victimized throughout this country's history. They have suffered discrimination in its laws and in its systems. They have also been destroyed by violence in all its forms: physical, mental, spiritual or emotional.

Those women are still among us. They are standing up for their rights. For a number of decades, those families, those women, have insisted on this inquiry, a national inquiry. They have also spoken out, each time they have felt that the national inquiry on indigenous women and girls was not meeting their needs. I can assure you that they have let us know about it. That is still the case today. It is normal, we had to expect it. Today, we continue to adapt, to amend our ways of doing things so that we respect what the women, the families and the survivors are telling us.

Those who were denied justice, safety and dignity, those whose fundamental rights have been treated with scorn for more than 50 years, deserve encouragement and support in the efforts they are making today to obtain justice, to regain their dignity and to enjoy that safety. Everyone here today, our team, continues to believe that we can make a difference, that we are here as people of goodwill, and that those listening to us, those outside, are continuing to exert pressure. They are also pressuring us for that goodwill to translate into concrete action. If at times you feel pushed around, we believe that the pressure exists for good reason.

[English]

Ms. Buller: Turning next to what we will be doing, looking forward, our work is well under way. In the coming months, we will continue to gather the truth, give life to the truth and honour the truth.

Vous savez, lors de la mise sur pied de l'enquête, tout le monde savait que le mandat qui nous était confié serait très complexe, tant dans l'émotion que dans l'enjeu en soi, que ce ne serait pas une tâche facile, que nous rencontrerions des difficultés, des obstacles, et qu'il faudrait veiller à ce que ce travail soit bien fait. C'est donc quelque chose qui nous anime au quotidien.

En même temps, si l'enquête nationale s'était bornée à faire un travail très limité, à effectuer des visites éclair, à faire des consultations à la hâte et à peu d'endroits, pour déposer finalement un rapport qui se serait peut-être retrouvé sur des tablettes, comme d'autres rapports, notre mission aurait été vouée à l'échec, et ce n'est pas ce que nous voulions.

Nous savons également que les questions qui sont abordées sont beaucoup trop importantes. Ce sont des questions de vie, des questions de mort. Les femmes autochtones et les jeunes filles ont été brutalisées, marginalisées et maltraitées tout au long de l'histoire de ce pays. Elles ont subi de la discrimination dans les lois et dans les systèmes. Elles ont aussi été détruites par toute forme de violence, qu'elle soit physique, mentale, spirituelle ou émotionnelle.

Ces femmes sont toujours là, parmi nous. Elles affirment leurs droits. Pendant plusieurs décennies, ces familles, ces femmes, ont réclamé avec insistance cette enquête, une enquête nationale. Elles se sont aussi exprimées, chaque fois qu'elles estimaient que l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones ne répondait pas à leurs besoins. Je vous assure qu'elles nous l'ont fait savoir. C'est encore le cas aujourd'hui. C'est normal, il fallait s'y attendre. Aujourd'hui, nous continuons à adapter, à modifier nos façons de faire afin que l'on respecte ce que les femmes, les familles et les survivantes nous expriment.

Les personnes qui n'ont pas eu droit à la justice, à la sécurité ou au respect de leur dignité, ou encore celles dont les droits fondamentaux ont été bafoués pendant plus de 50 ans, méritent d'être encouragées et d'être soutenues dans les efforts qu'elles déploient, aujourd'hui, dans le but d'obtenir justice, de retrouver leur dignité et de jouir de cette sécurité. Tous les gens ici présents, notre équipe, continuent à croire que nous pouvons faire une différence, que nous sommes ici avec une bonne volonté, et les gens qui nous écoutent, les gens qui sont à l'extérieur, continuent à faire pression. Ils font aussi pression auprès de nous afin que cette bonne volonté se traduise en actions concrètes. Si vous vous sentez parfois bousculés, nous croyons que cette pression existe pour une bonne cause.

[Traduction]

Mme Buller : Pour la suite des choses, il importe de dire que nos travaux sont bien amorcés. Au cours des prochains mois, nous allons poursuivre nos efforts pour découvrir la vérité, donner vie à la vérité et honorer la vérité.

What is gathering the truth? There are three major components to our truth gathering.

First is hearings. The first and most important of these components is providing people with the opportunity to speak with us directly. Community hearings are at the heart of this process. This is where we engage with the survivors of violence, the families of those who have been missing and murdered, their friends and neighbours.

In addition to Whitehorse, we have nine community hearings scheduled to take place across the country over the coming three-and-a-half months. More hearings will follow in 2018.

We are taking a unique approach to our process for community hearings. We go only to communities where we are welcome. We observe and participate in local protocols and ceremonies. Witnesses are not cross-examined. We are all seated on the same level, in a semicircular pattern. Families and survivors may tell us their stories in public or in private, individually or as part of a sharing circle. A family member or survivor may also tell their story privately to a statement taker.

Commissioners take an oath at the beginning of every hearing to promise to listen carefully to the stories. We do not mark exhibits or follow other courtroom-like procedures while the family members or survivors are talking to us.

We will also be holding institutional hearings where we will hear from key organizations, grassroots groups, non-profit organizations, national and local indigenous organizations, and state institutions that include police services and child welfare agencies. We plan to hold at least five of these types of hearings in the new year.

We have begun to bring together experts to provide us and the public with insight on specific issues. As part of our approach, we are defining experts broadly, including families and survivors, elders, traditional knowledge keepers, front-line workers and young people, along with academics and professionals. All of our hearings are open to the public and are available as webcasts, except when a family member or survivor wishes to speak in public.

Second is research. We will continue to review existing research and we have commenced new research. This new work will address gaps in our knowledge, for example, by shedding more light on the experiences of indigenous francophone women, Inuit women and Metis women, and will also address emerging issues such as human trafficking. A central focus of our research plan is the identification of effective, community-driven strategies for mitigating and eliminating violence. Many

Qu'entend-on par « découvrir la vérité »? La phase de découverte de la vérité comporte trois grandes composantes.

Tout d'abord, il y a les audiences. La première composante, la plus importante, consiste à fournir aux gens la possibilité de s'adresser à nous directement. Les audiences dans les communautés sont au cœur de ce processus. C'est l'occasion de discuter avec les survivantes de la violence, les familles des personnes disparues ou assassinées, leurs amis et leurs voisins.

Outre celle de Whitehorse, neuf audiences dans les communautés sont prévues pour la prochaine période de trois mois et demi. D'autres suivront en 2018.

Nous avons adopté une approche particulière pour les audiences dans les communautés. Nous ne nous rendons que dans les communautés qui le souhaitent. Nous observons les protocoles et les cérémonies des endroits visités et nous y participons. Les témoins ne subissent pas de contre-interrogatoire. Nous sommes tous assis au même niveau, en demi-cercle. Les familles et les survivantes peuvent présenter leurs témoignages en public ou en privé, individuellement ou à l'intérieur d'un cercle de partage. Les membres de la famille ou les survivantes peuvent aussi présenter leur témoignage en privé ou à une personne chargée de consigner les dépositions.

Au début de chaque audience, les commissaires font le serment d'écouter attentivement tous les témoignages. Nous ne marquons pas de pièces ni n'appliquons de procédures propres aux salles d'audience pendant les témoignages des membres des familles ou des survivantes.

Nous allons aussi tenir des audiences dans des institutions, pour entendre des organisations clés, des groupes populaires, des organismes à but non lucratif, des organisations nationales et locales ainsi que des institutions étatiques, dont des services de police et des organismes de protection de l'enfance. Nous prévoyons de tenir au moins cinq audiences institutionnelles à compter de la nouvelle année.

Nous avons aussi commencé à réunir des experts pour nous éclairer, ainsi que le public, sur des questions particulières. Dans cette démarche, nous donnons un sens large au mot « expert », qui inclut les familles et les survivantes, les aînés, les gardiens du savoir, les travailleurs de première ligne, les jeunes, les universitaires et les professionnels. Toutes nos audiences sont publiques et diffusées sur le Web, sauf si un membre d'une famille ou une survivante souhaite s'exprimer en privé.

En deuxième lieu, il y a la recherche. Nous allons poursuivre les recherches entreprises et nous en avons lancé de nouvelles, qui vont nous permettre de compléter nos connaissances, par exemple sur l'expérience des femmes autochtones francophones, des Inuites et des Métisses, et d'aborder de nouvelles questions, comme la traite des personnes. Un des principaux objectifs de notre plan de recherche est de définir des stratégies communautaires permettant d'atténuer et d'éliminer la violence.

indigenous communities are doing good work in these areas but lack a national platform to share their success stories.

Third is reviewing records. The national inquiry will continue to review individual cases that survivors and family members raise in the community hearings and, of course, through statement takers. If we have concerns about the way a case was handled, we will make recommendations to the appropriate authorities for further action.

We are also undertaking a systemic review of police cases. Our forensic document committee — made up of both indigenous and non-indigenous experts — will review select files and will identify and propose solutions to systemic problems that they identify, and promote practices to increase the safety and security of indigenous women and girls.

So what is honouring the truth? We will honour the truth through the public education work that we carry out. The central message of our public education work is that every indigenous woman and girl has sacred worth. This principle is reflected in the respect that we will accord them through every aspect of our truth-gathering process. It will play a central role in the reports and educational material that we produce.

Aside from our interim and final reports, we will be producing a variety of public education materials that will target a variety of audiences and age levels, and that will be available, of course, in a range of media and languages.

What is giving life to the truth? We will give life to the truth about indigenous women and girls. Those who have been murdered, who have disappeared, they are gone from us. But we will not allow them to be forgotten. We are working with family members and communities on how best to commemorate and honour those who have been lost.

We are also encouraging individuals to create and submit artistic creations that document the lives of indigenous women and girls. These works of art will form the basis of what we are terming our legacy archive.

In conclusion, Madam Chair and members, the loss of indigenous women and girls to all forms of violence is a national tragedy. It has traumatized generations of families. Shining a light on all the causes of violence, murders and disappearances is a daunting task, but it is necessary. We will expose hard truths about the devastating impacts of colonization, racism and sexism.

The road ahead will continue to be rocky. Indigenous women in Canada, though, are on the move, reclaiming their identities, cultures, languages and land. They are taking their rightful place

Bon nombre de communautés autochtones font du bon travail dans ces domaines, mais ne disposent pas de plateforme nationale pour faire connaître leurs réussites.

Enfin, il y a l'examen des dossiers. l'enquête nationale continuera d'étudier les cas particuliers exposés par des survivantes et des membres de leurs familles au cours des audiences dans les communautés ou consignés par les personnes chargées de recueillir les dépositions. Si le traitement d'une affaire nous semble poser problème, nous adresserons des recommandations aux autorités compétentes.

Nous entreprenons aussi un examen systématique des affaires policières. Notre comité des documents, composé d'experts autochtones et non autochtones, examinera des dossiers choisis, proposera des solutions aux problèmes systémiques et fera la promotion de pratiques visant à accroître la sécurité et la protection des femmes et des filles autochtones.

Maintenant, que signifie « honorer la vérité »? Nous allons honorer la vérité par notre travail de sensibilisation du public, dont le message central est que chaque femme et chaque fille autochtone revêt une valeur sacrée. Ce principe se reflète dans le respect que nous leur accorderons dans chaque aspect de notre recherche de la vérité et jouera un rôle central dans les rapports et le matériel didactique que nous allons produire.

Outre le rapport provisoire et le rapport final, nous allons produire une variété de documents d'éducation pour différents publics cibles et groupes d'âge, dans des langues et sous des formes diverses.

Enfin, qu'entend-on par « donner vie à la vérité »? Nous allons donner vie à la vérité sur les femmes et les filles autochtones. Celles qui ont été assassinées ou sont disparues nous ont quittés. Mais nous ne permettrons pas qu'elles soient oubliées. En collaboration avec des membres des familles et les communautés, nous recherchons les meilleurs moyens de commémorer et d'honorer les personnes disparues.

Nous encourageons aussi les gens à produire et à soumettre des créations artistiques qui témoignent de l'existence des femmes et des filles autochtones. Ces œuvres formeront la base de ce que nous appelons nos « archives ».

En conclusion, madame la présidente, mesdames et messieurs les membres du Comité, la perte de femmes et de filles autochtones par l'expression de la violence, quelle qu'elle soit, est une tragédie nationale. Ce drame a laissé des séquelles parmi des générations de familles. Faire la lumière sur toutes les causes de la violence, des meurtres et des disparitions est une tâche immense, mais nécessaire. Nous allons exposer crûment les effets dévastateurs de la colonisation, du racisme et du sexisme.

Le chemin qui nous attend demeure semé d'embûches. Les femmes autochtones du Canada ont entrepris un cheminement. Elles revendiquent leurs identités, leurs cultures, leurs langues et

in their communities and nations and we are ready to support them. All of us can and must act together to create a better future for all indigenous women and girls.

Thank you, Madam Chair.

The Chair: Thank you, Chief Commissioner Buller. That was a comprehensive overview.

The floor is now open for questions from senators, starting with the deputy chair, Senator Patterson, to be followed by Senator Sinclair.

Senator Patterson: Thank you for the address and for being here. We all want this commission to be successful. I'm impressed with the experience you bring to your work, but I do have some questions which involve concerns I've heard from my region of Nunavut and from Inuit. By the way, in that connection, I'm very pleased to know that you have experienced Inuit on your staff now. That is great.

I'd like to mention some specific concerns. Our committee well understands what you call a daunting task. We have just finished two studies on housing amongst First Nations on reserves and amongst Inuit Nunangat. We tried to reach out to all the regions with this study. We took 18 months to do the first study on First Nations housing on reserves. We took just over a year to do the second study. I want to express these concerns, but I do understand full well the challenges you are facing.

Here is what I'm hearing from Inuit in Nunavut. I'll outline them and maybe you could comment on some or all of them.

First, I'm hearing that people still don't know much about the commission. A majority of people in my region, whose first language is Inuktitut, are unilingual. It is a challenge. I'm told that it would be very helpful to have plain-language information in Inuktitut and English.

You said that you only go to communities where you are welcome. I understand this; you would not want to go to a community where you are not welcome. It seems to be understood so far by communities that they believe they have to formally contact the inquiry and, furthermore, that individuals need to register if they want to be heard. These are seen to be barriers, and perhaps the reasons are not understood.

leurs terres. Elles prennent la place qui leur revient au sein de leurs communautés et de leurs nations, et nous sommes prêts à soutenir leurs efforts. Nous pouvons et devons tous travailler ensemble à offrir un meilleur avenir aux femmes et aux filles autochtones.

Merci, madame la présidente.

La présidente : Merci, madame la commissaire en chef. C'était là un aperçu bien détaillé.

Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs, en commençant par notre vice-président, le sénateur Patterson, suivi du sénateur Sinclair.

Le sénateur Patterson : Merci de votre déclaration et de votre présence parmi nous. Nous voulons tous que cette commission réussisse. Je suis impressionné par l'expérience que vous mettez à contribution, mais j'ai quelques questions qui portent sur des préoccupations dont m'ont fait part les gens de ma région, le Nunavut, et les Inuits. En passant, à cet égard, je suis très heureux d'apprendre que vous comptez maintenant des Inuits expérimentés parmi votre personnel. C'est très bien.

J'aimerais mentionner quelques préoccupations particulières. Notre comité comprend bien la tâche immense qui vous attend, comme vous le dites. Nous venons de terminer deux études sur le logement chez les Premières Nations dans les réserves et dans l'Inuit Nunangat. Nous avons essayé de tenir compte de toutes les régions dans le cadre de cette étude. Il nous a fallu 18 mois pour effectuer la première étude sur le logement des Premières Nations dans les réserves. Pour ce qui est de la deuxième étude, cela nous a pris un peu plus d'un an. Je tiens à exprimer ces préoccupations, mais je comprends parfaitement les défis auxquels vous faites face.

Voici ce que me disent les Inuits du Nunavut. Je vais vous présenter leurs inquiétudes, et vous pourriez peut-être nous donner votre avis sur certaines ou l'ensemble d'entre elles.

Tout d'abord, on me dit que les gens ne savent toujours pas grand-chose au sujet de la commission. La plupart des gens de ma région, dont la langue maternelle est l'inuktitut, sont unilingues. C'est un défi. On me dit qu'il serait très utile d'avoir des renseignements en termes simples, en inuktitut et en anglais.

Vous avez dit que vous ne vous rendez que dans les communautés qui le souhaitent. Je comprends cela; vous ne voulez pas vous rendre dans une communauté qui ne le souhaite pas. Jusqu'à présent, les communautés semblent croire qu'elles doivent communiquer officiellement avec la commission d'enquête et que les gens doivent s'inscrire s'ils veulent prendre la parole. Ces mesures sont considérées comme des obstacles, et il se peut que les gens n'en comprennent pas les raisons.

There are also questions about which Inuit communities will be visited, all Inuit regions, and that goes from Inuvialuit to the huge territory of Nunavut, which is 20 per cent of Canada, to Nunavik, where Senator Watt lives, and all the way to the far northeast of Nunatsiavut. Inuit want to know if all regions will be visited, and if you go to a larger centre, how people from smaller communities can be accommodated.

This is getting specific, but I have some concerns that the first meeting planned for Rankin Inlet in the second week of December is too close to Christmas. Social workers and others may be away or caught up with what Ms. Robinson knows is a major break for many people during a cold, dark winter. That seems to be a little close to Christmas and you may have thoughts on that.

I would like to table those concerns. I have another more specific question, Madam Chair. Thank you.

Ms. Buller: Madam Chair, I would like to start off by thanking the member for raising the North first as an area for discussion because it is a great concern and priority for us. I will ask Commissioner Robinson to address most of your questions, please.

Qajaq Robinson, Commissioner, National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls: Thank you Madam Chair and thank you Senator Patterson for your questions. I'll do my best to answer with the time I have.

Thank you also for acknowledging and recognizing the challenges in connecting in the North in Inuit Nunangat, including Yukon and the Northwest Territories. In terms of getting to places, access is by plane only. Means of communication are a tremendous challenge; there is poor Internet. There are a number of challenges and the challenges you have acknowledged are the challenges we face.

In terms of community awareness and of the inquiry, we learned through the pre-inquiry that across Canada there have been a number of groups and coalitions that have formed around this issue particularly to speak for change, call for action, particularly in relation to the establishment of the inquiry. This type of mobilization did not happen or has not happened in the same way in Inuit Nunangat. That being said, the rates of violence are unbelievable and there is a need to look at these issues in Inuit Nunangat and Inuit in urban centres. Senator Watt is very aware of the issues of violence and marginalization that Inuit women face in urban centres.

On se pose aussi des questions quant à savoir quelles communautés inuites seront visitées parmi l'ensemble des régions inuites, et cela s'étend d'Inuvialuit jusqu'à l'immense territoire du Nunavut, qui représente 20 p. 100 de la superficie du Canada, puis au Nunavik, où habite le sénateur Watts, et jusqu'au lointain nord-est du Nunatsiavut. Les Inuits veulent savoir si vous comptez visiter toutes les régions et, dans l'éventualité où vous vous rendrez dans un grand centre, ils se demandent comment les habitants de petites communautés pourront y participer.

C'est peut-être un détail, mais je crains que la première réunion prévue à Rankin Inlet durant la deuxième semaine de décembre soit trop près de la période de Noël. Les travailleurs sociaux et les autres intervenants pourraient être partis ou trop occupés, car, comme Mme Robinson le sait, il s'agit d'une période de relâche importante pour de nombreuses personnes durant les sombres et froids mois d'hiver. Bref, la date prévue semble être trop proche de Noël, et vous avez peut-être quelques mots à dire à ce sujet.

Voilà donc les préoccupations que je veux vous signaler. J'aurai ensuite une autre question plus pointue à poser, madame la présidente. Merci.

Mme Buller : Madame la présidente, je voudrais commencer par remercier le sénateur d'avoir évoqué le Nord comme premier sujet de discussion parce que c'est l'une de nos grandes préoccupations et priorités. Je vais demander à la commissaire Robinson de répondre à la plupart de vos questions.

Qajaq Robinson, commissaire, Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées : Merci, madame la présidente, et merci à vous, sénateur Patterson, d'avoir posé ces questions. Je ferai de mon mieux pour y répondre dans le temps qui m'est alloué.

Je vous remercie de reconnaître les difficultés liées à la communication dans le Nord, plus particulièrement dans l'Inuit Nunangat, de même qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Pour ce qui est de l'accessibilité, on peut se déplacer par voie aérienne seulement. Les moyens de communication présentent un défi de taille, la connexion Internet étant mauvaise. Il y a un certain nombre de défis à relever, notamment ceux que vous venez de mentionner.

Au sujet de la sensibilisation des communautés et de l'enquête proprement dite, nous avons appris, dans le cadre du processus de mobilisation préalable, que plusieurs groupes et coalitions avaient été créés partout au Canada autour de cette question en particulier pour parler de changements et d'appel à l'action, surtout dans le contexte de l'enquête. Ce genre de mobilisation n'a pas eu lieu — du moins, pas de la même façon — dans l'Inuit Nunangat. Cela dit, les taux de violence sont incroyables, d'où la nécessité d'examiner ces questions dans l'Inuit Nunangat et les centres urbains inuits. Le sénateur Watt connaît fort bien

Connecting with the Inuit community is one of our very top priorities because there is not that network that has been established in the same way.

We are building our capacity internally to do that, to connect. As you identified, we have a number of staff. We have an interdisciplinary team of Inuit who are lawyers, researchers, health specialists, all focusing on how we connect with and share this information with Inuit families and survivors to ensure that their voice informs our work and the recommendations that are going to come.

There are challenges around do you welcome, do you register? If we are going to ensure there are health supports, we need to connect with people. The registration mechanism is a way of identifying so we can assure the health supports needed and the networks of support in advance of sharing experiences and advice with us are in place.

But we've also heard much of what you have heard. There is this confusion about whether you reach out or are you going to be approached? So part of the work of our outreach team through our community relations team and our health team is to find a way to best connect with Inuit as well as other groups. How do we connect with women who are homeless on the street? How do we connect with women who are in jail? How do we connect with folks that don't have a phone, don't have Internet and maybe community radio or a CB radio is the only way? These are challenges that we continue to face, and we are working internally to address those.

I welcome any of your feedback on how you were able to connect in your study on housing, because I'm sure you could provide us with some lessons there.

Issues around plain language, that's something we are working on as well, to raise the awareness.

I also want to acknowledge that issue around Rankin Inlet is something that has been flagged with us. Our process is family centred. We are looking at the appropriateness of the timing of this and recognizing those concerns, but it's something we want to bring to the families first.

les problèmes de violence et de marginalisation auxquels font face les femmes inuites dans les centres urbains.

Être au contact de la communauté inuite est l'une de nos grandes priorités parce que ce genre de réseau n'a pas été établi de la même façon.

Nous nous employons à renforcer nos capacités internes à cet égard pour pouvoir communiquer avec les gens. Comme vous l'avez dit, nous avons un certain nombre d'employés. Nous avons une équipe interdisciplinaire composée d'Inuits, au nombre desquels il y a des avocats, des chercheurs, des spécialistes de la santé, qui se concentrent tous sur la question de savoir comment entrer en contact avec les familles et les survivantes inuites et comment leur fournir cette information pour que leur voix soit prise en considération dans le cadre de notre travail et des recommandations à venir.

Pour ce qui est de savoir s'il faut manifester un intérêt ou s'il faut s'inscrire, nous nous heurtons à des difficultés. Si nous tenons à ce qu'il y ait des services de soutien en matière de santé, nous devons entrer en contact avec les gens. Le mécanisme d'inscription est une forme d'identification pour que nous puissions assurer la mise en place des services de soutien en matière de santé qui s'imposent et l'accès à des réseaux de soutien avant que les gens viennent nous faire part de leurs expériences et nous fournir des conseils.

Quoi qu'il en soit, nous avons entendu bon nombre des préoccupations qui vous ont été signalées. Une certaine confusion entoure la question de savoir s'il faut aller au-devant des gens ou les laisser s'adresser à nous. Par conséquent, une partie du travail de notre équipe d'intervention, par l'entremise de notre équipe des relations communautaires et de notre équipe des services de santé, consiste à trouver le moyen optimal d'entrer en contact avec les Inuits et les autres groupes. Comment entrer en contact avec les femmes sans-abri, les femmes incarcérées ou les personnes qui n'ont ni téléphone ni Internet et qui ont peut-être pour seul moyen de communication une radio communautaire ou un poste BP? Voilà autant de défis auxquels nous faisons toujours face, et nous travaillons à l'interne pour les relever.

Je serai heureuse d'apprendre comment vous avez réussi à entrer en contact avec les gens dans le cadre de votre étude sur le logement, car je suis sûre que vous pourriez nous offrir quelques leçons à ce sujet.

En ce qui concerne l'utilisation d'un langage simple, nous y travaillons également pour favoriser la sensibilisation.

Je tiens également à reconnaître que le problème concernant Rankin Inlet nous a été signalé. Notre démarche est axée sur la famille. Nous cherchons à déterminer si la date prévue est appropriée et nous sommes conscients de ces préoccupations, mais nous voulons commencer par les familles.

I thank you for the question.

Senator Patterson: Thank you for the comprehensive answer.

I understood that there was a commitment made when the commission met with Inuit Tapiriit Kanatami in February to establish an Inuit Nunangat advisory council which, it seems to me, may help deal with some of these concerns and challenges that we've just discussed, which are I guess specific to Inuit Nunangat. You look at Nunavut alone: 25 remote communities, three time zones.

It seems to me that idea could have been helpful to the commission. I think it was committed to in February, and I'm just wondering, is that still under way?

Ms. Robinson: This was a recommendation that flowed from Inuit Tapiriit Kanatami through their pre-inquiry engagement, and it was heard loud and clear that to ensure Inuit and Inuit families had a voice that this type of committee would be advantageous. We agree completely, and we are setting up the Inuit advisory committee.

There are also Inuit on the national family advisory committee. I believe there are five or six members representing the Inuvialuit region, Nunavut, Nunavik, Nunatsiavut, as well as urban Inuit. It's with discussion with them, as well as discussion we will be entering into with ITK and Pauktuutit around the appropriate constitution of the advisory circle, but that is definitely a commitment we stand behind and are acting on as we speak.

Senator Patterson: Very good. *Qujannamiik.*

Senator Sinclair: I want to begin by acknowledging, commissioners, the difficult task that you have, and the difficult challenges that you face to this point in time. I want to express to you my hope and wishes that you are a hugely successful process that brings us to a point where we understand what has been going on. I want to assure you of my support for the work that you are doing, and know that you can do it better — you know that as well — than any other inquiry has ever done with regard to this because no one has ever really studied this area as much as you are going to, which gets me to a couple of concerns that I have.

Recently, chief commissioner, you indicated publicly that you have formally asked for an extension of the mandate in terms of time, and you specifically said two years, if I remember correctly. If that's the case, then my question is: Is that going to be enough time, do you think, for you to be able to complete the work that you see for the commission?

Je vous remercie d'avoir posé cette question.

Le sénateur Patterson : Merci de nous avoir donné une réponse détaillée.

J'ai cru comprendre que, lors de la réunion tenue en février entre la commission et l'organisme Inuit Tapiriit Kanatami, on a pris l'engagement d'établir un conseil consultatif dans l'Inuit Nunangat, ce qui pourrait, me semble-t-il, aider à aborder certaines des préoccupations et difficultés dont nous venons de parler et qui, je suppose, sont propres à l'Inuit Nunangat. Songeons au Nunavut seulement : 25 communautés éloignées et trois fuseaux horaires.

Il me semble que cette idée aurait pu être utile pour la commission. Je crois que l'engagement a été pris en février, et je me demande s'il tient toujours.

Mme Robinson : Cette recommandation a été formulée par l'organisme Inuit Tapiriit Kanatami dans le cadre de sa participation au processus de mobilisation préalable, et on nous a dit haut et fort qu'un tel comité serait avantageux pour que les Inuits et leurs familles puissent se faire entendre. Nous sommes tout à fait d'accord, et nous travaillons à établir le comité consultatif inuit.

Des Inuits siègent également au comité consultatif national sur les familles. Je crois qu'il y a cinq ou six membres qui représentent la région d'Inuvialuit, le Nunavut, le Nunavik, le Nunatsiavut, ainsi que les centres urbains inuits. Ils sont en pourparlers à ce sujet, et nous en discuterons également avec ITK et Pauktuutit pour déterminer quelle forme devrait prendre le cercle consultatif, mais c'est sans contredit un engagement que nous maintenons, et nous prenons déjà des mesures à cet égard.

Le sénateur Patterson : Très bien. *Qujannamiik.*

Le sénateur Sinclair : Je voudrais commencer par reconnaître, commissaires, la tâche difficile qui vous attend et les défis de taille auxquels vous faites face en ce moment. J'espère de tout cœur que votre démarche sera couronnée de succès et qu'elle nous aidera à comprendre ce qui s'est passé. Je veux vous assurer que j'appuie votre travail et je sais — tout comme vous — que vous pouvez le faire mieux que toute autre commission d'enquête dans ce dossier parce que personne n'a jamais vraiment étudié ce domaine autant que vous vous apprêtez à le faire. Cela m'amène donc à vous parler de deux ou trois points qui m'inquiètent.

Récemment, madame la commissaire en chef, vous avez indiqué publiquement avoir fait une demande officielle de prolongation du mandat, et vous avez précisé une durée de deux ans, si je me souviens bien. Le cas échéant, ma question est la suivante : d'après vous, cela vous donnera-t-il assez de temps pour pouvoir terminer le travail que vous entrevoyez pour la commission?

Ms. Buller: Thank you, senator, for raising that question. I just have to clarify a few things. It was not me. It was my beautiful colleague, Commissioner Audette. And thank you for confusing her with me.

We have not yet asked the government for an extension for any time period. We are still doing what we call our due diligence in doing a proper analysis so we can present a well-thought-out, well-reasoned, objective request to the government.

Senator Sinclair: Do you think the time that's left in your mandate is going to be adequate for the work you have to do?

Ms. Buller: That's the question, isn't it? We are committed to doing our work well in the time period that we have in our mandate. But we can do a much better job with more time.

Senator Sinclair: One more question, and this has to do with how you can help us. I appreciate the fact that you have your own challenges, but we have ours too. This committee is involved in a study of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis people and the extent to which it is fulfilling those responsibilities.

Do you see the possibility that your work as a commission might have some impact upon Canada's understanding of the federal government's responsibilities or failure to fulfill its responsibilities to indigenous people that might have contributed to the issues that you are now looking at?

Ms. Buller: That question raises a really important part of the work that we are doing and that's public education. That's educating the Canadian public about the history, the foundations, the reasons for the violence that continues to exist and that indigenous women and girls experience across Canada.

It also raises a very important part of our terms of reference, of course, to analyze prior research, prior studies that have been done and, as I said in my opening remarks, to see what has and has not happened on the part of governments across Canada.

Ms. Robinson: If I may, Madam Chair, elaborate on that a little bit.

We operate and believe dearly that indigenous women are rights holders to treaty rights, international human rights, constitutional rights, and we are looking at how they've been treated in those areas and how their rights have been either upheld or undermined. So I have no doubt that as we look at the legislative frameworks that have responded to or in some cases caused violence, that it will tie into what you are looking at.

Mme Buller : Merci, sénateur, de soulever cette question. Je dois simplement clarifier quelques points. Ce n'était pas moi, mais ma charmante collègue, la commissaire Audette. En tout cas, merci de la confondre avec moi.

Nous n'avons pas encore demandé au gouvernement de nous accorder une prolongation quelconque. Nous en sommes toujours à l'étape de ce que nous appelons la diligence raisonnable en vue de bien analyser la situation de sorte que nous puissions présenter au gouvernement une demande objective, bien conçue et bien raisonnée.

Le sénateur Sinclair : Pensez-vous que le temps qu'il vous reste avant la fin de votre mandat suffira pour accomplir le travail qui vous a été confié?

Mme Buller : C'est la grande question, n'est-ce pas? Nous sommes résolus à faire notre travail dans le délai prévu dans notre mandat. Cependant, nous pouvons faire beaucoup mieux si nous avons plus de temps.

Le sénateur Sinclair : Une dernière question : comment pouvez-vous nous aider? Je comprends que vous avez vos propres défis, mais nous avons les nôtres, nous aussi. Notre comité mène une étude sur les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis, et la mesure dans laquelle il s'acquitte de ces responsabilités.

Entrevoyez-vous la possibilité que le travail de votre commission aide les Canadiens à comprendre les responsabilités du gouvernement fédéral envers les peuples autochtones ou la façon dont son incapacité de s'en acquitter a pu engendrer les problèmes dont vous êtes saisis maintenant?

Mme Buller : Cette question met en évidence un volet très important de notre travail, à savoir la sensibilisation de la population. Il s'agit de sensibiliser les Canadiens à l'histoire, aux fondements et aux causes de la violence qui persiste et que les femmes et les filles autochtones subissent partout au Canada.

Cela souligne également un élément très important de notre mandat, qui consiste, bien entendu, à analyser les recherches et les études antérieures et, comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, à examiner les mesures que les gouvernements de tout le Canada ont prises ou n'ont pas prises.

Mme Robinson : Si je peux me le permettre, madame la présidente, j'aimerais en dire un peu plus à ce sujet.

Nous sommes fermement convaincus que les femmes autochtones sont des titulaires de droits, qu'il s'agisse de droits issus de traités, de droits internationaux de la personne ou de droits constitutionnels, et nous examinons comment elles ont été traitées dans ces domaines et comment leurs droits ont été respectés ou bafoués. Je suis donc persuadée qu'au fur et à mesure que nous étudierons les cadres législatifs qui ont contré

The Chair: I'm going to slip in a question here myself to follow up on that line of questioning.

As I mentioned to you, we are starting a new study looking at what a new relationship between Canada and Aboriginal First Nations, Inuit and Metis peoples could look like, and you kind of are going into that sphere when you are talking about the role of indigenous women and how they have been treated through the colonial system of government. My question would be: In a new relationship, do you see that this study will shine some light on how you think indigenous women should be included in a new relationship with the Crown?

Ms. Buller: Thank you, Madam Chair. You have raised what our vision is for our work.

Our vision is that there will be a Canada where indigenous women and girls have reclaimed their power and place, not just in the absence of violence but in the active presence and day-to-day lives of indigenous women and girls. That has to be part of the new relationship between indigenous peoples across Canada and Canada.

Senator Pate: Thank you all for coming and for the work you're doing.

I have many questions, in part because as soon as the public knew we were having this meeting, many of us were inundated with messages about questions that needed to be asked, which leaves an obvious starting point. There is clearly a need for more information to be out to the public and to organizations, individuals and groups about what is happening. So in terms of plans and how you're moving forward, making those plans available as soon as possible, not just to this committee but also to the public, is very important. I'd like you to address that in response to the question I'm going to ask, and I also will likely want to be on the second round.

We all know that if a process is flawed from the start, the results are likely to also be flawed. So providing an opportunity for us all to see what the actual plan is — I appreciate that you've laid out the principles and the stages, but will there be the production of a plan? Given the work that I've done historically, I first became aware of these issues in Canada more than three decades ago with the women we knew in prison, who were going missing, as well as family members of women in prison.

Have you made an overall plan and could we have that? Have you made a plan, in particular, of how you will address some of the most marginalized and, in particular, institutionalized, both imprisoned and in other institutions and individuals who are on the street who have a very real interest in this area? How do you

ou, dans certains cas, causé la violence, le tout finira par s'insérer dans ce que vous examinez.

La présidente : Je vais intervenir ici pour poser une question dans la même veine.

Comme je vous l'ai mentionné, nous entamons une nouvelle étude sur la forme que pourrait prendre une nouvelle relation entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis et, à certains égards, vous n'êtes pas loin de ce sujet quand vous parlez du rôle des femmes autochtones et de la façon dont elles ont été traitées dans le système de gouvernement colonial. Voici ma question : selon vous, cette étude jettera-t-elle un peu de lumière sur le rôle que les femmes autochtones devraient jouer dans une nouvelle relation avec la Couronne?

Mme Buller : Merci, madame la présidente. Vous cherchez à savoir quelle est notre vision pour le travail qui nous a été confié.

Notre vision, c'est celle d'un Canada où les femmes et les filles autochtones se sont réapproprié leur pouvoir et leur place, non seulement en l'absence de violence, mais aussi en la présence active de leurs consœurs et dans leur vie quotidienne. Cela doit faire partie de la nouvelle relation entre le Canada et les peuples autochtones de tout le pays.

La sénatrice Pate : Merci de votre présence et de votre travail.

J'ai beaucoup de questions à vous poser, en partie, parce que dès l'instant où les gens ont su que nous allions tenir cette séance, certains d'entre nous ont été inondés de messages sur les questions à poser. C'est là un point de départ manifeste. De toute évidence, il faut fournir plus d'information à la population et aux organisations, aux particuliers et aux groupes sur ce qui se passe. Donc, en ce qui concerne les plans et les progrès réalisés, il est très important de faire connaître ces plans aussitôt que possible, non seulement à notre comité, mais aussi à la population. J'aimerais que vous disiez un mot là-dessus dans votre réponse à la question que je vais vous poser, et je voudrais également intervenir au deuxième tour.

Comme nous le savons tous, si un processus est vicié dès le départ, les résultats le seront probablement aussi. Par conséquent, le fait de donner à tout le monde l'occasion de voir le plan proprement dit est... Je sais que vous avez énoncé les principes et les étapes, mais produirez-vous un plan? Compte tenu de mes travaux antérieurs, j'ai pris connaissance de ces enjeux au Canada pour la première fois il y a trois décennies, pour avoir connu des femmes incarcérées ou portées disparues ainsi que des membres de la famille de femmes détenues.

Avez-vous élaboré un plan d'attaque et, si oui, pourrions-nous en avoir une copie? Avez-vous déterminé comment vous allez communiquer avec les femmes les plus marginalisées, en particulier, les femmes institutionnalisées, incarcérées et sans-abri qui ont un réel intérêt dans ce dossier? Comment comptez-

plan to make those contacts? What involvement will you be looking at for civil society and non-governmental organizations as well as others who may want to be involved? We'll start there.

Ms. Buller: Yes, we have a plan. We have a plan that goes right up to the point where, on December 31, 2018, I turn the lights out in the head office and close the door for the last time. You're very welcome to have a copy of that plan; we'll make sure you get it.

The most marginalized indigenous women and girls in Canada are of great concern to us, and there are a couple of ways that we intend to reach out to them.

In our terms of reference, we are allowed to use a position called a statement taker. I referred to that type of person or role in my opening statement. That's a person who can meet one on one with an individual and take their story, anywhere. It doesn't have to be in a hearing room. It could be in somebody's kitchen. It could be in a penitentiary. It could be in a drop-in centre. It could be someplace safe for street-involved indigenous women and girls to go.

We've heard already from people who are in the sex trade, people who are in prisons, who have written to us, indigenous women and girls who are marginalized by way of their gender selection or gender preferences. It's just not safe for them to come to a community hearing. We also know from women in some communities that they're not able to speak out in their home communities. So we have this great opportunity to reach out in ways that have never been reached out before in Canada, so individuals can go to locations, take statements privately and in a secure way and without a commissioner present, lawyers present, media, translation, all of our staff. They're not there. It's one on one, as if you're having a conversation at my kitchen table over a cup of tea.

[*Translation*]

Ms. Audette: I would like to add a very important comment about the work that we do every day. This summer, we went through a difficult period; everyone saw it in the media. We understand. We see it from the inside. It brought about a different way of doing things in our teams and in our units in legal matters, in research, in health, and in relations with the community. We have brought about a change, because we began with 400 registrations from individuals, survivors and families, and we now have 735 registrations in the span of a few weeks.

So, we are turning the corner. Change is being made. Since last September, we have met with thousands of people from community groups, coalitions, discussion groups and leadership groups. They have fueled, and continue to fuel, our work, making sure that we reach the most vulnerable and also that, in

vous établir un contact avec elles? Comment vous y prendrez-vous pour mobiliser la société civile et les organisations non gouvernementales ainsi que tous ceux qui souhaitent intervenir? Je vais m'arrêter ici.

Mme Buller : Oui, nous avons un plan. Notre plan s'échelonne en fait jusqu'au 31 décembre 2018, jour où j'éteindrai les lumières du bureau principal et fermerai la porte pour la dernière fois. Nous veillerons à ce que vous receviez une copie de ce plan.

Les femmes et les jeunes filles autochtones marginalisées au Canada nous préoccupent énormément, et nous allons leur tendre la main de diverses façons.

Dans le cadre de notre mandat, nous sommes autorisés à faire appel à une personne chargée de consigner les déclarations. J'en ai parlé dans mes observations préliminaires. Son rôle consiste à rencontrer les femmes en privé et à recueillir leur témoignage, peu importe l'endroit. Il n'est pas nécessaire que ce soit dans une salle d'audience. Cela pourrait être dans une cuisine, un pénitencier ou un centre d'accueil. Bref, il faut que ce soit un endroit sûr pour des femmes et des jeunes autochtones de la rue.

Nous avons déjà recueilli le point de vue de femmes qui travaillent dans l'industrie du sexe ou qui sont en prison, qui nous ont écrit, des femmes et des jeunes filles autochtones qui sont marginalisées en raison de leur sexe ou de leur préférence pour un sexe ou l'autre. Une audience communautaire ne serait pas le meilleur endroit pour elles. Nous savons également qu'il y a des femmes qui ne peuvent même pas s'exprimer dans leurs propres communautés. Nous avons donc la possibilité de leur tendre la main, comme jamais auparavant au Canada, de sorte qu'elles puissent se rendre à un endroit pour y raconter leur histoire en privé et de façon sûre, sans la présence d'un commissaire, d'avocats, de journalistes ou d'interprètes. Il s'agit d'une discussion en tête-à-tête, comme autour d'une tasse de thé.

[*Français*]

Mme Audette : J'aimerais ajouter un commentaire très important en ce qui concerne le travail que nous effectuons quotidiennement. Cet été, nous avons traversé une période difficile, tout le monde l'a vu dans les médias. On le comprend. On le vit de l'intérieur. Cela a apporté une façon différente de faire les choses dans nos équipes et dans nos unités dans le domaine légal, de la recherche, de la santé et de la relation avec la communauté. Nous avons apporté un changement, car nous avons commencé avec 400 inscriptions d'individus, de survivantes et de familles, et nous sommes passés à 735 inscriptions en quelques semaines.

Alors, on est en train de prendre le virage. Le changement, on est en train de le faire. Depuis septembre nous avons rencontré des milliers de personnes provenant de groupes communautaires, de coalitions, de l'année dernière, de groupes de discussion et de groupes de leaders. Ces personnes ont nourri et continuent de

our research, our reports and our recommendations, the people who were thoroughly forgotten, play a role in changing society.

[English]

Senator Pate: Thank you for that.

I know that a number of women inside, women prisoners as well as, just recently, a woman in a psychiatric hospital, indicated that they would love to see your presence in addition to being able to talk to someone privately. I would urge you to consider a plan that would allow at least some of you to visit and open those events to allow people to know what the plan is and how you plan to use the information before sending in note takers.

Senator McPhedran: I want to add my expression of appreciation to each and every one of you on the commission and also for the teams that are supporting your work. As I mentioned to you, Chief Commissioner Buller, I also have chaired some inquiries, and you have both my respect and my empathy. It's a very challenging task.

I'm going to ask a difficult question. I recognize in advance of that question that there may be some significant limitations on what you're able to share. In a way, this is a compilation of a number of questions that were sent in from different organizations when they discovered that you were going to be here with us this evening. Obviously, we can't ask all of those questions, so I'm trying to roll them into a question that really comes to the matter of the implementation of your excellent vision and desire to conduct this inquiry in a way that brings, in the words of you and your colleagues on the commission, the results that bring about much greater justice.

In order to do that, we have to have the machinery, and, in order to have the mechanisms for an inquiry of this complexity, there has to be funding. There also have to be guidelines and rules that allow the commission to change course as needed, to respond as needed, to be able to in certain circumstances reallocate resources, find additional resources. So my question — and I do confess that this comes out of personal experience with government-funded inquiries in my own life — is whether you feel that you have the framework from the external administrative supports, i.e., government supports, be it the Privy Council Office, wherever they are coming from. Are they adequate? Is there more that you need? If there is, what is the nature of that? Are you being constrained by rules and guidelines that operate quite well within a typical bureaucracy but don't operate nearly as well for the kind of work that you've been asked to do for us? And is there anything that you wish to share with us about a vision for any changes that would allow you to move forward more along the lines of what we're hearing tonight?

nourrir les travaux afin de veiller à ce que les personnes les plus vulnérables soient ciblées et aussi pour que, dans nos recherches, nos rapports et nos recommandations, ces gens, qui sont de grands oubliés, fassent partie d'un changement de société.

[Traduction]

La sénatrice Pate : Merci.

Je sais que plusieurs femmes incarcérées ou détenues dans un hôpital psychiatrique, dont une récemment, ont indiqué qu'elles aimeraient vous rencontrer et parler à une personne en privé. Cela dit, je vous prierais d'envisager la possibilité de rendre visite à ces femmes afin de leur expliquer votre plan et ce que vous comptez faire de leur information avant d'y envoyer d'autres personnes pour recueillir leur témoignage.

La sénatrice McPhedran : Tout d'abord, sachez que je suis très reconnaissante envers vous tous qui faites partie de la commission et des équipes qui appuient votre travail. Comme je vous l'ai dit, madame Buller, j'ai également présidé des commissions d'enquête, et vous avez tout mon respect et mon empathie. Ce n'est pas une mince tâche.

Je vais vous poser une question difficile. Je suis consciente qu'il y a peut-être des limites à ce que vous pouvez me dire. En fait, ma question se veut une compilation de plusieurs questions que nous ont fait parvenir différentes organisations lorsqu'elles ont su que vous comparaisiez devant le comité ce soir. Évidemment, je ne peux pas vous transmettre toutes leurs questions, alors j'ai essayé de réunir tous les éléments en une seule question qui porte sur la réalisation de votre excellente vision et, selon ce que vous et vos collègues avez dit, votre volonté de mener à bien cette enquête pour assurer une plus grande justice à ces femmes.

Évidemment, il faut se doter de certains mécanismes, mais dans une enquête aussi complexe, il faut du financement pour mettre en place ces mécanismes. Il doit également y avoir des lignes directrices et des règles qui permettent à la commission de changer de cap au besoin, de s'adapter et d'être en mesure de réaffecter des ressources, selon les circonstances, et de trouver des ressources additionnelles. Cela dit, j'aimerais savoir si — je dois admettre qu'il y a un lien avec mon expérience personnelle des enquêtes financées par le gouvernement — vous pensez avoir les appuis administratifs nécessaires, que ce soit du gouvernement, du Bureau du Conseil privé, ou peu importe. Sont-ils adéquats et suffisants? Sinon, de quoi auriez-vous besoin exactement? Êtes-vous limités par les règles et les lignes directrices qui seraient efficaces dans une bureaucratie en temps normal, mais qui ne le sont pas pour le type de travail qu'on vous a confié? Y a-t-il des changements que vous aimeriez apporter qui vous permettraient de mieux faire votre travail?

Ms. Buller: Senator, your questions have raised an area of great concern for us. To be very blunt and very honest, because we're bound by government policies and procedures for spending, for information technology, information management and human resources, we are constrained. The policies and procedures, I suppose — I'm no expert in this area — work very well in government that runs on a day-to-day, year-to-year basis. But those same policies and procedures — and I understand why they're in place — do not work well in a setting that we're in, where we have a limited time period in order to do our work.

For example, it may not cause particular discomfort to a government minister or ministry or department to take four to six months to hire someone, but for us, six months is about 20 per cent of our total lifetime. Those policies and procedures work, I suppose, very well in government, but they do not work well for an inquiry.

I have ideas about ways of changing the policies and procedures for inquiries, and I'm happy to share those with government, if and when they ever ask. Our timeline is so tight, the clock is constantly ticking. If we lose a week, it's like another government department losing a month or six months, and we can't get that time back. It isn't necessarily a matter of more framework; it's a matter of understanding time — the time it takes and the time that we don't have to spend waiting and following specific policies and programs.

Senator Raine: Thank you very much for the work you're doing. I truly appreciate how difficult it must be and I think you know that this committee supports your efforts 100 per cent .

I have a couple of questions. First, could you give us more information on what you've learned from the comprehensive literature review that you've done on reports? Is there anything that comes to mind? Are there any commonalities between the different groups and the different types of situations that you can learn from? I think we all get frustrated when we study and study and don't really come up with answers. I know there have been many recommendations already. Is there a commonality between them, something you can glean and put forward at this time, or are you still analyzing them?

Ms. Buller: The comprehensive literature is ongoing at different levels of investigation and review. Without getting too much ahead of our interim report, what we have seen in the literature are commonalities or common themes. Those themes include the impact of poverty, the intergenerational impact of residential schools, the impact of family breakdown and community breakdown, the impact of ill health and the impact of

Mme Buller : Madame la sénatrice, vous avez mis le doigt sur quelque chose qui nous préoccupe beaucoup. Pour être bien honnête, étant donné que nous sommes tenus de respecter les politiques et les procédures gouvernementales en matière de dépenses, de technologie de l'information, de gestion de l'information et de ressources humaines, nous sommes limités dans nos actions. Les politiques et les procédures, je suppose — je ne suis pas une experte en la matière — peuvent très bien s'appliquer au sein d'un gouvernement qui mène ses activités à temps plein, d'année en année. Cependant, ces mêmes politiques et procédures — et je comprends pourquoi elles sont en place — peuvent ne pas convenir dans un contexte comme le nôtre, où nous disposons de peu de temps pour accomplir notre travail.

Par exemple, ce n'est peut-être pas nécessairement problématique pour un ministère ou un ministre s'il faut quatre à six mois pour embaucher quelqu'un, mais pour nous, six mois représentent 20 p. 100 de la durée de notre mandat. Ces politiques et ces procédures fonctionnent bien au sein du gouvernement, mais pas pour une commission d'enquête comme la nôtre.

J'ai des idées sur la façon de modifier les politiques et les procédures concernant les commissions d'enquête, et je serai heureuse d'en faire part au gouvernement, si on me le demande. Nous disposons de si peu de temps que si nous perdons une semaine, c'est comme si un ministère perdait six mois, et nous ne pouvons pas nous permettre de tels retards. Ce n'est pas nécessairement une question de cadre; c'est plutôt une question de temps — le temps que nous perdons à attendre et à appliquer les divers programmes et politiques.

La sénatrice Raine : Je vous remercie énormément pour le travail que vous faites. Je peux m'imaginer à quel point ce n'est pas une tâche facile et je pense que vous savez que notre comité vous appuie entièrement dans vos efforts.

J'ai quelques questions à vous poser. Tout d'abord, pourriez-vous nous en dire davantage sur ce que vous avez retenu de l'analyse complète des rapports que vous avez réalisée jusqu'ici? Avez-vous observé des similarités entre les différents groupes et les différentes situations dont vous avez pris connaissance? Je pense que c'est une source de frustration pour tout le monde lorsqu'on mène des études qui ne sont pas concluantes. Je sais qu'il y a déjà de nombreuses recommandations qui ont été formulées. Avez-vous trouvé des points communs, ou en êtes-vous encore à l'étape de l'analyse?

Mme Buller : Tout d'abord, sachez qu'il y a différents niveaux d'enquête et d'examen. Sans trop m'avancer sur notre rapport préliminaire, je dirais que notre analyse a révélé des points ou des thèmes communs, dont l'incidence de la pauvreté, les répercussions intergénérationnelles des pensionnats indiens, l'incidence de l'éclatement des familles et des collectivités ainsi que l'impact des problèmes de santé, de l'isolement

geographical isolation and service delivery. Those are some of the themes that I can tell you now.

Senator Raine: My other question is with regard to human trafficking, which you mentioned as something you would look into. Do you intend to reach out to the Soroptimist organization, which has had for at least 10 years now an ongoing campaign to stop trafficking? They've done a tremendous amount of work in this field, so I wonder if you'd reach out to them.

Ms. Buller: We certainly know who they are and we have them on our list of resources. Thank you very much.

The Chair: I have one quick follow-up to Senator Raine's questions on research. Do you have a summary or a report that you've posted on your website that would contain what you've learned so far on the research?

Ms. Buller: I don't mean to be disrespectful. However, you'll have to wait for our interim report.

The Chair: Okay. Thank you.

Senator Watt: If you don't mind, I'm going to be asking questions of Qajaq in Inuktitut. I think I'm entitled to do that.

The Chair: Feel free to do so.

[*Editor's Note: Senator Watt and Ms. Robinson spoke in Inuktitut.*]

Senator Watt: Just one more.

The Chair: Senator Watt, could you do it on the second round?

Senator Watt: If there is a second round, I'd appreciate that.

The Chair: Could you summarize the conversation? Otherwise, it won't be part of our official record.

Senator Watt: Would you be able to summarize your response?

Ms. Robinson: Yes.

Senator Watt: Basically, my concern is who are the people involved in your mandate? Mainly focusing on the existing birthright corporations, because I tend to think that the birthright corporations have responsibility in the field you're dealing with. If they are excluded, not being communicated with, you will have a great deal of difficulty reaching out to the members of those birthright corporations. I think you, too, have a part of that.

géographique et de la prestation de services. Ce sont les thèmes que je peux vous donner pour l'instant.

La sénatrice Raine : Mon autre question concerne la traite des personnes, un enjeu sur lequel vous allez vous pencher. Envisagez-vous de consulter l'organisation Soroptimist, qui est très active depuis au moins 10 ans dans la lutte contre la traite des personnes? Cette organisation a fait de l'excellent travail dans ce domaine, alors j'aimerais savoir si vous allez entrer en contact avec elle.

Mme Buller : Effectivement, nous connaissons cet organisme, et il figure sur la liste de nos ressources. Merci beaucoup.

La présidente : J'aimerais donner suite aux questions de la sénatrice Raine au sujet de la recherche. Avez-vous affiché sur votre site Web un résumé ou un rapport qui indiquerait ce que vous avez appris jusqu'à maintenant dans le cadre de vos recherches?

Mme Buller : Sans vouloir vous manquer de respect, malheureusement, il faudra attendre notre rapport provisoire.

La présidente : D'accord. Merci.

Le sénateur Watt : Si cela ne vous dérange pas, je vais m'adresser à Qajaq en inuktitut. Je pense que j'ai droit de le faire.

La présidente : Vous êtes parfaitement libre de le faire.

[*Note de la rédaction : le sénateur Watt et Mme Robinson s'expriment en inuktitut.*]

Le sénateur Watt : Une dernière.

La présidente : Sénateur Watt, pourriez-vous attendre au deuxième tour?

Le sénateur Watt : S'il y a un deuxième tour, j'y reviendrai volontiers.

La présidente : Pourriez-vous résumer votre conversation? Autrement, nous ne pourrions pas l'inscrire au compte rendu officiel.

Le sénateur Watt : Seriez-vous en mesure de résumer votre réponse?

Mme Robinson : Oui.

Le sénateur Watt : En gros, qui sont les personnes qui participent à la réalisation de votre mandat? Je pense notamment aux sociétés de développement autochtones, car j'estime que ces sociétés ont des responsabilités dans le domaine qui vous intéresse. Si elles sont exclues, vous aurez beaucoup de difficulté à communiquer avec les membres de ces sociétés de développement. Je pense que cela vous concerne. C'est l'une des

That's one of the reasons I asked Qajaq this question: What kind of arrangement do you have with the community-based organizations? Are they involved? In a nutshell, that was my first question.

Ms. Robinson: My response, through our community relations department, we are working on building relationships. We have one employee within our community relations department whose focus is on those relationships, particularly with the birthright organizations, the land claims organizations with Inuit Nunangat. But this is also work that's done by other members of our team, including members of our legal team and our health team and research.

There's also participation through standing. I didn't get a chance to explain that fully in Inuktitut. There are members of birthright organizations in Nunatsiavut government, ITK, who have standing. So there's involvement that way.

Senator Watt: The third question that I asked is this: Knowing the fact that you can't really do anything today in the modern world unless you have money, are you satisfied with the kind of money that you have at your disposal, that you feel that you can work with, and also have an exchange back and forth between the community-based organizations and your organization?

Ms. Robinson: And my response was we're committed to doing what we can with what we've got, recognizing that with more time comes the issue of the costs associated with it.

The Chair: Thank you for that.

[*Translation*]

Senator Brazeau: Good evening to you all. First of all, I would like to acknowledge Laurie Odjick, who is from my community of Kitigan Zibi, and is also a residential school survivor, and Roméo Saganash, a New Democrat member of Parliament. It is good to have some participation from the NDP in the Senate.

[*English*]

Obviously it's no secret that the work you do is tough, hard and challenging. We all heard about the challenges that the inquiry underwent in the last couple of weeks this summer. I don't want to get into that, but I think for our purposes and those watching and for those affected by the work of the inquiry and your work, I ask in a positive way not in a negative way, can you commit to us that you will all remain strong, intact and do the work that you need to do to make sure that there is success in this inquiry? What this inquiry and yourselves as commissioners need is stability. Again, I ask this in a positive way: Are you able to commit to us tonight that you are in fact committed to this process until the end?

raisons pour lesquelles j'ai posé la question suivante à Qajaq : quel type d'entente avez-vous conclue avec les organismes communautaires? Prennent-ils part à vos efforts? C'était ma première question en résumé.

Mme Robinson : Nous travaillons à établir des relations par l'entremise de notre service de relations communautaires. Nous avons une employée qui s'occupe de ces relations, en particulier avec les organismes de développement, les organisations chargées des revendications territoriales de l'Inuit Nunangat. C'est toutefois un travail qui est également effectué par d'autres membres de notre équipe, y compris des membres de notre équipe juridique et de nos équipes responsables de la santé et de la recherche.

Par ailleurs, je n'ai pas eu la chance d'en parler en inuktitut, mais sachez qu'il y a des membres d'organismes de développement au sein du gouvernement du Nunatsiavut qui ont voix au chapitre. On peut donc compter sur leur participation.

Le sénateur Watt : Ma troisième question était la suivante: en sachant qu'on ne peut rien accomplir aujourd'hui à moins d'avoir de l'argent, pensez-vous avoir suffisamment de fonds pour vous acquitter de vos tâches et tenir des discussions avec les organismes communautaires?

Mme Robinson : Et ma réponse a été que nous allons faire ce que nous pouvons avec ce que nous avons. Évidemment, si on nous accorde plus de temps, il y aura des coûts supplémentaires.

La présidente : Merci.

[*Français*]

Le sénateur Brazeau : Bonsoir à vous tous. Tout d'abord, j'aimerais saluer Laurie Odjick, qui vient de ma communauté, Kitigan Zibi, ainsi qu'un survivant des écoles résidentielles et député néo-démocrate, Roméo Saganash. C'est bien d'avoir la participation du NPD au Sénat du Canada.

[*Traduction*]

Évidemment, on ne se le cachera pas, votre travail est très difficile et exigeant. Nous avons tous entendu parler des difficultés auxquelles la commission d'enquête a été confrontée au cours des dernières semaines. Je ne vais pas revenir là-dessus, mais je pense que pour nous et pour tous ceux qui nous regardent et qui sont touchés par le travail de la commission d'enquête, je me dois de vous poser la question, et je le ferai de façon positive plutôt que négative: pouvez-vous nous promettre que vous demeurerez forts et intègres et que vous ferez tout ce qui est en votre pouvoir pour garantir le succès de cette enquête? Ce que la commission d'enquête et vous-mêmes, en tant que commissaires, avez besoin, c'est de stabilité. Encore une fois, je vous pose la

Ms. Buller: If I might, I'd like to answer for myself and then invite my fellow commissioners to answer for themselves.

Senator, thank you for asking that question. I had I don't know how many hours of arguments with myself when I was first approached to take this position about whether I should or should not and what the advantages, disadvantages would be and really what my commitment would be because I knew for the lifetime of this national inquiry there would be no vacations. I would never be disconnected from the Internet and my BlackBerry. I knew it would be non-stop work for the life of the inquiry and it would be hard work.

When I gave my commitment to the minister and the Prime Minister and took on the appointment, I was firm in my mind then that I was going to see this to the end. I remain as firm today as I did the day I took this appointment. Thank you.

Senator Brazeau: Thank you.

Brian Eyolfson, Commissioner, National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls: Thank you, Senator Brazeau, for asking that question.

I also took on this role with a very strong commitment to see it through. I knew it would be challenging, there is no doubt about that, but I'm very committed to it. I am very honoured to work with these wonderful colleagues to my left. We're a great team, we work well together, and I'm very confident we can see this through to the end. Thank you.

Senator Brazeau: Thank you.

Ms. Robinson: Thank you, Senator Brazeau, for your question.

I too struggled a lot after I received that call. I have a little boy. The implications for him over the next few years were something that weighed on me. The implications for his lifetime weighed heavier, so I took on this role.

I was firm in my commitment then, even with the challenges and controversy. I'll acknowledge that, but I've met a lot of families across this country since I started.

I received as a gift, from the grandmothers of the Haida Gwaii Nation, my first ever eagle feather, a tremendous gift. I have had families look at me and say, "We don't get to quit; we don't get

question : pouvez-vous nous promettre ce soir que vous resterez engagés dans ce processus jusqu'au bout?

Mme Buller : Si vous me le permettez, j'aimerais tout d'abord répondre pour moi-même et j'inviterais ensuite mes collègues à répondre à leur tour.

Je vous remercie, monsieur le sénateur, d'avoir posé cette question. J'ignore pendant combien d'heures je me suis questionnée lorsqu'on m'a pressenti pour occuper ce poste. Je me suis longtemps demandé si je devais accepter ou non, quels étaient les avantages et les inconvénients et quel serait mon engagement, car je savais que pour toute la durée de cette enquête, je n'aurais aucun répit. Je serais toujours connectée à mon BlackBerry et à Internet. Je savais que ce serait un travail difficile et sans relâche.

Au moment où je me suis engagée auprès du ministre et du premier ministre, il ne faisait aucun doute dans mon esprit que j'allais rester jusqu'à la fin. Mon engagement est aussi ferme aujourd'hui qu'il l'était lorsque j'ai accepté la nomination. Merci.

Le sénateur Brazeau : Merci.

Brian Eyolfson, commissaire, Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées : Merci, monsieur le sénateur, d'avoir posé cette question.

J'ai également accepté ce rôle avec la ferme intention d'aller jusqu'au bout. Je savais que la tâche serait ardue, il n'y a pas de doute là-dessus, mais je me suis engagé à mener ce mandat à terme. Je suis très honoré de travailler aux côtés de mes merveilleuses collègues assises à ma gauche. Nous formons une excellente équipe et nous travaillons très bien ensemble. Je suis convaincu que nous irons jusqu'au bout, car nous sommes déterminés à voir aboutir nos efforts. Merci.

Le sénateur Brazeau : Merci.

Mme Robinson : Merci, monsieur le sénateur, pour cette question.

Je me suis également posé beaucoup de questions après avoir reçu cet appel. J'ai un petit garçon, alors j'ai songé à toutes les répercussions que ce travail pourrait avoir sur lui au cours des prochaines années. Toutefois, l'incidence que cette enquête allait avoir sur sa vie entière était plus importante, alors j'ai accepté le poste.

Je me suis engagée fermement, malgré les difficultés et la controverse. Je dois le reconnaître, mais j'ai rencontré de nombreuses familles partout au pays depuis que j'ai commencé.

J'ai reçu en cadeau, de la part des grands-mères de la nation Haida Gwaii, ma première plume d'aigle, ce qui est un cadeau immense. Il y a des familles qui m'ont dit qu'il ne fallait jamais

to walk away from this,” and I don’t either. So I’m as firm today as I was the day I said yes and until our clock stops. Then, when that’s done, I’ll be able to put on different shoes, and that will be another conversation.

[*Translation*]

Ms. Audette: I like your question very much, Senator Brazeau. We often imagine that commissioners are cold and have to remain cold. But here you have four people who are sensitive, but very steadfast for a number of reasons. You have a very different kind of leadership before you. It is what gives this inquiry its strength.

I cannot promise you that the inquiry will remain stable. As a mother of five children and a new grandmother as of eight weeks ago, I know that there are highs and lows in a family, and that is the case in my new family, the national inquiry, for reasons that are natural and part of life. With our strength, with my strength, my will and my determination, I continue to get up each morning and tell myself that I am doing it for my daughters and my sons. I am also doing it for my niece, who is a victim. I am doing it for Laurie, for the thousands of women and men affected by the issue, and also for Canadians. This is a societal issue that affects everyone.

Senator, I should also tell you that I would really like to remain unaffected, but it is impossible. Listening every day to the testimony, the tragedies, the difficulties, the injustice, perhaps awakens certain things or ignites the determination. Sometimes, I am discouraged and tired, because I am human and also a mom, a wife and a friend. I turn to my spirituality, my emotional, spiritual, physical and mental health. Yes, I need psychosocial help. I am not afraid, I seek out that help. I also look for help to an elder of mine, my grandmother. If one is not enough, there are a lot of grandmothers across Canada. It is one way to make sure every day that you can go through this experience and ensure that, when you submit a report, you will have gone through it with all five senses. I will also be able to say that, when the clock strikes midnight, when our commissioner’s mandate is over, I will put on my free woman’s moccasins again. Then, my friend Qajaq and I will talk of other things.

[*English*]

Senator Brazeau: My second question is short but in two parts. Obviously the mandate that you were given has been given by the current government, so my question is the following: Are you confident, satisfied and comfortable with the mandate you’ve been given, number one; and, number two, have you heard anything from the victims or the families of the victims as to what could be done to improve upon that mandate?

abandonner, et je n’en ai pas l’intention. Par conséquent, mon engagement est aussi ferme aujourd’hui qu’il l’était au moment où j’ai accepté d’assumer ce rôle et il le sera jusqu’à la toute fin. Lorsque ce sera terminé, évidemment, la situation sera bien différente.

[*Français*]

Mme Audette : Sénateur Brazeau, j’aime beaucoup votre question. Souvent, on s’imagine que les commissaires sont froids et doivent rester froids. Or, vous avez ici quatre personnes sensibles, mais aussi très solides pour plusieurs raisons. Vous avez devant vous un leadership très différent. C’est ce qui donne de la force à cette enquête.

Je ne peux pas vous promettre que l’enquête restera stable. Étant mère de cinq enfants et aussi nouvelle grand-maman depuis huit semaines, je sais que, dans une famille, il y a des hauts et des bas, comme c’est le cas dans ma nouvelle famille qu’est l’enquête nationale, et ce, pour des raisons naturelles qui font partie de la vie. Grâce à notre force, grâce à ma force, à ma volonté et à ma détermination, je continue de me réveiller le matin en me disant que je le fais pour mes filles et pour mes fils. Je le fais aussi pour ma nièce, qui est une victime. Je le fais pour Laurie et les milliers de femmes et d’hommes touchés par cet enjeu, et aussi pour les Canadiens et les Canadiennes. C’est un enjeu de société qui touche tout le monde.

Je vous dirais aussi, monsieur le sénateur, que j’aimerais bien rester intacte, mais c’est impossible. Écouter les témoignages, les tragédies, la difficulté et l’injustice, au quotidien, réveille peut-être certaines choses ou allume cette détermination. Je suis parfois découragée et fatiguée, car je suis humaine et aussi une maman, une conjointe et une amie. Je me tourne vers ma spiritualité, ma santé émotionnelle, spirituelle, physique et mentale. Oui, j’ai besoin d’aide psychosociale. Je n’ai pas peur, je cherche cette aide. Je vais aussi chercher de l’aide auprès de mon aînée, ma grand-mère. Si une ne suffit pas, il y a beaucoup de grand-mères à travers le Canada. C’est une façon, au quotidien, de s’assurer que l’on puisse vivre cette expérience et de faire en sorte que lorsqu’on déposera un rapport, on l’aura vécu avec les cinq sens. Je pourrai aussi dire à minuit, quand notre mandat de commissaire se terminera, que je reprendrai mes mocassins libres. Là aussi, avec mon amie Qajaq, on aura une autre discussion.

[*Traduction*]

Le sénateur Brazeau : Ma deuxième question est assez brève, mais elle comporte deux volets. De toute évidence, votre mandat vous a été confié par le gouvernement actuel, alors ma question est la suivante : d’une part, êtes-vous à l’aise avec le mandat qu’on vous a donné; et d’autre part, avez-vous entendu des victimes ou des familles se prononcer sur ce qui pourrait améliorer ce mandat?

Ms. Buller: I think we can say that we are satisfied with the mandate because we knew it going in when we started; we knew what the mandate was. I don't think any of us here would have started this job if we weren't satisfied with the mandate.

Hearing from families and survivors, yes, we hear from them very often about how we can do our work better. We listen to them, and we take their advice. They give a whole new dimension to the work we do, and it's a wonderful dimension. We would do far less valuable work without them.

Senator Boniface: Thank you very much for the work you are doing. This is a monumental task you have been assigned. I have been part of an inquiry on a much smaller scale, so I understand how difficult this is. I appreciate the comments you've made this evening.

I'm from Ontario and am particularly interested in how you're able to meet the needs in remote communities, particularly northwest, the Nishnawbe Aski area, as an example. First, I'm interested in more information on that, particularly because you identify as one of the challenges the geographical isolation, which in my former life I have had exposure to.

Secondly, in that process, are you able to assist financially in any way that helps to facilitate those from remote communities to be part of this process?

Mr. Eyolfson: Thank you, Senator Boniface.

In terms of reaching out to remote communities, one of the things we have, of course, is our community relations team. We have people on the ground, for example, in Ontario who have been visiting different parts of the province. We're having a community hearing for families and survivors in Thunder Bay in October, I believe, and we've had a team of people go to that area and make connections with grassroots organizations, indigenous organizations, governments, families and survivors. We've had contact, for example, with representatives of Grand Council Treaty 3 and the Nishnawbe Aski Nation, and we will be looking, as well, at other places we can hold hearings in the new year, in 2018, not only in Ontario but in other places across Canada. These are things we are exploring, and we are making those connections on the ground.

Senator Boniface: If I can just follow up in terms of the second piece of my question, in the event, for instance, in Thunder Bay, if you were holding hearings, are you in a position to assist people to be able to travel, given the expense of travelling for families?

Mme Buller : Je pense que nous pouvons dire que nous sommes satisfaits de notre mandat, parce que nous savions de quoi il retournait dès le départ. Je ne crois pas que quiconque ici aurait commencé ce travail s'il n'était pas entièrement satisfait du mandat.

Nous sommes à l'écoute des familles et des survivantes et, en effet, on nous dit souvent comment nous pourrions mieux faire notre travail. Leurs opinions nous tiennent à cœur. Elles apportent une toute nouvelle dimension à notre travail, et sans leur contribution, notre travail ne serait pas aussi utile.

La sénatrice Boniface : Merci beaucoup du travail que vous accomplissez. C'est une tâche monumentale qu'on vous a confiée. J'ai déjà participé à une enquête de bien moins grande envergure; je comprends donc à quel point votre travail est difficile. Je suis sensible aux propos que vous avez tenus ce soir.

Je suis originaire de l'Ontario et je m'intéresse particulièrement à la façon dont vous pouvez satisfaire les besoins des communautés éloignées, notamment dans le nord-ouest, dans la région des Nishnawbe-Aski, par exemple. J'aimerais d'abord recevoir plus d'informations à ce sujet, d'autant plus que vous avez indiqué que l'isolement géographique, auquel j'ai été exposée dans mon ancienne vie, représente un défi.

Je voudrais également savoir si, dans le cadre de ce processus, vous pouvez apporter un soutien financier pour aider les habitants des communautés éloignées à prendre part au processus.

M. Eyolfson : Merci, sénatrice Boniface.

Quand il s'agit de joindre les communautés éloignées, nous pouvons bien entendu compter sur notre équipe de relations communautaires. Nous avons des gens sur le terrain, en Ontario, par exemple, qui visitent diverses régions de la province. Nous tenons une audience communautaire destinée aux familles et aux survivantes à Thunder Bay — en octobre, il me semble —, et nous avons dépêché un groupe dans cette région pour établir des liens avec les organisations locales et autochtones, les familles et les survivantes. Nous avons, par exemple, communiqué avec des représentants du Grand conseil du traité n° 3 et de la nation Nishnawbe-Aski, et nous chercherons également d'autres endroits où nous pourrions tenir des audiences en 2018, non seulement en Ontario, mais ailleurs au Canada. Ce sont là des avenues que nous explorons, et nous établissons des liens sur place.

La sénatrice Boniface : Si vous me permettez de donner suite à ma deuxième question, si vous tenez des audiences à Thunder Bay, par exemple, êtes-vous en mesure d'aider les gens à se déplacer, compte tenu de ce qu'il en coûte pour une famille de voyager?

Ms. Buller: Madam Chair, if I can address that, yes, we are able to help families financially with travel expenses to and from the hearing location. But we also have statement takers who can go to smaller communities so that people aren't disrupted from their daily lives. As much as I don't really understand it all, there are ways through technology, through the Internet, that we can — assuming, for the moment, that there is Internet service — take statements through the Internet. But I can't really speak to that very well.

Senator Boniface: I understand. I think probably as much as you do about how it's done, but I know what the outcome is. The caution, of course, is to make sure, for victims, that they have support at their home location because, within the community, the resources available to them are incredibly small.

Ms. Buller: Madam Chair, we had some interesting lessons from the pre-inquiry process about how important it is, especially when you are bringing people in from remote communities, that they have the proper support while they are travelling to the hearing, or, in that case, pre-inquiry consultations, at the pre-inquiry consultation and then back to their own community, even if it just meant a support person on the plane with them back to make sure they got home safely. We are learning, and have learned, just how critical that is to our work.

Senator Pate: Could I ask a supplementary to that?

The Chair: Yes, a short one.

Senator Pate: I have a question related to that in terms of the statement takers, particularly in prisons as well as remote communities, not only the support people. Are there indigenous women going in who are the statement takers? Perhaps you can give us some idea of that.

As well, how are you ensuring there is no retaliation? I can think of, for instance, in a prison setting that when someone becomes emotional, it dredges up all kinds of issues, and then they are put in segregation because of their behaviour. They may end up also experiencing retaliation for reporting incidents that may have involved prison staff or police at different times.

Ms. Buller: Madam Chair, I'll answer the first question first.

Who are the statement takers? They come from a variety of backgrounds. When we finish our hiring, I think most will be indigenous but not all. By the time we finish our hiring and training, we will have many who are indigenous-language speakers. They'll come from a variety of backgrounds: rural,

Mme Buller : Madame la présidente, si vous me permettez de répondre à cette question, nous pouvons effectivement aider financièrement les familles en ce qui concerne les frais de voyage pour venir à l'audience et retourner chez elles. Mais nous envoyons aussi des personnes dans les petites communautés afin de recueillir des témoignages pour éviter de perturber le quotidien des gens. Même si je ne comprends pas tout à fait comment cela fonctionne, nous pouvons, grâce à la technologie, consigner des témoignages par Internet, en présumant qu'il y a un service Internet. Je ne peux toutefois pas expliquer très bien comment cela s'effectue.

La sénatrice Boniface : Je comprends. J'en connais probablement autant que vous à ce sujet, mais je sais quel est le résultat. L'important, bien entendu, c'est de veiller à ce que les victimes disposent de soutien dans leur communauté, car les ressources y sont très rares.

Mme Buller : Madame la présidente, nous avons tiré des leçons intéressantes du processus de pré-enquête sur le fait qu'il importe, particulièrement quand on fait venir des gens de communautés éloignées, de leur offrir un soutien adéquat quand ils se déplacent pour assister aux audiences ou, dans le cas présent, aux consultations pré-enquêtes, ne serait-ce qu'en les accompagnant sur le vol de retour pour s'assurer qu'ils retournent chez eux en toute sécurité. Nous apprenons, et nous avons appris, à quel point cela est crucial dans le cadre de notre travail.

La sénatrice Pate : Pourrais-je poser une question supplémentaire à ce sujet?

La présidente : Oui, une brève question.

La sénatrice Pate : J'ai, à ce sujet, une question à propos des personnes qui recueillent les déclarations, particulièrement dans les prisons et les communautés éloignées. Je ne m'intéresse pas qu'aux personnes qui offrent du soutien. Est-ce que certaines femmes autochtones vont recueillir des témoignages? Peut-être pourriez-vous nous donner une idée de ce qu'il en est?

En outre, comment vous assurez-vous qu'il n'y a pas de représailles? Je peux penser qu'en milieu carcéral, par exemple, quand une personne devient très émotive, cela fait ressurgir des problèmes de toutes sortes et elle se retrouve en isolement en raison de son comportement. Elle pourrait aussi s'exposer à des représailles pour avoir signalé des incidents mettant peut-être en cause le personnel de la prison ou la police à certains moments.

Mme Buller : Madame la présidente, je répondrai d'abord à la première question.

Qui recueille les déclarations? Ces personnes viennent de divers horizons. Une fois l'embauche terminée, je pense que la plupart sont autochtones, mais pas toutes. Le temps que nous finissons l'embauche et la formation, un bon nombre d'entre elles s'expriment en langue autochtone. Elles sont issues de

urban. I'm thinking of the statement takers we have on board already.

What is important, too, is that we are able to give families and survivors choice because there may be some people who would prefer to speak to someone in their own language. There may be some people who will prefer a statement taker who is older or younger. We're trying to provide a good basis for choice for family members.

Now, the second question about retaliation, that is very important to us. When I mentioned earlier about finding safe places, drop-in centres, that sort of thing for sex-trade workers who, of course, don't necessarily want to be identified and who also have a variety of security concerns, we're mindful of that and looking for locations where they'll feel safe.

For women who are incarcerated, that presents a whole other layer of challenges for us that we've already been able to identify and, in many, cases address. That's the security issue. That's the health care before, during and after, because we do have limitations on the health care that we can provide in a secure setting like a penitentiary or provincial prison.

So in working ahead before we start speaking to prisoners, incarcerated women across Canada, we have to be very clear that we have the health supports in place for them, that we have the safety net for them in a way that's appropriate for them given their secure locations.

I should just explain that our health follow-up is over a three-month period. We're hoping that in prisons and penitentiaries we will be able to do that three-month follow-up with prisoners, because we fully expect there will be breakdowns and other behavioural issues. We have a moral obligation, I think, to be able to properly support those people in very difficult circumstances.

Senator Pate: If we could get details of those plans as well, because if there are in-house people, that would add to the challenges for witnesses.

Senator Tannas: Thank you for all for being here. You have my support and sincere admiration for the work that you are undertaking.

I listened very carefully to the discussion around your work plans and the various elements, and the discussion that runs through everything about getting to the truth and in some cases the hard truth, which is vitally important if we are going to have meaningful recommendations and then actions that will go beyond the other elements of the work that you are doing that are

divers milieux, tant ruraux qu'urbains. Je pense ici aux personnes que nous avons déjà embauchées.

Il importe également de donner le choix aux familles et aux survivantes, car certaines personnes préfèrent parler à quelqu'un dans leur propre langue. D'autres préféreront se confier à un aîné ou à un jeune. Nous tentons d'offrir un bon choix de base aux membres de la famille.

En ce qui concerne la deuxième question sur les représailles, c'est un point très important à nos yeux. J'ai indiqué plus tôt qu'il fallait trouver des endroits sécuritaires, comme des centres de jour et ce genre de lieux pour les travailleuses du sexe qui, bien entendu, ne veulent pas nécessairement être identifiées pour diverses questions de sécurité. Nous portons attention à ce point et nous trouvons des endroits où les gens se sentent en sécurité.

En ce qui concerne les femmes incarcérées, nous sommes confrontés à toute une série de nouveaux défis que nous avons été en mesure de déceler et, dans bien des cas, de régler. Il s'agit notamment de questions de sécurité et aussi de soins de santé, avant, pendant et après les témoignages, car il y a une limite aux soins de santé que nous pouvons prodiguer dans un environnement sécurisé comme un pénitencier ou une prison provinciale.

Ainsi, en travaillant en aval, avant même de parler aux femmes incarcérées au Canada, nous devons être bien certaines qu'il y a en place des soins de santé et un filet de sécurité appropriés, compte tenu des endroits sécurisés où elles se trouvent.

Je devrais vous expliquer qu'au chapitre de la santé, nous assurons le suivi pendant trois mois. Nous espérons que dans les prisons et les pénitenciers, nous pourrions assurer ce suivi de trois mois auprès des prisonnières, car nous nous attendons pleinement à ce que les personnes s'effondrent ou aient d'autres problèmes de comportement. Nous avons l'obligation morale, je pense, de pouvoir offrir un soutien adéquat aux personnes qui se trouvent dans une situation très difficile.

La sénatrice Pate : Ce serait bien si nous pouvions obtenir des détails sur ces plans, car s'il y a des gens à l'intérieur des établissements, cela compliquerait les choses pour les témoins.

Le sénateur Tannas : Je vous remercie de témoigner. Vous avez mon soutien et mon admiration sincère pour le travail que vous entreprenez.

J'ai écouté très attentivement les échanges à propos de vos plans de travail et des divers éléments, notamment tout ce qu'il faut faire pour obtenir la vérité, qui est difficile dans certains cas. Il est crucial de le faire si nous voulons avoir des recommandations valables, puis des mesures qui iront au-delà des autres éléments du travail que vous accomplissez et qui sont

also important, of the healing and the opportunities for people to come and share their experiences.

I was struck by a question, and I hope it's not taken as anything other than curiosity. As you shape your recommendations and you look at the truth and going through hearings but also doing research, what consideration have you given, if any, in terms of how you're going to approach the full 360-degree truth which occurs to me needs to somehow involve some research around the perpetrators? How do you intend to gather that truth, because surely that must help inform the recommendations that you are going to make. I'm curious to know, if that is not part of the work plan, would it be part of the work plan if you had more time?

Ms. Buller: I agree that you're right about the 360-degree truth and understanding perpetrators and their motivations and their actions. How we'll get to that particular truth will be through two major ways. One will be hearing from the families and the survivors in community hearings.

When we were in Whitehorse, we started to hear more details about the relationship between the victim and the perpetrator. It takes a while for that to come out in a story that a family is telling us, but we are starting to get that in a very concrete way because we hear about the whole family, which is wonderful.

There is also a great deal of research that has already been done on men who are violent toward women, and we can draw on that research that has already done as well.

I agree, senator, that you have raised an important point, the 360-degree view.

Senator Christmas: First, let me express my own and, no doubt, others' appreciation for your courage and your determination in doing this work. I think this is probably difficult work in normal circumstances, but what you are doing is obviously anything but normal. I also want to thank you and your families and loved ones for lending you to the task of this inquiry. No doubt there is a sacrifice on their part, and I wish to honour and acknowledge your loved ones and families.

Our chair mentioned earlier that this inquiry is like a bright light shining in a very dark place. Chief commissioner, you mentioned that no doubt there are people who may be implicated or affected as "perpetuators" and others by this inquiry. It leads me to this question, and I know you've already commented somewhat on this: How does the inquiry plan to protect families and survivors before, during and after their testimony when they may have lost a loved one to violence, being human trafficking or maybe even gang violence? How do you protect those families and survivors when they come before you?

aussi importants, comme la guérison et les occasions qu'ont les gens de se manifester et de faire part de leurs expériences.

J'ai été frappé par une question, et j'espère que ce qui suit ne sera pas pris pour autre chose que de la curiosité. Quand vous formulez vos recommandations, examinez la vérité, tenez des audiences ou effectuez des recherches, quelle attention portez-vous, le cas échéant, à la manière dont vous approcherez la vérité totale, vérité pour laquelle il faudra, à mon sens, procéder à quelques recherches sur les auteurs? Comment entendez-vous recueillir la vérité, puisque cette dernière servira certainement de base aux recommandations que vous formulerez? Si cela ne s'inscrit pas dans le plan de travail, cela en ferait-il partie si vous disposiez de plus de temps?

Mme Buller : Je conviens que vous avez raison à propos de la vérité totale et du fait qu'il faut comprendre les acteurs, leurs motivations et leurs gestes. Pour obtenir cette vérité, nous procéderons de deux manières, notamment en entendant les familles et les survivantes au cours d'audiences communautaires.

Quand nous étions à Whitehorse, nous avons commencé à entendre plus de détails sur la relation entre la victime et l'acteur. Il faut du temps pour que ces renseignements se révèlent quand une famille nous raconte son histoire, mais nous commençons à obtenir ces renseignements de manière très concrète, car nous entendons toute la famille, ce qui est formidable.

En outre, bien des recherches ont été réalisées sur les hommes qui se montrent violents à l'égard des femmes, et nous pouvons nous appuyer sur ces travaux.

Je conviens que vous avez soulevé un point important en parlant du portrait intégral.

Le sénateur Christmas : Permettez-moi d'abord de vous dire à quel point je suis sensible, comme d'autres le sont sans doute, au courage et à la détermination dont vous faites preuve dans le cadre de ce travail. Je pense qu'il s'agit probablement d'un travail difficile dans des circonstances normales, mais ce que vous faites est tout sauf normal. Je veux également vous remercier, vous, vos familles et vos êtres chers, de vous prêter à cette enquête. Ces personnes font certainement un sacrifice, et je tiens à honorer vos êtres chers et vos familles et à souligner leur contribution.

Notre présidente a fait remarquer plus tôt que cette enquête est comme une lumière brillante qui illumine un lieu très sombre. Madame la commissaire en chef, vous avez indiqué que cette enquête peut certainement toucher des personnes qui sont impliquées ou qui perpétuent les problèmes. Cela m'amène à poser la question suivante sur un point que, je le sais, vous avez déjà abordé: comment comptez-vous protéger les familles et les survivantes avant, pendant et après leurs témoignages, alors qu'elles ont peut-être perdu un être cher en raison de la violence, de la traite de personnes ou même des gangs de rue? Comment

Ms. Buller: Madam Chair, Commissioner Eyolfson will answer that question.

Mr. Eyolfson: Thank you, senator.

Our health team is a really important part of our team. When families and survivors who want to engage with the inquiry make contact with the inquiry, health is the first team that contacts them and assesses what the situation is and what the needs are. There can be an assessment of what they may have in terms of existing supports, what may exist in the communities or what supports may need to be added and, of course, what their particular preference is.

There is a full assessment of what their health needs are going forward before they participate, if they choose to participate. Also, health supports can be made present during their sharing of their story as well as afterwards.

Our health team will engage in an aftercare plan to support those families and may also look at things like whether or not they feel safe telling their story in a particular community or environment. Do they need to go elsewhere? Is there a preference to speak to a statement taker in private as opposed to in public? All of these things are considered and discussed with them.

Senator Christmas: To follow up on that, I was more focused on, yes, there is a serious issue with a person's mental health. I see that. However, I was more concerned about their personal safety. How will the inquiry address the issue of the personal safety of families and survivors?

Ms. Buller: We've considered personal safety very carefully, for everyone who attends a hearing — sometimes ourselves even. For families and survivors, it's important to provide them with a safe place, to start.

As Commissioner Eyolfson said, there may be families and survivors who do not — and for good reason — feel safe speaking in public, do not feel safe speaking to one of us, and may want to speak to one of us in private.

We're also mindful of giving people the opportunity to talk to us, what I call off-site; in other words, rather than coming to a hearing location or a town where we're holding a hearing, a statement taker may be able to go to their home community. But we also know that a lot of women and girls do not have a safe voice in their home communities. We can provide them with the opportunity and expense money, that sort of thing, to give their statements outside of their home communities.

protégez-vous les familles et les survivantes quand elles témoignent devant vous?

Mme Buller : Madame la présidente, le commissaire Eyolfson répondra à cette question.

M. Eyolfson : Merci, sénateur.

Notre équipe de la santé constitue un élément vraiment important de notre équipe. Quand les familles et les survivantes qui souhaitent participer à l'enquête se manifestent, l'équipe de la santé est la première à communiquer avec elles pour évaluer leur situation et leurs besoins. Elle peut notamment évaluer le soutien existant, ce qui peut exister au sein des communautés, l'aide supplémentaire qui pourrait devoir être offerte et, bien entendu, leurs préférences particulières.

L'équipe effectue une évaluation exhaustive de leurs besoins en matière de santé avant que les familles et les survivantes ne participent à l'enquête, si elles décident d'y prendre part. Elles peuvent également bénéficier de soutien en matière de santé pendant qu'elles racontent leur histoire et après également.

Notre équipe de la santé mettra en œuvre un plan de suivi afin d'appuyer les familles et pourra aussi vérifier si elles se sentent ou non en sécurité dans une communauté ou milieu donné pour raconter leur histoire. Doivent-elles se rendre ailleurs? Préfèrent-elles parler à une personne qui recueillera leurs témoignages en privé plutôt que prendre la parole en public? L'équipe tient compte de tous ces facteurs et en discute avec les familles.

Le sénateur Christmas : Toujours dans la même veine, je vois qu'il y a un problème grave quant à la santé mentale d'une personne. Je me préoccupe toutefois davantage de la sécurité personnelle. Comment assurez-vous la sécurité personnelle des familles et des survivantes?

Mme Buller : Nous avons porté une grande attention à la sécurité personnelle de toutes les personnes présentes aux audiences, parfois même à la nôtre. D'entrée de jeu, il importe d'offrir un endroit sécuritaire aux familles et aux survivantes.

Comme le commissaire Eyolfson l'a déclaré, certaines familles ou certains survivants pourraient — avec raison — avoir l'impression de ne pas pouvoir parler en public ou à l'un d'entre nous en toute sécurité, mais ils pourraient souhaiter parler à l'un d'entre nous en privé.

Nous cherchons également à donner aux gens l'occasion de nous parler ce que j'appellerais hors site; autrement dit, au lieu d'avoir à se présenter à l'endroit ou dans la ville où une audience est tenue, il est possible qu'une personne puisse visiter leur collectivité pour consigner leurs déclarations. Toutefois, nous avons également conscience qu'un grand nombre de femmes et de jeunes filles ne peuvent s'exprimer en toute sécurité dans leur collectivité. Nous pouvons alors leur donner l'occasion de témoigner à l'extérieur de leur collectivité et leur fournir une

Also, we're finding that we're getting statements that are coming in by mail. People are writing letters to us outlining the difficulties they've faced as survivors of violence or as family members who have lost loved ones. We can take that type of evidence, those types of statements, in a number of ways, but their physical safety is very important to us. We want to provide safe options for people who want to talk to us.

The Chair: We have just over 10 minutes left and we have six senators, so if we could one short question, starting with Senator Sinclair.

Senator Sinclair: Thank you for that challenge, Madam Chair. I appreciate the confidence.

I want to ask — because it hasn't been asked yet, and I don't know that we've had any public discussion around this issue — what numbers do you think will come out at the end? How many victims are we potentially talking about here? Numbers have been thrown around early on before the inquiry of 1,200 potential names, but my view always was that it was a lot more than that. But I have no basis for it beyond what we heard through the process of the Truth and Reconciliation Commission. Do you have any better idea now than when you started?

Ms. Buller: Madam chair, could Commissioner Eyolfson answer that?

The Chair: Please.

Mr. Eyolfson: Thank you, Senator Sinclair, for the question.

We're all aware there are a number of reports of different numbers or studies suggesting there are different numbers of missing and murdered indigenous women and girls. We're looking at those reports and studies that have been done. That is part of our research plan.

Of course, we are approaching it in terms of people registering with us who want to tell stories, so it's not necessarily the same number. We're having families come forward. We are noticing that recently the number of people coming forward wanting to tell stories about lost loved ones is growing rapidly. I think we had up to about 735 registrants at the end of last week. That's where we're at right now.

allocation de déplacement, ou quelque chose de ce genre, pour leur permettre de le faire.

En outre, nous constatons que nous recevons des déclarations par courrier électronique. Les gens nous envoient des lettres dans lesquelles ils exposent les difficultés qu'ils traversent en tant que survivants d'actes de violence ou en tant que membres de la famille d'êtres chers disparus. Nous pouvons recueillir des témoignages ou des déclarations de ce genre de plusieurs façons, mais la sécurité physique des témoins nous tient beaucoup à cœur. Nous souhaitons offrir aux gens qui désirent nous parler des options sécuritaires.

La présidente : Il nous reste seulement environ 10 minutes, et 6 sénateurs figurent sur la liste. Par conséquent, si nous pouvions nous en tenir à une brève question, en commençant par le sénateur Sinclair, ce serait parfait.

Le sénateur Sinclair : Je vous remercie du défi que vous venez de me lancer, madame la présidente. Je vous suis reconnaissant de la confiance que vous m'accordez.

J'aimerais vous poser la question suivante — parce qu'elle n'a pas encore été posée, et j'ignore si nous avons eu des discussions publiques à ce sujet. Quels chiffres pensez-vous que nous obtiendrons en fin de compte? De combien de victimes parlons-nous en ce moment? Certains chiffres ont été cités au tout début, avant que l'enquête s'intéresse à 1 200 noms possibles. Toutefois, j'ai toujours été d'avis que le nombre de victimes était beaucoup plus élevé que cela. Mais mon avis ne repose sur rien de précis, si ce n'est que les propos que nous avons entendus dans le cadre du processus entrepris par la Commission de vérité et de réconciliation. Avez-vous maintenant une meilleure idée des chiffres que lorsque vous avez amorcé le processus?

Mme Buller : Madame la présidente, le commissaire Eyolfson pourrait-il répondre à cette question?

La présidente : S'il vous plaît.

M. Eyolfson : Je vous remercie de votre question, sénateur Sinclair.

Nous savons tous que plusieurs chiffres différents ont été cités ou que plusieurs études semblent indiquer que les nombres de femmes et de filles autochtones assassinées ou portées disparues pourraient être différents. Nous examinons les études et les rapports qui ont été produits. Cela fait partie de notre plan de recherche.

Bien entendu, nous abordons la question du point de vue des gens qui s'inscrivent auprès de nous afin de relater des faits. Par conséquent, nos chiffres ne sont pas nécessairement identiques. Nous demandons aux familles de se manifester. Nous remarquons que, dernièrement, le nombre de personnes qui se présentent devant nous afin de raconter l'histoire des proches qu'ils ont perdus augmente rapidement. Je pense que, à la fin de

Senator Pate: When Senator Sinclair, as he then was not, did the investigation into the death of Helen Betty Osborne and from then forward, we know that many of the issues around violence against indigenous women involve systemic issues of, obviously, racism, that you're alive to, but also the systemic issues of how police and many others within the community and the system have dealt with sexualized violence and exploitation, particularly of indigenous women and girls. I noted that recently, chief commissioner, you were quoted as saying that you are looking at police issues. We're also getting lots of questions and suggestions that some police issues will be looked at but not others.

Could you please outline what exactly you are looking at in terms of police activities, police systemic issues related to police biases and investigations? I understand you have forensic team members who are looking at this. Who are they and what will they be doing? To what extent will you be examining police files? How do you look at providing that information for the public, and will that be part of the plan that I asked about in one of my earlier questions?

Senator Sinclair: That was five questions.

Ms. Buller: Madam Chair, I don't mean to be disrespectful at all, but I thought this was the short, snapper round.

Ms. Audette: Choose one.

Ms. Buller: We've always intended to review policing, and I think I can put it fairly succinctly. We will be investigating investigations.

Now, turning to our forensic review panel, we are still in the process of requesting and receiving sample files from various police agencies across Canada. I'm very happy to report, Madam Chair, that police agencies across Canada so far have been cooperative with us.

That being said, a forensic team will be reviewing those files for competency of investigations, obvious mistakes, policy, the impact of policy — a variety of issues. Of course, it will depend to a certain extent on the type of file that's forwarded to us and the type of forensic review that will happen. I think that might go without saying.

la semaine dernière, environ 735 personnes s'étaient inscrites. Voilà où nous en sommes à l'heure actuelle.

La sénatrice Pate : Depuis que le sénateur Sinclair, qui n'était pas sénateur à l'époque, a mené l'enquête sur le décès de Helen Betty Osborne, nous savons que bon nombre des enjeux relatifs à la violence faite aux femmes autochtones comprennent évidemment des problèmes systémiques de racisme que vous connaissez bien, mais aussi des problèmes systémiques liés à la façon dont les agents de police et un grand nombre d'autres personnes au sein de la collectivité et du système traitent les cas de violence et d'exploitation sexuelles, en particulier lorsqu'il s'agit de femmes ou de filles autochtones. Madame la commissaire en chef, j'ai remarqué que vous auriez déclaré récemment être en train d'examiner des enjeux liés aux services de police. Nous recevons de nombreuses questions et entendons de nombreux propos qui nous portent à croire que certains enjeux liés aux services de police seront examinés alors que d'autres ne le seront pas.

Pourriez-vous décrire au juste ce que vous examinez en matière d'activités policières et de problèmes systémiques liés aux enquêtes et aux préjugés de la police? Je crois comprendre que vous avez demandé à des membres de l'équipe d'experts judiciaires d'étudier ces questions. Qui sont-ils, et que feront-ils? Dans quelle mesure examinerez-vous les dossiers de la police? Comment envisagez-vous de fournir ces renseignements au public, et cela fera-t-il partie du plan à propos duquel je vous ai interrogé plus tôt?

Le sénateur Sinclair : Vous avez posé cinq questions.

Mme Buller : Madame la présidente, je ne souhaite pas manquer de respect à l'égard du processus, mais je croyais qu'il s'agissait d'une série de brèves questions.

Mme Audette : Choisissez-en une.

Mme Buller : Nous avons toujours eu l'intention de passer en revue les services de police, et je pense que je peux en parler assez brièvement. Nous enquêterons sur les enquêtes.

Maintenant, passons à notre groupe d'experts en matière d'examen judiciaires. Nous sommes encore en train de demander à divers services de police du Canada des échantillons de dossiers et de recevoir ces dossiers. Madame la présidente, je suis ravie de signaler que, jusqu'à maintenant, les services de police des quatre coins du pays coopèrent avec nous.

Cela dit, une équipe d'experts judiciaires examinera ces dossiers afin d'évaluer la compétence des enquêtes, de repérer les erreurs évidentes et de distinguer les politiques et leur incidence, soit un éventail d'enjeux. Bien entendu, cela dépendra dans une certaine mesure du genre de dossiers qui nous seront transmis et du genre d'examen judiciaires qui seront menés. Je crois que cela va peut-être sans dire.

Who is on that team? Right now, we have assembled a team that includes Crown counsel, defence, a forensic interviewer and an expert in police investigation. We are trying to persuade, gently, an elder to assist us in reviewing those files. I hope, with the greatest respect, that I haven't missed anybody or left anyone out. I'm doing it from memory. Their findings will be part of our final report.

Senator McPhedran: The last two days, and today, there was a national meeting of the Gender Equality Network Canada, and a consensus that came out this afternoon forms the basis of my question to you. At that network closing this afternoon, the following statement was released. I shared that with you, madam chief commissioner. It says: "As the national network on gender equality, we stand in solidarity with the indigenous women and ask that the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls be reset."

My question is in that context. I want to commend each and every one of you for the responses you made to the more general question as to your continuing, but my question is specific to the regionalization of what you're looking at. You're a national inquiry, but as part of what you've learned so far, are you looking at the idea of a regional sub-commission or focusing in regionally in some way?

As part of that, we need to come back to this recurring question from many angles that we've been asking you: Are you looking at an extension? I was caught, chief commissioner, by your statement that your plan is to turn the lights out December 31, 2018. Somehow that doesn't mesh with our questions about extension. Could you address that, please?

Ms. Buller: Yes. I'll answer the last question first about extension. Thank you for that.

2018 is still our last day until the government says otherwise, so we have to plan accordingly. I suppose as more of a rhetorical question and answer, what if the government said "no"? We still have to be prepared to finish our work on time. So until the government says otherwise, on December 31, 2018, we'll be turning the key and turning the lights off.

Now, regionalization and regional focus is becoming increasingly important. The question of a sub-commission has arisen, and the short answer is this: We don't have the legal authority to appoint commissioners to conduct a regional or provincial or territorial sub-commission or a commission to run on its own. Only government can do that; we can't.

Qui fait partie de cette équipe? Pour le moment, nous avons constitué une équipe qui englobe un procureur de la Couronne, un avocat de la défense, un chargé d'entrevues judiciaires et un expert en matière d'enquêtes policières. Nous tentons de convaincre gentiment un ancien de nous aider à étudier ces dossiers. J'espère qu'avec tout le respect que je leur dois, je n'ai oublié aucun membre. Je les énumère de mémoire. Leurs conclusions feront partie de notre rapport final.

La sénatrice McPhedran : Au cours des deux derniers jours et de la journée en cours, une réunion nationale du Réseau canadien sur l'égalité entre les sexes a eu lieu, et le consensus atteint cet après-midi sert de fondement à la question que je vous adresse. Au terme de la réunion du réseau de cet après-midi, la déclaration suivante a été rendue publique : « En tant que réseau national sur l'égalité entre les sexes, nous sommes solidaires des femmes autochtones, et nous demandons que l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées soit reprise à zéro ».

Je pose ma question dans ce contexte. Je tiens à féliciter chacun de vous pour les réponses que vous avez données à la question plus générale de votre continuation. Toutefois, ma question est propre à la régionalisation des renseignements que vous examinez en ce moment. Vous menez une enquête nationale, mais, compte tenu de ce que vous avez appris jusqu'à maintenant, envisagez-vous la possibilité de créer une sous-commission régionale ou de mettre l'accent sur les régions d'une façon ou d'une autre?

Dans ce cadre, nous devons revenir sur la question que nous vous avons posée sous de nombreux angles: envisagez-vous de prolonger l'enquête? Madame la commissaire en chef, j'ai été frappée lorsque vous avez déclaré que vous planifiez d'éteindre les lumières le 31 décembre 2018. Or, cela ne cadre pas avec les questions que nous posons à propos d'une prolongation. Pourriez-vous, s'il vous plaît, aborder ce sujet?

Mme Buller : Oui, je vous remercie de vos questions. Je répondrai d'abord à la question concernant la prolongation.

Jusqu'à indication contraire de la part du gouvernement, notre dernier jour d'activité est toujours prévu pour 2018. Nous devons donc planifier nos activités en conséquence. Je suppose qu'une question plus rhétorique consisterait à nous demander ce que nous ferions si le gouvernement refusait de prolonger l'enquête. Nous devons toujours nous préparer à terminer notre travail en temps voulu. Donc, jusqu'à ce que le gouvernement en décide autrement, nous éteignons les lumières et rendrons les clés le 31 décembre 2018.

Toutefois, il devient de plus en plus important de tenir compte de la régionalisation et de mettre l'accent sur les régions. La question de la création d'une sous-commission a été soulevée et, en bref, la réponse à cette question est la suivante : nous n'avons pas l'autorisation légale de nommer les commissaires requis pour mener une sous-commission régionale, provinciale ou

But we certainly recognize the importance of regional responses because we do know that what works in the Prairies does not necessarily work in the North. The issues on the West Coast, where I live, facing indigenous women and girls are not necessarily the same as the issues that indigenous women and girls are facing in southern Ontario. We know that. So we know that we have to address our work on a more regional basis, and we're doing that.

Senator Watt: I guess it comes in handy that my question will be an extension to the fact that you mentioned that issue.

I'm pretty sure that you're aware that on February 17, 2017, the Prime Minister made a statement and gave the designated responsibility to seven ministers to review the policy of the government. I think you're aware of that?

Ms. Buller: Yes.

Senator Watt: I'd like to put forward a possible recommendation that you can think about.

Before the deadline arrives, maybe there is time for you to knock on the door, either the Prime Minister himself or get in touch with those seven ministers, to revise the terms of reference that were given to you — in other words, a directive — and change them according to the way you see fit. Would you be prepared to do that? In other words, it's related to the extension and also more money would have to be discussed.

It's an opportunity for you to move that forward, if you are thinking in terms of activating the regional instrument that you feel you don't have. I think the opportunity is here, and I think this committee can support you, in writing, with a recommendation coming from us. I think you don't have that much time and you have to make that move quickly. If you don't try, you'll never know.

The Chair: Do you have a further comment or question for Senator Watt, chief commissioner?

Ms. Buller: Thank you, Madam Chair. Commissioner Audette will reply.

Ms. Audette: It is clear for us that if there is support coming from here, it's going to help. It's not for the four of us but for the indigenous women, the families and the survivors. So we have to think why we're doing this, why the support. At the end of the day, it's for them.

territoriale, ou une commission indépendante. Seul le gouvernement est en mesure de le faire.

Cependant, nous reconnaissons assurément l'importance de fournir des réponses régionales, parce que nous savons que ce qui fonctionne dans les Prairies ne fonctionne pas nécessairement dans le Nord. Nous savons que les difficultés que les femmes et les filles autochtones affrontent sur la côte Ouest ne sont pas nécessairement les mêmes que celles qu'elles rencontrent dans le Sud de l'Ontario. Nous avons donc conscience que nous devons nous attaquer à notre travail d'une façon plus régionale, et c'est ce que nous faisons.

Le sénateur Watt : Je suppose qu'il est pratique que ma question s'inscrive dans le prolongement de l'enjeu que vous avez mentionné.

Je suis pas mal certain que vous savez que, le 17 février 2017, le premier ministre a fait une déclaration et a confié à sept ministres la responsabilité d'examiner les politiques du gouvernement. Vous savez cela, n'est-ce pas?

Mme Buller : Oui.

Le sénateur Watt : J'aimerais présenter une recommandation possible à laquelle vous pouvez réfléchir.

Avant que l'échéance survienne, vous avez peut-être le temps de frapper à la porte du premier ministre lui-même ou d'entrer en communication avec ces sept ministres afin de leur demander qu'ils révisent le mandat qui vous a été accordé — en d'autres termes, la directive — et que vous puissiez modifier ce mandat comme bon vous semble. Seriez-vous prête à le faire? Autrement dit, cette recommandation est liée à la prolongation de l'enquête, et il faudra aussi discuter de l'affectation de fonds supplémentaires.

Cela vous donnerait l'occasion d'aller de l'avant, si vous envisagez de mettre au point le volet régional qui vous manque, selon vous. Je crois que l'occasion se présente, et que notre comité peut vous appuyer par écrit, en rédigeant une recommandation. J'estime que vous disposez de très peu de temps et que vous devez prendre cette décision rapidement. Si vous ne tentez pas d'obtenir une prolongation, vous ne saurez jamais si l'on vous en aurait accordé une.

La présidente : Madame la commissaire en chef, avez-vous d'autres observations ou d'autres questions à formuler à l'intention du sénateur Watt?

Mme Buller : Merci, Madame la présidente. La commissaire Audette répondra à cette question.

Mme Audette : Il est clair que si vous nous appuyez, cela nous aidera. Cette prolongation ne vise pas à nous avantager tous les quatre, mais plutôt à bénéficier aux femmes autochtones, aux familles et aux survivants. Nous devons donc réfléchir à la raison

Senator Watt: We might be able to do a bit more than just support; maybe we will even help you to negotiate the deal.

Ms. Audette: That belongs to you.

The Chair: I think Senator Watt has committed us all to undertaking some things that we shall have to discuss as a committee.

One thing I would say before we give Senator Boniface the last question is this idea of regionalization. You've touched on it. I think it's an incredibly important aspect. We do know even from the RCMP report that certain areas of the country are much more prone to higher victimization than the Prairies. The dynamics there are very different than what they are in British Columbia, for example. So I support that concept of having regional specificity.

With that, we shall turn to Senator Boniface for the last question.

Senator Boniface: Thank you. This is a bigger question, so I'm going to try to make it nice and tight.

I know you'll look at the issues of policing. I'm sure we'll learn a great deal from that, and that's part of the benefit of your process for people doing that work. But I would ask you not to ignore the indigenous police services that are out there, particularly on the issue of how they are funded and the expectations that will be put on them when you're long gone and they're holding responsibility, because they are chronically underfunded. This was identified in a number of reports, including the Ipperwash inquiry. Given the work they will have to do going forward and the work they do today, you have an opportunity to flag once again for governments the importance of the work they do and the new aspects they can bring to policing based on some of the recommendations you make. I would just ask you to consider that.

Ms. Buller: Madam Chair, I would like to point out that indigenous policing is on our agenda, not only from the perspective of funding and society's expectations but also jurisdiction.

Senator Boniface: Absolutely.

pour laquelle nous faisons ce travail et obtenons cet appui. Au bout du compte, cette enquête est menée à leur intention.

Le sénateur Watt : Il se peut que nous puissions faire un peu plus que vous accorder notre appui; nous pourrions peut-être même vous aider à négocier l'entente.

Mme Audette : Cette décision vous revient.

La présidente : Je pense que le sénateur Watt nous a engagés à prendre certaines mesures dont nous, les membres du comité, devons discuter.

Avant de permettre à la sénatrice Boniface de poser la dernière question, j'aimerais parler de l'idée de régionalisation que vous avez abordée brièvement. À mon avis, c'est un aspect incroyablement important. Même en nous reposant uniquement sur le rapport de la GRC, nous savons que les femmes autochtones sont plus susceptibles d'être victimes d'actes de violence dans certaines régions du pays que dans les Prairies. La dynamique à ces endroits est très différente de celle qui existe en Colombie-Britannique, par exemple. J'appuie donc l'idée de tenir compte des particularités régionales.

Cela dit, nous allons passer à la sénatrice Boniface qui posera la dernière question.

La sénatrice Boniface : Merci. Ma question est plus vaste. Par conséquent, je tenterai de la formuler de façon précise.

Je sais que vous examinerez les problèmes liés aux services de police. Je suis certaine que cet examen nous apprendra beaucoup de choses, et cela fait partie des avantages que votre processus présente pour les gens qui accomplissent ce travail. Cependant, je vous demanderais de ne pas omettre d'étudier les services de police autochtones qui existent au Canada, en particulier la question de leur financement et des attentes auxquelles ils devront répondre lorsque vous aurez terminé votre travail et qu'ils assumeront ces responsabilités. Je le mentionne parce que ces services souffrent d'un sous-financement chronique. Ce problème a été signalé dans un certain nombre de rapports, dont celui lié à la commission d'enquête sur Ipperwash. Compte tenu du travail qu'ils devront accomplir dans les années à venir et du travail qu'ils accomplissent en ce moment, vous avez l'occasion de signaler une fois de plus au gouvernement l'importance des fonctions qu'ils exercent et les nouvelles dimensions qu'ils peuvent apporter aux services de police, en fonction des recommandations que vous formulez. Je vous demanderais simplement de prendre cela en considération.

Mme Buller : Madame la présidente, j'aimerais souligner le fait que les services de police autochtones figurent dans notre programme, non seulement du point de vue du financement et des attentes de la société, mais aussi du point de vue de la compétence.

La sénatrice Boniface : Tout à fait.

The Chair: Thank you very much to the chief commissioner and her three accompanying commissioners for appearing tonight. The national inquiry is an issue that has gained public attention across the country, and I think most Canadians are actively engaged with this and wishing you the best of success because it is a problem we have faced as a country in which we are putting our hopes and prayers with you to find good recommendations and solutions.

Senators and commissioners, don't leave. We would like to have a group photo. Please stay around for that. Communications is here to help us with that.

On behalf of all the senators and our listening and viewing public, once again, I thank you for your appearance tonight.

(The committee adjourned.)

La présidente : Je remercie infiniment la commissaire en chef et les trois commissaires qui l'accompagnent d'avoir comparu devant nous ce soir. L'enquête nationale est un enjeu qui a attiré l'attention du public partout au pays, et je crois que les Canadiens prennent une part active à ce débat et vous souhaitent une grande réussite, car il s'agit là d'un problème auquel nous, les Canadiens, faisons face. Nous mettons nos espoirs en vous et prions pour que vous trouviez de bonnes solutions et des recommandations judicieuses.

Honorables sénateurs, chers commissaires, ne partez pas. Nous aimerions prendre une photo de groupe, et nous vous prions de rester à cette fin. Des membres des services de communication sont ici pour nous aider à prendre cette photo.

Au nom de tous les sénateurs et des membres du public qui nous écoutent et nous regardent, je vous remercie une fois de plus de votre présence parmi nous ce soir.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, September 19, 2017

Federation of Sovereign Indigenous Nations:

Sol Sanderson, Senator.

Wednesday, September 20, 2017

National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls:

Marion Buller, Chief Commissioner;

Michèle Audette, Commissioner;

Brian Eyolfson, Commissioner;

Qajaq Robinson, Commissioner.

TÉMOINS

Le mardi 19 septembre 2017

Fédération des nations autochtones souveraines :

Sol Sanderson, sénateur.

Le mercredi 20 septembre 2017

Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées :

Marion Buller, commissaire en chef;

Michèle Audette, commissaire;

Brian Eyolfson, commissaire;

Qajaq Robinson, commissaire.